



"Des indices précis? Il a toujours une blonde accrochée à chaque bras".

TEMPÉRATURE
Ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus doux.
Min. et max. : 5 et 30.
VOIR DETAILS de la météorologie nationale en page 2.

Ministère des Affaires fédérales-provinciales

INITIATIVE à double objectif

Le titre du projet de loi est faux (Talbot)

(Par Joseph Voisard)

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, estime que le titre du projet de loi instituant le ministère des Affaires fédérales-provinciales "est faux" et qu'il ne désigne pas l'objet de la loi. Il a déclaré hier après-midi à l'Assemblée législative, alors que l'on faisait l'étude du projet en deuxième lecture, qu'il lui est plus juste de désigner le futur ministère sous le nom de ministère des Relations intergouvernementales ou de ministère des Affaires extérieures.

Si j'avais proposé le nom de ministère des Affaires extérieures, dit M. Jean Lesage, premier ministre de la province, l'imaginé qu'on m'aurait accusé de copier Ottawa?

Le chef de l'opposition a déclaré la-dessus que lorsque quelque chose est bon ailleurs, l'opposition n'a pas d'objection à l'accepter. C'est l'évidence même, dit-il, nous vivons en Confédération; il doit y avoir des relations avec le

pouvoir central et les autres provinces constituantes de cette fédération.

Dans une réclamation, a poursuivi M. Talbot, tous les États sont souverains dans leur domaine particulier. Cela amène nécessairement des relations. Et il est naturel, dit-il, qu'il arrive qu'un État ou l'autre veuille occasionnellement dominer l'autre.

Nous en savons quelque chose, dit M. Talbot, "nous qui pendant quinze ans avons fait des luttes pour sauver l'autonomie de la province de Québec". Et, nous pouvons bien le dire, a-t-il ajouté, "nous lui avons fait gravir des sommets". Sans cela l'État provincial québécois n'aurait pas la grandeur qu'il a aujourd'hui.

"Je ne veux pas d'ailleurs faire l'histoire de ces luttes", dit le chef de l'opposition, "nous aurons d'autres occasions de le faire. Mais je puis vous dire que nous sommes (Suite à la page 2, 2e col.)"

Par HENRI DUTIL

M. Jean Lesage a déclaré, hier après-midi, à l'Assemblée législative, que la création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales est une initiative qui aura un double but : institutionnaliser les relations entre le gouvernement de la province de Québec et le gouvernement d'Ottawa, et entre le gouvernement du Québec et ceux des autres provinces.

Le premier ministre parlait à l'appui du bill 29 que présente son gouvernement pour créer un nouveau ministère qui aura sous sa juridiction toutes les relations entre Ottawa et Québec et entre Québec et les autres provinces. En proposant la deuxième lecture du bill 29, le premier ministre a déclaré que ce nouveau ministère se justifie par les services qu'il rendra au gouvernement et à la population de la province de Québec.

Ce n'est pas la première fois qu'une province prend cette initiative. Le 21 novembre 1939, le gouvernement du Manitoba faisait voter une loi de ce genre et, depuis, le premier ministre porte également le titre de ministre des Affaires fédérales-provinciales.

Dans le même ordre d'idées, on trouve que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le 13 mai 1964, a demandé, dans son mémoire à la Commission

Tremblay, la création d'un ministère des Affaires extérieures qui aurait pour mission de s'occuper des affaires du Québec avec Ottawa et avec les autres provinces. Cependant, dit le premier ministre, la Commission Tremblay n'a pas cru bon de recommander la création d'un tel ministère, mais il se dégage du rapport général de cette commission que ses membres tenaient beaucoup à institutionnaliser les relations entre notre province, Ottawa et les autres provinces.

M. Lesage dit que ce nouveau ministère aura un double objectif : dans le champ fédéral-provincial et dans le champ des relations interprovinciales.

Son premier rôle, ajoute le premier ministre, sera de faire la synthèse des nombreuses relations existant déjà entre Ottawa et Québec, dans divers domaines. Les relations, actuellement, se font sans ordre relatif et on évite d'influer les duplications. Par surcroît, ce ministère sera un organisme de négociations et par son entremise la province de Québec pourra prendre l'initiative au lieu de la laisser toujours à Ottawa.

M. Lesage dit aussi que ce ministère fournira au gouvernement les experts dont il a besoin quand il s'agit de négocier avec Ottawa. Il établira (Suite à la page 2, 1ère col.)



DES JEUNES GENS ET DES VETERANS brandissent leur certificat d'enrôlement en face d'un poste de recrutement à Léopoldville, à la suite de l'appel du président Kasavubu en vue de résister à la menace des Nations unies qui sont décidées à user de la force pour rétablir la paix menacée au Congo.

Assurer la stabilité de l'économie canadienne

DEUX QUEBÉCOIS NOMMES AU CONSEIL DE LA PRODUCTIVITE

(Par GILLES NERON)

Ottawa. — Le Conseil de la productivité comprendra deux membres de la ville de Québec : MM. Marcel Pépin, secrétaire et conseiller technique de la Fédération nationale des métallurgistes (CSN), et M. René Trépanier, ancien sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

Le Conseil de la productivité a été créé en décembre dernier pour améliorer la production, aménager les facteurs de production, poursuivre une politique de plein emploi, assurer la stabilité de l'économie canadienne.

Le Conseil devait compter parmi ses membres des représentants de l'industrie et du commerce, du salariat, des industries primaires, du grand public et du gouvernement. Le président du Conseil de la productivité sera M. George de Young, président de l'Atlas Steels Limited, de Welland (Ont.). L'industrie et le commerce seront représentés par M. N.R. Crump, président du Pacifique Canadien, Montréal; M. George C. Metcalf, président de Loblaws Companies Limited, Toronto; M. E. P. Taylor, président de l'Argus Corporation, Toronto; M. Jean

Raymond, président de la Société Aphonse Raymond, Montréal. Les personnes dont les noms précèdent, sont aussi



M. RENE TREPANIER

directeurs de diverses autres entreprises.

Le salariat sera représenté par M. Claude Jodoin, président du Congrès canadien du Travail; M. Marcel Pépin, secrétaire et conseiller technique de la Fédération nationale des métallurgistes, filiale

de la Confédération des syndicats nationaux de Québec; M. Arthur R. Gibbons, vice-président et représentant législatif au Canada de la Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotive, Ottawa; M. Michael H. Nichols, vice-président canadien de l'Association internationale des ouvriers de l'amiante, et président du Conseil provincial de l'Ontario des ouvriers en bâtiment et en construction, Toronto; M. John D. Carroll, représentant international et adjoint de M. S. Finlay, vice-président canadien de la

Fraternité internationale des chaudronniers, métaux de construction maritime, forgerons, ouvriers forgerons et aldes, qui est originaire de Moncton (Nouveau-Brunswick) et a présentement son bureau dans la ville de Toronto.

L'agriculture sera représentée par M. H.H. Hammam de la Fédération canadienne de l'Agriculture; M. René Trépanier, de Québec, ancien sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec; M. J.R. Brownlee, G.R., président du syndicat des producteurs de céréales, Winnipeg. Parmi les autres représentants, on re-

(Suite à la page 2, 2e col.)

Nommé juge en chef associé.

L'hon. juge F. Dorion à la Cour supérieure

(Par GILLES NERON)

Ottawa. — L'hon. Frédéric Dorion, de la ville de Québec, juge puné de la Cour supérieure de Québec, a été nommé hier au poste de juge en chef associé de la Cour supérieure. Le premier ministre, M. John Diefenbaker a annoncé aussi la nomination de Me Lucien Tremblay, c.r., de la ville de Montréal, au poste de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine pour la province de Québec, à compter du 1er avril 1961, ainsi que de l'hon. William B. Scott, également de Montréal, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, au poste de juge en chef de la Cour supérieure. Les nominations des juges Dorion et Scott entreront en vigueur le 1er mars 1961.



L'hon. Frédéric Dorion

M. Tremblay succède à l'hon. Antonin Galipeault, qui a été juge de la Cour du Banc de la Reine depuis 1930 et juge en chef de cette Cour depuis 1950 et le juge en chef associé Scott succède à l'hon. Albert Sévigny, qui a été juge de la Cour Supérieure à Québec depuis 1921 et juge en chef de cette même Cour depuis 1942. L'hon. Antonin Galipeault ainsi que l'hon. Albert Sévigny prennent leur retraite, le 1er mars 1961. Le juge Dorion succède au juge en chef associé Scott, qui occupait cette fonction depuis 1952.

Notes biographiques de l'hon. juge en chef Frédéric Dorion

Monsieur le juge en chef Dorion, né le 22 août 1898, est le fils de Charles F.-X. Dorion et Rose-Délila Racine. Il reçut son éducation au col-

ège des Frères Maristes de Charlesbourg, Qué., au Séminaire de Québec et à l'Université Laval où il reçut son diplôme de bachelier en arts et sa maîtrise en droit.

Après avoir étudié sous la tutelle de Charles-Napoléon Dorion, le juge en chef Dorion fut admis au Barreau de la province de Québec en 1920. Il fut nommé conseiller du roi en 1941 et élu membre du conseil du Barreau de la province de Québec pour les années 1936-37, 1942-43 et 1943-44. Il fut aussi bâtonnier du Barreau de Québec en 1951-52. Il a également été président de la Société des Etudes Juridiques du Québec.

Durant la première grande guerre, le juge en chef Dorion servit dans l'aviation royale. En 1942, il fut élu député à la Chambre des Communes (Suite à la page 2, 4e col.)

A LIRE

AUJOURD'HUI

ENQUETE sur l'ADMINISTRATION MUNICIPALE ? (en page 3)

La LUTTE contre l'ALCOOLISME est OUVERTE (en page 12)

Construction d'un IMMEUBLE de la Croix-Rouge BIEN TOT (en page 13)

RUBRIQUES

Classées	19
Décès	19
Féminités	6-7
Finance	16 à 18
Mots croisés	18
Spectacles	18
Sport	9 à 11
Télévision	14

Me G. Caron plaide non coupable

Me Réal Legris, des Trois-Rivières, procureur de Me Germain Caron, depuis le début de Maskinongé à la Législature provinciale, a plaidé non coupable au nom de son client, devant le juge Gérard Simard. La cause a été fixée au 13 mars.

Il s'agit de la dénonciation et plainte faite en Cour des Sessions par Me Gilles Béland, de Louiseville, au nom de René Béland, industriel du même endroit. On reproche à Me Caron d'avoir, le 17 mai 1960, en se servant du nom de sa sœur, Dame Fernande Caron, comme prête-nom, loué à Sa Majesté la Reine Elizabeth II représentée par l'hon. Roméo Lorrain, alors ministre des Travaux Publics dans le gouvernement provincial, un local lui appartenant et situé à 89, rue St-Laurent, Louiseville. Ce bail d'une durée de 3 ans serait intervenu entre M. Lorrain et Dame Fernande Caron qui s'est désignée au bail comme Mlle Fernande Caron, alors qu'elle était à ce moment l'épouse de Gaston Tremblay. Ladite Dame Fernande Caron n'aurait plus aucun droit dans cet immeuble depuis le 17 mai 60, puisqu'elle l'aurait vendu à son frère, Me Germain Caron. Ce dernier, selon la plaigne, aurait ainsi violé les dispositions de la loi concernant la Législature et il aurait voté illégalement le 20 décembre 60 sur la motion proposant que l'orateur quitte son fauteuil et que la Chambre se forme en comité plénier.

Le plaignant demande donc que Me Caron soit condamné à mille dollars d'amende pour avoir ainsi voté illégalement, que cette amende soit payée au Greffier de la Cour des Sessions du district de Québec, pour être payée par le Greffier au poursuivant.

M. ARGUE DEPITE DE CE CHOIX

Ottawa. — Le chef du parti PSD (CCP), M. Hazen Argue, a regretté que le Conseil de productivité soit surtout composé des représentants des gros intérêts financiers. Prenant la parole après l'annonce des 25 (Suite à la page 2, 3e col.)

ACHAT de 20 camions

La pire tempête de neige à s'abattre sur Québec depuis 18 ans a entraîné un débat au comité administratif et une suggestion de l'ingénieur d'acheter 18 à 20 camions et construire un garage dans le quartier Montcalm afin de parer à de telles urgences.

L'ingénieur dit qu'on a tout fait pour obtenir des camionneurs et que de plus 15 camions de la cité ont été envoyés dans le quartier Montcalm où la situation était la plus grave.

L'échevin Beaupré a proposé de hausser le tarif aux camionneurs qui préfèrent travailler dans les autres quartiers. Il a aussi suggéré l'achat d'une flotte de camions qui seraient affectés à ces tâches urgentes.

Il rappelle que seulement 4 camions de son quartier étaient au travail alors que le reste de l'équipement et le meilleur qu'on puisse trouver. On a envoyé 18 camions des autres quartiers.

M. Beaupré dit qu'on paie jusqu'à \$1.75 le voyage de neige dans les autres quartiers tandis que dans Montcalm le prix est de \$1.20.

M. Burns dit que le quartier Champlain a prévu ses camions au quartier Montcalm et em-

en bref

Matériel militaire
RANGOON - (Reuter) - Un quillien de Rangoon, le "Reporter", a révélé hier que la Birmanie achètera de l'équipement militaire lourd de l'Union soviétique sur la base d'un prêt à long terme de 15 ans de \$20,000,000. Le "Reporter", qui est bien informé sur les développements militaires de la Birmanie, a déclaré que le pays achètera des avions, des navires de guerre et des canons anti-avions équipés de radar.

Chinois indésirables
NOUVELLE DELHI (Reuter) - B. N. Datar, ministre des Affaires intérieures de l'Inde, a révélé hier devant le Parlement que 60 Chinois qui vivaient en Inde ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le pays, pour avoir mené des "activités indésirables".

Nommé ambassadeur
WELLINGTON - (Reuter) - Le premier ministre Keith Holyoake de la Nouvelle-Zélande a nommé hier George R. Laking comme nouvel ambassadeur de ce pays aux Etats-Unis. Laking, qui était haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande à Londres depuis deux ans, prendra charge du poste diplomatique de Washington, vacant depuis 1958.

Convocations
12 h. 30 p.m. — Club Richelieu de Québec — Déjeuner-causette au Château Frontenac.

8 h. p.m. — Jeune Commerce — Université de Québec — Conférence de la Jeune Commerce. Conférenciers: M. Antoine Parent et Jacques Lévesque.

8 h. 30 p.m. — Société de Géographie — Conférence de M. Joseph Lavigne à l'Amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 6 rue de l'Université.

Editorial

L'agriculture au Canada

Contrairement à ce qui se produit dans les pays communistes, de la Chine à l'Union soviétique, qui connaissent le plus d'échecs dans le domaine agricole, les pays occidentaux en général ont une forte production agricole. Cela s'avère surtout remarquable en Amérique du Nord, où la mécanisation agricole est la plus poussée.

C'est cette mécanisation accrue qui a permis de décapiter la production agricole tout en permettant de réduire la main-d'oeuvre qui y est affectée. Cela est si vrai que les statisticiens du ministère fédéral du Travail prévoient qu'au cours des vingt prochaines années la main-d'oeuvre agricole, contrairement à ce qui se produit dans les autres secteurs de l'économie, diminuera de 200,000; elle doit ainsi passer de 600,000 à 400,000.

L'amélioration et l'extension de la machinerie agricole, les méthodes de culture scientifique ont provoqué cet accroissement de la production sur la fer-

me tout en diminuant le nombre des travailleurs. D'autres facteurs comme les salaires plus élevés offerts par l'industrie, les heures de travail moins longues à la ville, ont contribué à attirer les travailleurs ruraux vers les centres industriels urbains, ce qui rend compte de l'important transfert de populations qui s'est opéré dans notre pays depuis une cinquantaine d'années.

Il semble donc que si l'agriculture veut quand même conserver un minimum de travailleurs nécessaires à son bon fonctionnement, elle sera forcée de concurrencer de quelque manière les attraits du travail urbain, probablement en accordant de nouveaux avantages aux travailleurs agricoles; cela ne sera pas sans susciter des difficultés à cause de la situation financière qui règne dans l'agriculture.

Mais, cette situation peut s'améliorer; la tendance aux fermes plus étendues et à la mécanisation plus poussée est peut-être la solution. Même si l'agriculture est passée depuis la fin de la dernière guerre du deuxième au quatrième rang de nos industries, elle reste un important facteur de notre vie économique son évolution et mérite d'être suivie avec attention.

BLOC EDITORIAL en page 4

Ministère des...

(Suite de la première page)

également l'unité dans les archives.

Cette loi est un pas important dans l'institutionnalisation des relations entre les provinces, a ajouté le premier ministre. Depuis le mois de juillet, le gouvernement a attaché une grande importance à ces relations entre les provinces et nous avons eu à Québec, en décembre, une première conférence des provinces qui a donné de si bons résultats que les premiers ministres ont décidé de se réunir de nouveau, en août, à Charlottetown.

M. Lesage a dit également que le nouveau ministère aidera aussi les relations entre les provinces sur certains points particuliers, comme le cas s'est produit quand les ministres des Terres et Forêts de trois provinces se sont réunis à Québec récemment pour étudier principalement la question de la protection des forêts contre le feu.

Le premier ministre a alors demandé à la Chambre d'adopter ce projet de loi.

Reprenez quotidiennement contact avec le monde extérieur en consultant L'Événement-Journal.

Le titre du...

(Suite de la première page)

mes fiens de l'attitude que nous avons prise et que nous avons toujours jalousement gardée. Sur une question de cette importance d'ailleurs, je crois qu'on serait malvenu de faire de la petite politique partisane".

Service d'archives

Le gouvernement veut confier ses relations à un ministre particulier, dit M. Talbot. Son projet est peut-être bon, dit-il, mais je suis d'avis qu'il eût été préférable, au lieu d'un ministre distinct, de créer un service, rattaché à l'exécutif provincial, qui aurait été un service d'archives, un service d'information. Et ce service aurait dû être confié à des compétences en droit constitutionnel, des compétences capables de bien renseigner la Chambre.

Assurer la...

(Suite de la première page)

marque; M. H.R. Macmillan, président d'honneur de la Macmillan and Bloedel and Powell River Company Limited, Vancouver; M. W.H. Kirkpatrick, président de la Consol-

idated Mining and Smelting Company, Montréal.

Les représentants du grand public seront: Mlle Anne Speers, femme d'affaires de Winnipeg; M. H.R. Milner d'Edmonton, directeur de diverses entreprises; M. Sidney Buckwood, maire de Saskatoon, président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités et aussi président de l'Association des municipalités de la Saskatchewan, commerçant en gros qui exploite plusieurs maisons de distribution en gros;

M. A. Russell Harrington, de Halifax, directeur général de la Nova Scotia Light and Power Company Limited; M. J. P. Cauley, de Toronto, vice-président de la Commission ontarienne des indemnités pour accident de travail.

Les représentants du gouvernement seront les suivants: M. George Haythorne, sous-ministre du Travail; M. B.G. Barrow, sous-ministre adjoint du Commerce; M. John Vonnavey, chef de la direction des mines, du ministère des Mines et des Relevés techniques; M. A.H. Zimmerman, président du Conseil des recherches pour la défense.

Le Conseil de la productivité se réunira assez régulièrement. Ou a accordé toute l'attention voulue à la représentation des divers territoires, mais d'une façon générale, les représentants doivent nécessairement se trouver à proximité d'Ottawa. Le directeur administratif sera M. John Dickenson, de la compagnie Northern Electric, à Montréal.

M. Argue...

(Suite de la première page)

membres du conseil, le chef politique de gauche a dit que le Conseil ainsi composé n'aboutira pas à des conclusions bien progressistes.

"La résolution adoptée par la Chambre prévoyait des représentants du commerce, mais il semble que le gouvernement a fait un effort spécial pour choisir en général ces représentants parmi les très riches et pour choisir des gens qui ne représentent aucunement la petite entreprise".

Au sujet des membres syndicaux du Conseil, M. Argue déplore le fait que le gouvernement a penché davantage du côté des syndicats de métiers, "au lieu d'établir une représentation bien équilibrée entre les syndicats de métiers et les syndicats industriels".

Il s'est demandé si le gouvernement a consulté auparavant les centrales ouvrières ou s'il a fait un choix arbitraire.

Comme pour répondre à cette question, M. Claude Jodoin, président du Congrès canadien du Travail, a reproché au gouvernement fédéral de n'avoir pas consulté les syndicats sur le choix de leurs représentants dans le Conseil de la productivité.

Voici ce que déclarait M. Jodoin, aussitôt après l'annonce de sa nomination:

"Je regrette profondément, a-t-il ajouté, que le gouvernement n'ait pas jugé bon de s'entendre au préalable avec les groupements intéressés sur le choix de leurs représentants

TEMPÉRATURE

Toronto (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

Villes	Min.	Max.
Dawson	-3	30
Vancouver	28	45
Victoria	43	46
Edmonton	16	33
Regina	2	32
Winnipeg	2	26
Toronto	31	41
Ottawa	20	35
Montréal	27	36
Québec	22	29
Fredericton	12	35
St-Jean, N.B.	23	36
Moncton	21	34
Halifax	32	42
Charlottetown	21	32
Sydney	19	34
Yarmouth	27	29
St-Jean, T.-N.	14	28

PRONOSTICS

Montréal (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale.

Ensoleillé avec périodes nuageuses; doux; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 20 et 40, Sherbrooke 18 et 35, Québec 5 et 30, Ste-Agathe 5 et 3, Rivière-du-Loup 5 et 30.

Le Soleil — Lever: 6 h. 27; coucher: 5 h. 29. Longueur du jour: 11 h. 02.

MAREES D'AUJOURD'HUI

Basse 1 h. 11 a.m. — (07 pl.)
Haute: 6 h. 06 a.m. — (148 pl.)
Basse: 1 h. 13 p.m. — (113 pl.)
Haute: 6 h. 14 p.m. — (161 pl.)

au sein de cet organisme, qui pourrait se révéler très utile et très important. Cette règle, à mon avis, vaut autant pour l'industrie et l'agriculture que pour les autres secteurs qui sont appelés à collaborer. En ce qui concerne le mouvement syndical en tout cas, nous sommes persuadés qu'il serait de beaucoup préférable de demander au Congrès du Travail du Canada de désigner ses propres représentants.

"Je ne veux nullement préjuger de la valeur des personnes qui siègeront sur ce Conseil, mais il est certain que celui-ci serait en mesure d'accomplir sa tâche beaucoup plus efficacement si ses membres pouvaient parler au nom de leur groupement respectif plutôt que comme individus nommés par le gouvernement".

M. Jodoin s'est plaint enfin de ce que cette façon de procéder semblait devenir une coutume avec le présent gouvernement.

"Le gouvernement nous avait donné l'assurance, il y a quelque temps, que le congrès serait consulté pour le choix de tous ses représentants au sein des organismes gouvernementaux, a-t-il dit. Je trouve regrettable qu'on ait de nouveau négligé de se conformer à cette promesse".

Nommé juge...

(Suite de la première page) pour la circonscription de Charlevoix-Saguenay. Il est ancien président de la Jeunesse canadienne française. Le 7 novembre 1957, monsieur le juge en chef Dorion fut nommé juge de la Cour supérieure de Québec.

En 1921, il épousait made-

moiselle Emilienne Desjardis des Trois-Rivières. Ils ont un fils et deux filles.

Notes biographiques de l'hon. juge en chef Lucien Tremblay

Monsieur le juge en chef Tremblay, fils de feu Joseph Tremblay et de Marie Bois, est né à Verdun, Qué., le 25 mars 1912. Il reçut son éducation primaire et secondaire à l'Académie Riéhard de Verdun au Séminaire Séraphique des Trois-Rivières, et au Séminaire de Philosophie à Montréal où il reçut son diplôme de bachelier en arts avec la mention Summa Cum Laude en 1935. Il poursuivit ses études à l'Université de Montréal où il reçut sa maîtrise en droit en 1936 et son doctorat en droit en 1944. Il fit son droit sous la tutelle des juges E. F. Surveer, Alphonse Décaré et Joseph Blain et il devint membre du Barreau de la province en 1936.

Au cours de sa brillante carrière légale, monsieur le juge en chef Tremblay a été membre du Conseil du Barreau de Montréal et membre du Conseil du Barreau de la province de Québec, de 1953 à 1955. Il fut pendant plusieurs années membre du bureau des examinateurs du Barreau de la province de Québec. De 1950 à 1959, il fut assistant-professeur de procédure civile à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Il fut nommé conseiller du roi en 1949.

Il fut autrefois associé à l'étude légale de Létourneau, Tinsley, Monk, de Grandpré, Lippé et Tremblay. En 1952, il devint associé senior de l'étude légale Tremblay, Monk, Forget, Bruneau et Bolvin.

La thèse doctorale du juge en chef sur "Les biens réservés de la femme mariée", publiée en 1947, jouit d'une grande réputation.

Immédiatement avant sa nomination au titre de juge en chef, Monsieur Tremblay était président de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, organisme municipal chargé de l'administration du projet des habitations à loyer modique. Il est ancien président du club de pêche et chasse Chapeau.

En 1939, monsieur le juge

en chef Tremblay épousa mademoiselle Jeanne Martin de Verdun. Ils ont quatre enfants: Monique, Pierre, Jean et François.

Notes biographiques de l'hon. juge en chef William Bridges Scott

Fils de feu le Révérend Frederick Scott, ancien archidiacre de Québec et aumônier de la première division du contingent expéditionnaire canadien, et de Amy Brooks, Monsieur le juge en chef Scott est né à Drummondville, le 7 avril 1888. Il reçut son éducation au Québec High School, à l'Université de Bishop's College où il reçut son diplôme de bachelier en arts en 1906; et à l'Université McGill où il reçut son diplôme de bachelier en droit civil, en 1912. La même année, il fut reçu au Barreau de la province de Québec.

Monsieur le juge en chef Scott servit outremer avec le Régiment Royal de Montréal (11e bataillon C.E.C.) pendant la première grande guerre et fut gravement blessé en France.

Au cours d'une brillante car-

rière légale, le juge en chef Scott fut élu bâtonnier du Barreau de Montréal (1951-52) et vice-président pour le Québec de l'Association du Barreau canadien. Il fut nommé conseiller du roi en 1928. En 1952, il fut nommé juge en chef associé de la Cour supérieure pour le district de Montréal. Avant sa nomination sur le Banc, Monsieur le juge en chef Scott était associé à l'étude légale de Scott,

Comment choisir une bonne voiture d'occasion

Quelle importance faut-il attacher au nombre de miles figurant au compteur? Aux offres de "rien à verser à l'achat"? Aux "affaires exceptionnelles"? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un spécialiste indique ce qu'on devrait rechercher et ce dont on devrait se méfier lorsqu'on veut acheter une voiture d'occasion. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Hugessen, Macklaier, Chisholm, Smith et Davis, de Montréal.

Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?

C'est fort possible—Mais vous n'avez pas besoin d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!



Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Eau minérale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacie.

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal.

POUR VOS VIANDES CHOISISSEZ LES MEILLEURES

15 COMMIS D'EXPERIENCE DEMANDEZ LE VÔTRE

UNE FLOTTE DE CAMIONS A VOTRE SERVICE

J.-P. BEGIN
VIANDE

1588 ch. St-Louis LA 7-2548
436 Canadière LA 9-2917

SAISON D'ÉCONOMIE "EMPRESS"

DÉPARTS POUR L'EUROPE

Joignez le luxe à l'économie! L'hospitalité et le service renommés du Canadien Pacifique vous attendent aux bas prix spéciaux de la "saison d'économie" à partir de \$196 en classe touriste et \$310 et plus, en première. De plus, réduction de 10% sur billets aller-retour.

DE SAINT-JEAN, N.-B. À LIVERPOOL
14 mars... Empress of Britain

DE MONTRÉAL et QUÉBEC À GREENOCK et LIVERPOOL
7 avril... Empress of Britain
14 avril... Empress of England

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
Gare du Palais, Québec, Tél.: LA. 2-1306 ou LA. 4-5266

Canadien Pacifique

Le papier Multivent a sa raison d'être

Ce n'est pas sans bonne raison que vous apprécierez davantage les cigarettes Rembrandt. Le papier Multivent fait toute la différence. Multivent est une invention exclusive à Rembrandt. Multivent est un papier extra-léger, dont la légèreté est même augmentée par les pores microscopiques dont il est criblé. Avec Multivent, la fumée est plus fraîche et vous goûtez davantage la vraie saveur de fin tabac. Multivent vous permet d'apprécier davantage la riche saveur de tabac de la cigarette Rembrandt.

Ce papier, une invention canadienne, enregistrée sous le N° RD. 125301/59, est maintenant manufacturé sous brevet dans de nombreux pays du monde.

Rembrandt
FILTER DE LUXE

Multivent... la raison qui donne à Rembrandt sa saveur plus pure

Face à l'enquête royale?



Mme Jules Savard; le Dr Alexandre Bédard; Mlle Ruth Robinson et M. Jean Foides
Exposition d'art de néo-Canadiens

Réalisation merveilleuse

Par Lucien Quinty

Le Dr Alexandre Bédard, nouveau président du Conseil de Citoyenneté de Québec a salué hier soir, la deuxième exposition d'objets d'art et d'artisanat des néo-Canadiens, comme une merveilleuse réalisation de la part de nos frères et sœurs d'adoption.

L'exposition qui réunit plus d'une vingtaine d'exposants et un nombre presque égal de pays, a été ouverte officiellement par M. Bédard, après que celui-ci eut été élu à la tête de l'organisme.

Exposition de grande tenue

Comme l'a fait remarquer Mme Savard, l'exposition d'art et d'artisanat des néo-Canadiens a pour but de faire mieux connaître l'apport de nos nouveaux compatriotes.

Les ligues de citoyens se prononceront

(Par RENE LAGACE)

Le Conseil central des ligues de citoyens du quartier Limoilou a décidé, hier soir, de demander à toutes les ligues de se prononcer sur la résolution de la Ligue des citoyens de St-Pie X pour la tenue, par le provincial, d'une enquête royale sur les agissements du conseil municipal de Québec.

Au cours d'une réunion assez mouvementée des représentants des différentes ligues, certains ont voulu que le Conseil se prononce immédiatement pour appuyer la Ligue de St-Pie X.

Mais le président du Conseil, qui avait fait certaines mises au point au tout début de la réunion, demanda que toutes les ligues se prononcent et fassent rapport au Conseil.

Le résultat de ce sondage sera connu lors de la prochaine réunion mensuelle du Conseil, dans la paroisse de St-Pie X.



LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE DU COURTIER en assurances a été le sujet traité, au cours du dernier dîner hebdomadaire de l'Association des courtiers en assurances, par M. François Adams, directeur général de la Société d'assurance des Caisses popu-

laire. De gauche à droite, MM. B. N. Stewart, vice-président qui a présenté le conférencier, Gustave-E. Tremblay, surintendant des assurances pour la province de Québec, Jean-M. Vaillancourt, président, Adam et J.-E. Paquet, directeur de l'Association, qui a remercié le conférencier.

Mémoire "inconstitutionnel", selon l'AGEL

Motion de censure contre la FNEUC

Par Jean-Marie Tremblay

Un long débat autour de l'aide fédérale à l'éducation a donné lieu hier soir à l'adoption par le Grand conseil des étudiants de Laval de trois résolutions distinctes. Pendant près de trois heures, les délégués du Grand conseil de l'AGEL se sont interrogés sur le bien-fondé de l'aide fédérale à l'éducation et, par conséquent, sur le contenu du mémoire présenté dernièrement par la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens au gouvernement fédéral.

Mémoire "inconstitutionnel"

Une première résolution constitue en quelque sorte, une motion de censure à l'endroit de la FNEUC, le mouvement national des universitaires canadiens. A la majorité des voix, le Grand conseil a décidé de rejeter les termes du mémoire présenté par la FNEUC à Ottawa, dans lequel on réclamait du gouvernement central l'institution d'un vaste programme de 10.000 bourses d'étude de \$600 chacune. Or, de préciser les membres du Grand conseil, pareille attitude ouvrirait la porte à une violation flagrante de la constitution canadienne. L'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord place l'éducation entre les mains exclusives des gouvernements provinciaux. De l'avis général, à l'AGEL, le gouvernement fédéral n'a pas le droit de s'ingérer de la sorte dans un domaine exclusivement provincial. C'est pourquoi le Grand conseil des étudiants de Laval

se dissocie du mémoire de la FNEUC.

M. Jean-Louis Caron a expliqué que les cinq universités françaises du pays sont intimement attachées à ce principe de la non-ingérence fédérale dans le domaine de l'éducation car, a-t-il dit, l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord a spécialement été introduit afin de préserver la minorité française. Il a laissé entendre que les Grands conseils des universités de Montréal, (Suite à la page 14, 4e col.)

La Lever Brothers achète les Cires Succès Limitée

La compagnie Cire Succès Limitée, fondée à Québec il y a une vingtaine d'années, devient une succursale de la maison torontoise Lever Brothers Limited, en vertu d'une transaction signée aujourd'hui, mercredi 1er mars, entre les deux entreprises.

On apprend de source officielle que la famille Ruelland retire toutes ses actions de la compagnie Cire Succès dont elle était propriétaire et qui passe ainsi intégralement aux mains de Lever Brothers.

Cependant, M. Léo Ruelland garde la propriété de deux autres entreprises familiales, Fortres Industries Limited et Monarch Safe & Equipment Company, fabriques d'articles de cuir fondées par M. Raymond Ruelland il y a un quart de siècle; mais ces deux malsons devront désormais faire affaire uniquement avec Cire Succès.

D'autre part, il semble assuré que rien ne sera changé au cours des dix prochaines années et que M. Léo Ruelland, jusqu'ici vice-président de la compagnie, restera dans le conseil d'administration à titre de directeur et de gérant général durant cette période.

Notre informateur est d'avis que Cire Succès n'aura plus de conseil d'administration propre avec un président et un vice-président, et que le gérant local dépendra directement de l'administration (Suite à la page 14, 1ère col.)

L'échevin Mecteau veut un rapport

Certains employés de la cité indisciplinés?

L'échevin Paul Mecteau s'est élevé contre l'insubordination de certains employés municipaux et a demandé un rapport de l'ingénieur en chef de la cité sur la façon dont a été fait le déneigement de la rue Champlain durant la fin de semaine.

Nous avons obtenu la semaine dernière, l'autorisation de soulever la neige sur les terrains de la Gare Maritime, à la suite de mes interventions personnelles depuis le mois de décembre et d'un téléphone de l'ingénieur Lefebvre, a dit M. Mecteau.

En retard MONSIEUR?

Si vous êtes au nombre des quelque 25.000 propriétaires de véhicules-moteur de la province qui ne se sont pas encore procurés les plaques de l'année 1961, votre automobile vous réserve un ennui de plus ce matin.

Si vous êtes ordinairement ennuyés par le gel de l'essence dans les conduits, par les freins qui collent, par les portes qui ferment mal ou par les roues qui ballottent, dites-vous qu'en plus de ces distractions, comme tout consommateur, votre véhicule est hors-la-loi à compter de ce matin.

Évitez les artères trop achalandées aux heures d'accalmie car les policiers auront l'œil vigilant. Par contre, aux heures de pointe, il n'y a pas d'endroit plus sûr. On vous verra mais on n'osera pas vous intercepter de peur de bloquer toute la circulation.

Si vous êtes un éternel retardataire, de semblables ennuis vous arrivent à tous les ans. Profitez alors de l'expérience acquise pour vous en tirer le mieux possible.

Un conseil quand même, un seul. Prenez la patience à deux mains et sortez vite au bureau d'enregistrement.

A l'Hotel de Ville

Par Benoit Massicotte
Enquête au sujet de l'eau potable

Un groupe de municipalités de la zone métropolitaine va demander au gouvernement provincial de faire une enquête sur la situation de l'eau potable dans la région de Québec.

Le maire Hamel a prévenu hier le comité administratif qu'une réunion a eu lieu des municipalités, et elles sont plusieurs qui ont des problèmes d'approvisionnement en eau.

Le gouvernement provincial sera sollicité de confier à l'un de ses services compétents en la matière la tâche de faire l'enquête.

Campagne de charité pour les jeunes travailleurs

Par J.-Claude Paquet
Le Club 2-N de Québec a annoncé hier soir le lancement de sa campagne annuelle de charité, au profit du Club des jeunes travailleurs.

Bien que la campagne publique n'aura lieu qu'à l'automne, on procédera immédiatement à la collecte pour la section des noms spéciaux, dont l'objectif pour cette année a été fixé à 5.000 dollars.

A cette même occasion, M. Yves Emard, président de la semaine 2-N, a remis un chèque de 1.000 dollars à M. l'abbé Guy Blondeau, aumônier du club des jeunes travailleurs. Ce versement représente la dernière tranche d'une somme de 4.000 dollars que le club 2-N fournit pour financer les activités de cette oeuvre.

BUREAUX A LOUER
340 St-Roch, 700 pi. c. \$90.00
880 du Roi, 500 pi. c. \$60.00
870 du Roi, 350 pi. c. \$45.00
Informations : **EUG. CHALIFOUR INC.**
2485 Chemin St-Louis Tél.: LA 7-1627

C'EST SI BON DE RETROUVER MA FEMME LE SOIR DEPUIS QU'ELLE A OBTENU UN SOULAGEMENT DE LA FATIGUE NERVEUSE
GRÂCE À LA NOURRITURE DU DR. CHASE POUR LES NERFS
"C'est si bon de te retrouver le soir" — voilà ce que me dit mon mari depuis que j'ai obtenu un soulagement rapide des troubles nerveux qui menaçaient notre bonheur!
C'est merveilleux de se sentir en forme — de ne plus connaître de journées "lentes" et de nuits agitées sans sommeil — de se sentir libérée de la Fatigue Nerveuse et de ces sensations de tension, d'irritabilité et de nervosité. C'est merveilleux d'avoir les nerfs solides qui vont de pair avec une bonne santé.
La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs vous aidera à surmonter rapidement la Fatigue Nerveuse!
Nous sommes sûrs que vous commencerez à VOUS SENTIR MIEUX au bout de dix jours si vous suivez les instructions. Sinon, nous vous rembourserons le DOUBLE DE VOTRE ARGENT. Retournez simplement la portion non utilisée.
NF 59-781

PHILIMIS
MM. André Rondeau; Yvan Emond; l'abbé Guy Blondeau et Fernand Trépanier

Vendeurs demandés
Garage important de Québec cherche vendeur d'expérience pour voitures neuves et usagées. Salaires, commission, bonus, bénéfices sociaux. Ecrire en donnant références à **Dépt. 1094 Le Soleil**

Le Savoy
32 de la Fabrique
LUNCH D'AFFAIRES
\$1.40 VIN COMPRIS
TEL.: LA 4-0203
Fermeture à 10 h. p.m.

"NEUFS" LOGEMENTS A LOUER
4 et 5 PIECES
3230 Chemin Ste-Foy
OL 3-1057

MIEUX QUE JAMAIS! SIROP FELLOWS
(NOUVELLE FORMULE RENFORCÉE ET CLAIRE)
Depuis plus de 50 ans, le tonique préféré des adultes et des enfants. Goût agréable. Action prompte et efficace.
PROTÈGE LA SANTÉ

Votre COUVERTURE ne vous inquiétera plus si vous la confiez à:
ALPHONSE MORENCY
210, rue LEE — Tél.: LA 2-3846

PREPOSE (E) A LA CLASSIFICATION
Cherchons personne qualifiée dans la Classification de la correspondance, des dossiers, des livres. Cette personne doit avoir suivi un cours de BIBLIOTHÉCONOMIE. Connaître suffisamment l'anglais pour le lire et posséder au moins 1 an d'expérience dans ce genre de travail décrit plus haut. Toute réponse confidentielle - Prière d'écrire à CASE POSTALE 142 LEVIS.

EMPLOIS EN COMPTABILITE
ANALYSTE DES COURS : Doit participer au développement et l'opération d'une méthode usuelle des coûts. Appréciation des coûts, projets de réduction des dépenses, système pratique de paiement à longue échéance et autres travaux s'y rapportant. Un récent diplômé d'une université ayant de solides aptitudes et de quelque expérience dans ce domaine peut occuper ce poste.
ANALYSTE DES PROCÉDES : Les candidats doivent connaître et posséder l'expérience des machines à cartes perforées et autres machines auxiliaires, plus particulièrement la machine comptable 407 et la calculatrice 604.
Ce poste, au service des procédés et systèmes de comptabilité et de bureau en général, exige une expérience dans ces domaines. Pour le moment la préférence sera donnée aux célibataires. Le candidat choisi travaillera au siège social d'une importante compagnie minière à Port Cartier, une ville moderne située à 500 milles de Montréal sur la rive nord du St-Laurent. Veuillez nous adresser le détail de votre instruction et expérience passée et mentionnez le numéro de cette annonce G-11.
Surveillant de l'emploi, Québec Cartier Mining Company, 1255 boul. Laird, Montréal 16, Qué.

bloc éditorial

NOTRE OPINION...

Juges à leur retraite

Avec l'entrée en vigueur d'un amendement à la constitution qui met fin à toute carrière sur le Banc à l'âge de 75 ans, les tribunaux québécois perdent aujourd'hui quatre de leurs plus anciens magistrats, des juristes qui ont acquis une grande renommée et dont la carrière a été particulièrement brillante en plus d'être longue.

La plus longue carrière sur le Banc a été vécue par le juge en chef Albert Sévigny. Il y siège depuis 40 ans, dont dix-huit en tant que juge-en-chef. Reçu avocat en 1905, M. Sévigny s'intéressa vivement à la politique pendant plusieurs années. Comme député de Dorchester il siégea pendant quelques années à la Chambre des Communes où il occupa les fonctions d'Orateur, de ministre du Revenu dans le cabinet Borden puis celles de secrétaire d'Etat. Il fut aussi choisi membre du Conseil Privé.

Le juge en chef Antonin Gailpeault, de la Cour du banc de la Reine depuis 1930 et juge en chef depuis 1950, s'est occupé de politique municipale — il fut échevin de Québec — et provinciale avant d'être nommé juge. Député de Bellechasse pendant plusieurs années, il fut tour à tour président de l'Assemblée législative, ministre des Travaux publics et du Travail, sous l'administration de Sir Lomer Gouin.

Le juge Joseph-Léon Saint-Jacques, de la Cour du banc de la Reine, depuis 1932, et le juge Wilfrid Edge, de la Cour supérieure du Québec depuis 1946, sont également au nombre des treize éminents juges du Canada obligés de prendre leur retraite. Sans doute, ils l'ont bien méritée et ils ont la satisfaction d'avoir rendu de grands services à la société en plus d'avoir fait honneur à la magistrature. Leur départ causera un vide et de vifs regrets. Ils ont conservé pour la plupart une vitalité remarquable en dépit de leur âge avancé et peuvent encore faire profiter leurs successeurs de leur expérience sur le banc, de leurs connaissances de la loi et des hommes. Puissent-ils jouir d'une longue et paisible retraite!

Les économistes-démons craignent le chômage!

Par Jacques Dupont

Trois coups secs retentissent dans la salle bruyante du comité des bills publics de l'Assemblée législative du Québec. Une voix hésitante annonce: "Le DIABLE..."

Un murmure gagna rapidement les premières rangées d'avocats, de procureurs des différents organismes pour atteindre dans un bruissement presque étouffant les rangées de spectateurs entassés à sonnerie alléluia. "LUCIFER lui-même venait représenter au comité des bills publics les milliers de démons affectés au service des tavernes clandestines, des clubs de nuit sans permis, des cabarets dont les portes ferment à quatre heures de la nuit, etc. En un mot, les démons voulaient faire des représentations auprès du gouvernement sur le projet de loi de la Régie des alcools."

LUCIFER tout habillé de noir, à l'exception d'un manteau de feu qui lui recule les gens saisis de frayeur, s'avance rapidement vers le centre de la salle et là, d'un seul coup, déclare ses titres: "LUCIFER 1er et Dernier, roi des démons, président de l'Empire des enfers, procureur exclusif des 33,545 démons affectés au régime de la loi des liqueurs du Québec."

"Messieurs, les démons ont tenu à faire parvenir leurs représentations au gouvernement, quant à ce projet de Régie des alcools, par suite des répercussions économiques que nous pourrions avoir à subir dans un avenir rapproché. En effet, pour la première fois dans l'histoire de ce service affecté à la province de Québec, les économistes-démons craignent le chômage pour ce secteur si vous mettez trop de soins à édifier..."

une régie efficace et stable du régime des alcools.

"Il faut que les citoyens du Québec réalisent parfaitement qu'ils n'ont pas assez de maturité pour un tel régime et continuent à croire qu'ils ne seront jamais capables d'édifier leur dignité. Nous, les démons, le savons mieux que personne. Il ne faut pas que la situation change. Ou mieux, il faut que la situation progresse, mais toujours vers le bas de la pente."

"Dans le passé, notre service québécois des Liqueurs fut toujours un des plus actifs, avec celui affecté aux pêches de la chair. Ce sont vos meilleurs pêchés. Allez-vous laisser un gouvernement détruire l'orgueil de votre civilisation?"

"Ce qui fait au Québec, c'est un bon régime de tolérance. Les buvettes clandestines, les clubs de nuit mal famés et jouissant de la protection de la police, les heures de fermeture qui ne sont point observées vous permettent toujours de conserver les fruits de votre civilisation."

"En conséquence, nous les démons, nous nous opposons à tout changement dans le régime qu'a connu jusqu'ici la province de Québec. Le plein emploi demeure notre mot d'ordre et la clandestinité doit être le vôtre."

Les spectateurs, les procureurs, les membres du gouvernement étaient abasourdis. Ils regardèrent avec effroi LUCIFER boutonner son manteau de feu et personne ne put lui offrir la réplique. LUCIFER sortit calmement de la salle du comité des bills publics... Un journaliste courut précipitamment à une boîte téléphonique: "Vite, le chef des nouvelles!"



"Vous pouvez dire à vos lecteurs que je me plais bien ici..."

Campagne pour l'achat des produits canadiens

Le 2 mars prochain, M. T. R. McLagan, O.B.E., président de l'Association des manufacturiers canadiens, président de la Canaga Steamship Lines et du conseil de direction de Davie Shipbuilding Limited, visitera la section de la Cité de Québec de l'Association.

En plus de rendre visite aux autorités gouvernementales et religieuses, M. McLagan lancera le deuxième programme organisé par la section locale de l'Association en faveur de l'achat des produits canadiens.

M. McLagan lancera ce programme au cours d'un déjeuner qui aura lieu au Château Frontenac. Depuis déjà trois ans que ce programme "Achetons des Produits Canadiens" a été inauguré à travers le Canada par la CMA et ceci est la deuxième campagne organisée par la section locale. Les efforts locaux sur la promotion des produits canadiens font partie du programme continué qu'a entrepris l'Association pour attirer l'attention de tous consommateurs, manufacturiers,

gouvernements sur la nécessité d'augmenter la production nationale afin de créer plus d'emplois si nous voulons maintenir notre stabilité économique, en achetant de préférence des produits canadiens lorsque ceux-ci sont à qualité et à prix égaux avec des produits importés. Il va sans dire que l'Association inclut aussi ses membres et tous les producteurs à pousser la vente de leurs produits canadiens sur les marchés locaux et extérieurs.

Le déjeuner sera présidé par M. B.I. Burgess, gérant général de la Canadian General Electric Co. Ltd. à Québec et président de la section de la Cité de Québec de l'Association.

Le programme "Achetons des Produits Canadiens" a été élaboré et mis en oeuvre par un comité sous la présidence de M. Marcel Drolet de la Laiterie Laval Enr. Les membres du comité qui collaborent avec M. Drolet sont MM. Bernard Fortier, de La Glace

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec efficacité sans douleur dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance agit tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

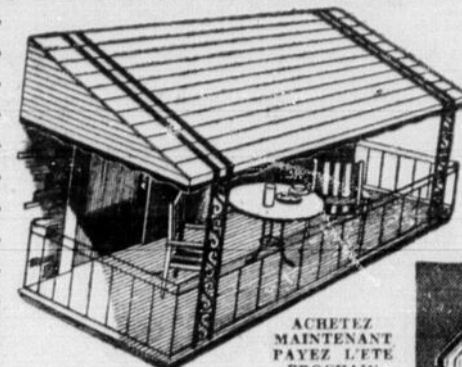
Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnante et rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement

est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation. Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui agit actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en vente en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmaceutical, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolyndin. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Défaite cuisante

KARLSRUHE, ALLEMAGNE (PA)—Le chancelier Conrad Adenauer a subi hier une importante défaite de politique interne lorsque son projet pour organiser un second réseau de télévision sous contrôle de l'Etat a été jugé inconstitutionnel. Le jugement de la cour constitutionnelle a eu pour origine une poursuite inscrite il y a cinq mois par les gouvernements de quatre Etats allemands dominés par les socialistes. Le nouveau réseau projeté qui avait déjà reçu considérablement de publicité, était censé être financé principalement par les annonces commerciales.



VENTE EPARGNEZ JUSQU'A 40%

AUVENTS de FIBREGLASS OU d'ALUMINIUM

\$27.95 ET PLUS SELON LES DIMENSIONS

Tél.: LA 2-5763
419 St-Anselme Québec

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ ULTERIEUREMENT

MORRIS — les pionniers dans l'industrie — vous offrent une nouvelle conception d'auvents de fibreglass et d'aluminium aux prix du manufacturier. Fall sur mesures dans toutes les dimensions et toutes les couleurs pour balcons, patios, fenêtres et porches.

ESTIMATIONS GRATUITES TERMES FACILES

Wm MORRIS FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND BOND DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FÊTRES

ET CELLES DES AUTRES

Position précaire?

Le "Montreal Star" considère la position du premier ministre Jean Lesage comme assez précaire, devant les restrictions imposées par le gouvernement Dieffenbaker, à la conférence fiscale entre les provinces et Ottawa.

Selon le journal, M. Lesage ne peut être blâmé d'exprimer amèrement sa déception devant l'attitude du présent Cabinet. Si les choses ne s'améliorent pas d'ici quelque temps il se pourrait fort bien que M. Lesage soit contraint de remettre l'application de son programme à plus tard. Ou bien il sera obligé de reporter l'exécution du programme exposé devant ses électeurs, ou bien il devra prélever des impôts additionnels.

Les propositions de M. Dieffenbaker semblent viser certaines subventions dont profiterait Québec, alors qu'elles résultent en beaucoup de gêne pour l'Ontario. Ce qui place M. Lesage dans une position plutôt délicate, en affaiblissant ses chances d'obtenir d'Ottawa une expansion raisonnable de revenus pour le Québec.

Se mieux connaître

Commentant la visite prochaine du président Kennedy à Ottawa, l'"Ottawa Citizen" exprime l'avis que des échanges de cette nature contribuent à accroître la compréhension entre les deux pays.

A l'époque où M. Vincent Massey était gouverneur général, il avait adressé la parole au Congrès américain et avait ainsi contribué à créer une meilleure compréhension entre les deux pays. De plus, ces visites de courtoisie — comme la récente visite à Ottawa d'un groupe de membres du Congrès américain — visent à renouveler l'intérêt que chaque pays porte envers l'autre.

Il est certainement plus important d'informer les Américains sur le Canada que le Canada sur les Etats-Unis; les

Canadiens connaissent beaucoup mieux les Etats-Unis que les Américains notre pays. Une visite à Washington du général Vanier servirait largement notre cause.

Sauver le dollar

Le plus agréable de tous les points importants qui apparaissent au programme du président américain John Kennedy est la réputation de toutes les mesures protectionnistes et ce, afin de sauver le dollar.

Le "Sun" de Vancouver qui écrit ce commentaire ajoute que "dans son ensemble, le programme de M. Kennedy est un qui devrait être envisagé avec sympathie de la part du Canada, même si des réserves s'imposent à quelques égards".

"Ottawa peut difficilement entrer en bataille contre la campagne américaine en vue d'accroître les exportations car nous tentons nous-mêmes de faire la chose". D'après le "Sun" plus le dollar sera fort, plus le monde occidental, Europe et Amérique, seront en mesure de lutter contre l'offensive communiste.

Fluor et eau

Le "Telegram" de Toronto applaudit aux recommandations formulées par la Commission Royale d'enquête instituée en Ontario, concernant la fluoruration de l'eau.

Une législation à brève échéance permettant aux municipalités d'ajouter du fluor à leur approvisionnement en eau doit être la conséquence logique du rapport de la Commission qui a étudié cette question. Toute autre mesure serait impensable en raison de l'appui sans réserve que les autorités médicales, dentaires et publiques ont accordé au rapport.

Une fois adoptée la loi permettant la fluoruration de l'eau, ceux qui font obstruction à ce projet perdront leur temps, même s'ils doivent retarder l'application de cette mesure qui sera d'un grand profit pour toute la communauté.



M. E. Ross, Georges Léger, Anthony Ferrah, Kent Biel et Pierre Saillant.

Au club Rotary

KENT BIEL GAGNE LE CONCOURS

Par Robert BRISEBOIS
Kent Biel, étudiant au Québec High School, s'est classé premier lors d'un concours oratoire qui s'est déroulé, hier après-midi, devant les membres du Club Rotary de Québec. Les quatre concurrents qui se sont disputés la palme paraissent fort bien préparés et tous ont fait montre d'un excellent contrôle en même temps qu'ils se sont adressés avec une diction parfaite. Les discours ont été prononcés en anglais et les deux jeunes canadiens-français qui participaient à la compétition se sont exprimés dans la langue de Shakespeare avec assurance et intelligence.

Les concours organisés par le Club Rotary marquent une amélioration sensible dans l'art oratoire chez nous. Certains devraient prendre exemple de la méthode utilisée pour apprendre à ces jeunes l'art de s'exprimer en public. Les concurrents qui préparent, chaque année, des jeunes gens pour ce

concours ont le mérite d'avoir débarrassé notre façon de s'exprimer en public de toutes ces fioritures oratoires de style pompier, accentuées d'envoies grandiloquentes à faire pleurer les "deux orphelins". A moins d'avoir l'intention d'embarrasser le peuple dans une vaste révolution, il est assez évident que la persuasion se passe des cris déchirants d'un tribun hystérique.

Le gagnant nous a donc présenté, sur un ton calme et mesuré, une allocution fort bien préparée. Sur la question qu'est-ce qu'un homme, il a brodé une thèse fort sympathique. D'abord, il a cité Shakespeare qui avait vu dans l'homme cette "ombre qui parle".

Phénomène merveilleux, remarque le jeune conférencier, l'homme est le symbole même de la réussite de la nature.

C'est Georges Léger, de l'Académie de Québec, qui s'est classé au second rang. Il a traité de la jeunesse et de l'avenir. Ne nous jugez pas trop vite, a-t-il dit, aux adultes qui l'écoutaient, nous ne sommes pas tous des beatniks ou des bioous noirs; nous sommes des jeunes pleins d'espoir. Ayez confiance en nous. Nous, nous avons confiance en vous.

Macabre découverte

McCormick S. C. (G.A.) — Les cadavres de cinq personnes ont été trouvés dans l'ancien automobile submergée dans un ruisseau grossi par les eaux à McCormick, en Colombie du Sud. Les autorités ont laissé entendre que l'automobile avait apparemment capoté sur un chemin de campagne pour verser dans le ruisseau.

Canadiens à l'honneur

Ottawa (PC) — L'Ambassade japonaise a annoncé que deux Canadiens sont parmi les six gagnants d'Amérique du Nord, qui ont été couronnés à l'occasion d'un concours patronné par la Société japonaise pour l'avancement des Relations culturelles internationales. Le Dr Douglas J. Wilson, de Montréal, s'est vu remettre \$500 pour s'être classé deuxième, et Lawrence A. Leaf, de Vancouver, des livres japonais d'une valeur de \$100, pour avoir obtenu la troisième place.

L'hiver est la saison propice pour l'amélioration des maisons

Pourquoi Attendre au Printemps?

FAITES-LE MAINTENANT

VOUS DESIREZ AGRANDIR VOTRE MAISON OU LUI APPORTER DES AMELIORATIONS TELS UNE ANNEXE OU FINIR VOTRE SOUS-SOL?

Nous avons baissé nos prix pour collaborer avec la "Campagne des Travaux d'hiver et ainsi vous faire profiter de nos "SPÉCIAUX de MARS"

CONTRE PLAQUE 4 x 8 B.C. Fir \$3.40 4 x 8 B.I.C. \$2.98 1/4 5/16 \$8.00	MASONITE imitation de bois 4 x 8 la feuille \$4.40 1/2 : 4 x 8 la feuille \$1.65	PLANCHES MURALES "Gypsum" 4 x 8 — 4 x 9 4 x 10 — 4 x 12 DIMENSIONS d'épais 42" DU MILLE
QUINCAILLERIE PENTURES 3" x 3", jaune 39c POIGNÉES A BOUTON CONCAVE fini chrome à partir de \$1.80 la douz. PENTURES D'ARMOIRE 30c LA PAIRE	ARBORITE 4 x 8 la feuille \$13.95 En spécial lot à \$12.95	PORTES PLIANTES MODERNFOLD \$29.95 PORTES PLIANTES Spacemaster \$19.95 PORTES PLIANTES Eastern \$11.95 PORTES acajou et merisier 1 1/2" Toutes grandeurs EN SPECIAL \$4.50
Loquets 60c douz. de portes POIGNÉES 1.49 à partir de CH. CLOUS 2 1/2" 11.69 le baril CLOUS 3" 11.98 le baril CLOUS 3 1/2" et 4" 11.32 le baril	CHEMINÉE PRE-FABRIQUEE "Selkirk" DISPONIBLE EN 5 GRANDEURS: 2' - 3' - 6' - 7' - 8'	PORTES PLIANTES \$4.50 * Spéciaux 40% D'ESCOMPTE sur PINCEAUX SPRED SATIN GLIDDEN 100% latex. Prix rég. \$8.40 SPECIAL LE GALLON \$6.10

LIVRAISON IMMEDIATE — FACILE A INSTALLER — SAUVEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT
Approuvée et acceptée par la Centrale d'hypothèque. Peut s'adapter à tout établissement résidentiel et commercial.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 le samedi jusqu'à midi
Livraison gratuite par toute la ville.

FERNAND MORISSETTE INC.
Bois et matériaux de construction. Quincaillerie, etc
ROUTE NATIONALE NO 2 ANC. LORETTE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE: 87-22875

5 ans de pénitencier pour deux Québécois



PREMIERE MESSE — Des cérémonies religieuses se sont déroulées récemment en l'église St-Ambroise de Loretteville, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de R. P. Origène Voisine, eudiste, fils de M. et Mme Emile Voisine, de St-Pascal de Kamouraska, et dans cette dernière localité où le nouvel ordonné a chanté sa première messe, le lendemain.

Jean-Guy Simard, 15 ans et Raymond Masson, 18 ans, ont été respectivement de 3 et 2 ans de pénitencier de la part du juge Alphonse Garon, des Sessions de Paix. "Avez-vous quelque chose à dire avant le prononcé de la sentence...?" de demander le juge à l'inculpé Simard. Ce dernier a répondu d'une voix ferme: "Non, Monsieur le juge". Puis suivirent les sentences concernant différents chefs d'accusation tirés d'un dossier que le magistrat qualifia de "fantastique" pour un aussi jeune inculpé.

SIX MOIS

Jean-Guy Martel, 21 ans, de Québec a été condamné à 6 mois de prison par le juge Gérard Simard pour voies de fait graves sur la personne de Martial Lacombe.

Pour conduite d'auto sans permis: \$10 et les frais ou 8 jours de prison; pour avoir donné de faux nom et adresse pour l'obtention illégale d'un permis de conduire: \$100 ou un mois; pour vol d'une sacoche contenant différents objets d'une valeur globale de \$32.; deux mois de prison; pour vol avec effraction dans les résidences des Drs Roger Foley, Louis Coulonval et L.-P. Roy, ainsi que dans trois autres résidences: 3 ans de pénitencier sous chaque chef.

Le juge Garon a toutefois précisé qu'il s'agissait de sentences concurrentes et il lui imposa 3 ans en ajoutant que vu son jeune âge, il recommanderait qu'il soit envoyé au Centre Laval où il pourra apprendre un bon métier et éviter la promiscuité des adultes confinés à St-Vincent de Paul proprement dit.

Quant à Masson, son record était

de beaucoup moindre. Il fut condamné sous trois chefs, soit les voies avec effraction chez Wilfrid Podesta, Mc Benoit Pelletier et Charles Lacroix, accusations sur lesquelles il avait plaidé coupable le 17 février. Masson a opté de lui-même pour le Centre Laval, soit deux ans, de préférence à 12 ou 18 mois à la prison locale. Avant qu'ils ne prennent la direction de la métropole, le juge a cependant tenu à leur donner paternellement certains conseils qu'il a bon espoir de voir mis en pratique avant qu'il ne soit trop tard.

"Vous allez dans un milieu où il vous sera possible d'apprendre un bon métier, de vous plier à une discipline et une règle de vie susceptible de faire de vous d'honnêtes citoyens et d'habiles artisans. Ce n'est pas de gâterie de cœur que je vous envoie à cette institution pénale, mais la société

se doit d'être adéquatement protégée, et vous Simard, vous seriez passible de 14 ans de pénitencier après ce que vous avez fait".

"Vous êtes jeunes tous deux, vous avez maintenant la chance de repartir à neuf dans cette vie qui vous réserve tant de satisfaction du devoir accompli, pour peu que vous vous aidiez vous-mêmes. Faites des hommes de vous, conduisez-vous bien là-bas et surtout ne prétez pas l'oreille aux suggestions de criminels endurcis que vous pourriez rencontrer et passez outre aux expériences qu'ils pourraient raconter devant vous. Vous allez payer votre dette à cette société mais vous y reviendrez et vous reprendrez à neuf cette vie que vous étiez à gâcher à tout jamais. Pour peu que vous vous aidiez, je saurai, en temps et lieu, vous aider auprès des autorités de la Cour des par-

don et abréger si possible, votre

période de détention. Bonne chance, et prouvez-moi, prouvez à la société qu'il y a encore du bon en vous". Les deux inculpés ont remercié le juge puis sont repartis pour commencer à servir leur peine.

Cautionnement de \$2,000

Sous l'accusation d'avoir volontairement mis le feu à l'entrepôt de Gérard Chabot, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1960, Benoît Savoie, 21 ans, demeurant à St-Syl-

SENTENCE SUSPENDUE

Pour avoir frustré Emile Dion de \$17 et P.-A. Gaudreault de \$52, un organisateur d'unions, domicile rue Hamel, a dû s'engager tout d'abord à tout rembourser, puis, à fournir

un cautionnement de paix de \$200 et il a reçu une sentence suspendue d'un an. Il a commencé à rembourser ses victimes et continuera à le faire dès qu'il pourra recommencer à travailler.

Cellule d'espions

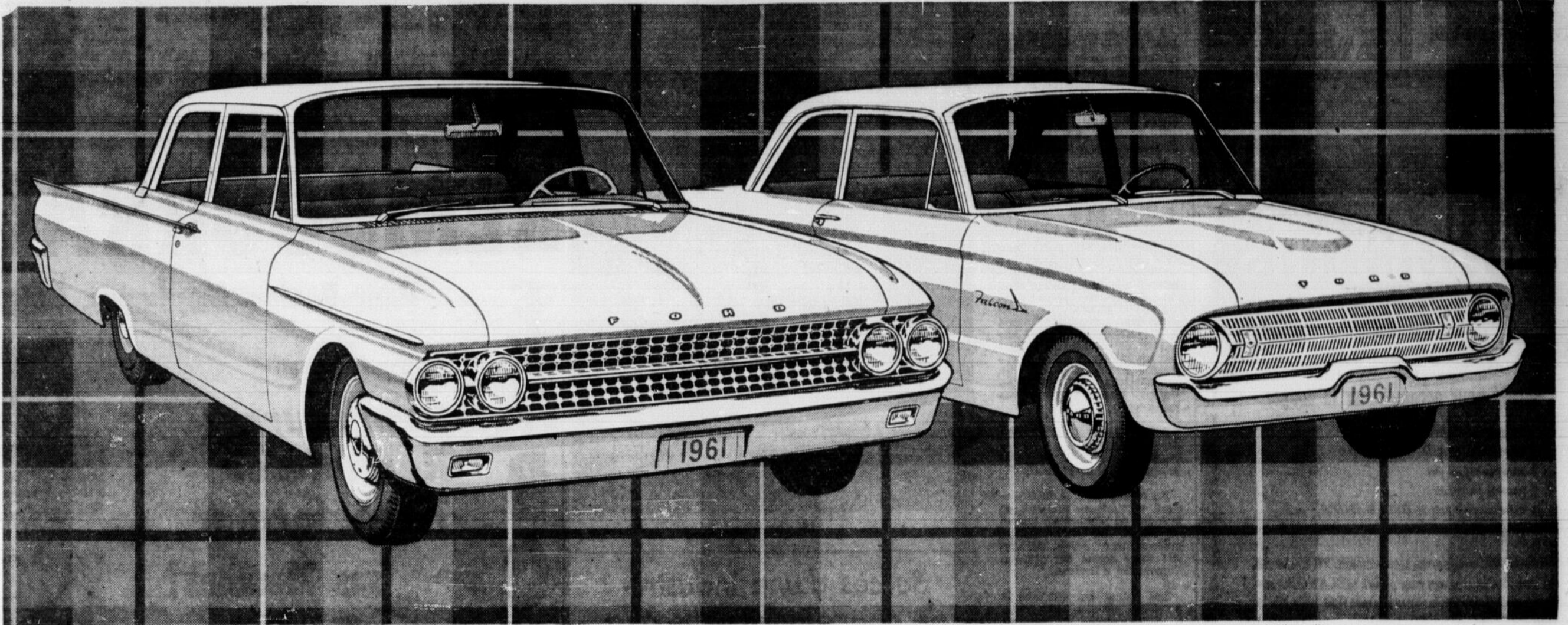
VARSOVIE — (Reuter) — Les autorités de la Sécurité polonaise ont arrêté les membres d'une cellule d'espionnage, qui auraient transmis des secrets d'Etat à des agents de la Sécurité américaine. C'est ce qu'a révélé hier l'agence polonaise de nouvelles PAP. Les accusés sont censés subir leur procès dans quelques jours.

Prenez quotidiennement contact avec le monde extérieur en consultant L'Événement-Journal.

Octroi de plus de 2 millions

Baton Rouge, Louisiane — (PA) — L'administration de l'Etat a voté un octroi de plus de 2 millions de dollars pour aider à payer les salaires de tous les professeurs d'écoles de Nouvelle-Orléans, y compris deux écoles intégrées.

Voyez combien vous fait économiser le DUO DE L'ÉPARGNE FORD




Le sedan Tudor Fairlane

La moins chère des voitures à prix modique

Le sedan Tudor Falcon

La voiture compacte qui donne la mesure de l'excellence

La Ford 
peut vous faire économiser jusqu'à **\$75⁴⁰** sur les frais d'exploitation!

Voiture remarquable... économies remarquables! Lignes classiques, incomparable qualité Ford en plus d'une économie réelle et de la sûreté de fonctionnement du célèbre moteur 6-cyl. Mileage Maker Ford. Toutes les Ford demandent peu d'entretien et sont garanties pour 12 mois ou 12,000 milles, selon le cas qui se produit le premier.

La 6-cyl. Ford vous offre plus d'avantages et d'agrément. Voyez-la chez le vendeur Ford-Monarch-Falcon de votre voisinage. Voici les économies que la Ford vous fera réaliser si vous roulez en moyenne 12,000 milles par année:

- ☆ 30,000 milles entre les graissages de châssis—économie de \$18.00 (pour 12,000 milles)
- ☆ 4,000 milles entre les changements d'huile—économie de \$6.60
- ☆ Autoréglage des freins—économie de \$4.00
- ☆ Silencieux aluminisé trois fois plus durable—économie de \$18.70
- ☆ Email lustré diamant qui n'a jamais besoin de cire—économie de \$23.00
- ☆ Boîte automatique, réglage de la tringlerie des gaz seulement—économie de \$5.10.

La Falcon 
la voiture compacte la plus économique et celle qui se vend le plus!

Falcon changera toutes les opinions que vous pouvez avoir au sujet des voitures compactes! Voici une parfaite alliance de style, économie, puissance et maniabilité, en plus de nombreux avantages au point de vue économie.

La Falcon a une robuste construction, est amplement spacieuse pour 6 personnes de bonne taille et son coffre mesure près de 24 pi. cu. Et la Falcon a la plus grande valeur au moment de la revente.

Voyez vous-même—Voici la preuve qu'aucune autre voiture compacte ne se compare à la Falcon '61:

- ☆ Jusqu'à \$710 de moins que certaines voitures compactes
- ☆ 4,000 milles entre les changements d'huile
- ☆ Jusqu'à 35 milles au gallon d'essence ordinaire
- ☆ Email lustré diamant qui n'a jamais besoin de cire
- ☆ Garantie de 12 mois ou 12,000 milles, selon le cas qui se produit le premier
- ☆ Ailes avant boulonnées peu coûteuses à remplacer
- ☆ Moteur 6-cyl. standard ou 170 Spécial, plus puissant (tous deux consomment de l'essence ordinaire).

Venez voir sans délai le duo de l'épargne!

Faites-vous expliquer tous les avantages... voyez les économies que vous pouvez faire!



Laurentide Automobiles INC.

Distributeur pour la ville et le district — Jean Champoux, président

25 rue Dorchester Tél.: LA 5-8181

MOTORS LTD.

Le plus ancien vendeur d'automobiles à Québec

Distributeur pour la ville et le district

Eric Wade, président — Victor Page, gérant des ventes

777 Boul. Charest Ouest Tél.: MU 1-4626

Centre industriel St-Malo

Garage W. Martin LTÉE

Seul vendeur autorisé pour Lévis et la région

André Champoux, président

Rond-Point, Lévis Tél.: TE 7-8801

La vie mondaine

Clubs et Cercles

M. Alexandre Janta, poète et écrivain polonais, prononcera une conférence jeudi soir à l'Institut Canadien. Les invités d'honneur sont, Monsieur Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Monseigneur Adrien Falardeau supérieur du séminaire de Québec, le révérend père Florian Larivière, o.p., recteur du collège des Jésuites, le révérend père Réal Corriveau, supérieur de l'externat classique Saint-Jean-Eudes, le révérend père Georges-Henri Lévesque, o.p., Monseigneur Paul-Emile Gosselin, M. et madame J.-B. Soucy, M. Thadée Poznanski, M. et madame Wilbrod Bludé, M. et madame Raymond Dubé, M. et madame La-Philippe Roy, ainsi que les directeurs de l'Institut et leurs épouses. La conférence sera suivie d'une réception, à la bibliothèque de l'Institut.

Le gala gastronomique annuel, organisé par le comité féminin du club Optimiste de Lévis aura lieu samedi, 4 mars, un mariage militaire de Lévis. La réception est sous le distingué patronage de M. Georges Laflamme, président des fêtes du centenaire de Lévis et de ma-

dame Laflamme. Les invités d'honneur sont, M. Roger Roy, député provincial du comté de madame Roy, M. et madame R.E. Lambert de Montréal, M. Henry-Crochetière, de Sherbrooke, M. et madame Roland Guertin, M. et madame Roland Houle, le Dr et madame P.-H. Gauvin, M. et madame Maurice Bloudeau, M. et madame J.-M. Parent, M. et madame Benoit Morin, le Dr et madame Robert Powers, et M. et madame Jean-Paul Brassard.

Réceptions

Mlle Odette Beau-dry recevait mademoiselle Françoise Bourget à dîner, samedi dernier.

Un groupe de parents et d'amis de madame Raymond Girard se sont réunis à sa résidence, samedi soir dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Déplacements

Madame René Lessard, présidente du district de Montréal de l'Association féminine progressiste conservatrice est attendue à Québec en fin de semaine à l'occasion du congrès de cette association. La présidente du district de Québec est madame L.-P. Gagnon de notre ville.

M. et madame Louis Rantz de New York ont passé une dizaine de jours dans notre ville, les invités de M. et madame Euclide Girard.

La jeune harpiste Lise Nadeau fait honneur aux Québécois à l'étranger

(Par Paule TURGEON)

Un concert au New Jersey, une tournée dans le Mid-West des États-Unis, un récital au Canada, pour exécuter des oeuvres écrites spécialement pour elle, tels sont quelques-uns des projets de la jeune harpiste québécoise Lise Nadeau.

Tous connaissent Lise Nadeau pour avoir entendu parler un jour ou l'autre de ses succès, comme pianiste d'abord, et plus récemment comme harpiste. Le 13 février dernier, elle se méritait les éloges de la critique new-yorkaise lors d'un concert au Carnegie Hall, et en septembre 1959, elle était parmi les gagnantes du premier concours international de harpe à Tel-Aviv, en Israël.

Premier prix du Conservatoire

Les parents de Lise, M. et Mme Yvon Nadeau, demeurent à Sillery avant d'habiter Ste-Hélène de Dorchester. Ils étaient tous deux musiciens, et ce fut pour cette raison que Lise commença à étudier le piano dès l'âge de cinq ans.

A dix ans, elle décidait d'apprendre aussi la harpe. Elle remporta ensuite le prix Rotary et à douze ans fut gagnante des Matinées Symphoniques.

À quatorze ans, Lise Nadeau était diplômée du Conservatoire de musique de la province de Québec avec une grande distinction pour la harpe, et terminait ses études en piano l'année suivante. A ce moment, elle avait déjà donné des concerts au Nouveau-Brunswick et à Québec.

"J'aurais aimé apprendre aussi l'orgue", dit-elle.

Choix

A ce moment, la jeune musicienne décida de partir pour New York et dut faire son choix entre les deux instruments: elle poursuivit ensuite ses études en harpe avec Marcel Granjany durant un an et demi grâce à des bourses du Conseil des Arts et du Ministère de la Jeunesse. C'est sur les instances de son professeur qu'elle se présenta au concours de Tel-Aviv, où étaient inscrits deux cents concurrents.

A cette occasion, elle donna deux concerts en Israël, à Jérusalem et à Tel-Aviv, où le public était très attentif.

En février dernier, Lise Nadeau obtenait sa maîtrise en musique de Manhattan School of Music, où elle enseigne présentement. L'été dernier, elle avait donné des cours à l'université d'Indiana.

Les jeunes qui étudient la musique, dit-elle, consacrent à leur instrument beaucoup moins de temps qu'aujourd'hui. Les distractions les sollicitent

de toutes parts, et c'est la raison pour laquelle la harpe, instrument difficile, a peu adeptes.

Oeuvres écrites pour elle

Lise Nadeau a eu l'occasion de rencontrer plusieurs compositeurs qui ont écrit des oeuvres pour elle. Elle espère jouer ces pièces l'an prochain, à New York, Bergenfeld, Karina, Flagello, et Carlos Salzedo sont parmi ces compositeurs.

Lise est d'avis que tout musicien doit inclure des oeuvres modernes dans son répertoire, même si le public ne les comprend pas toujours. Lors de son concert au Carnegie Hall, en février, elle présentait pour la première fois à New York "Poème", de Paul Ben Haim.

Les critiques ont été un-

nimes à reconnaître en Lise Nadeau une véritable artiste, et celle-ci s'en déclare très heureuse, car "Je crois, dit-elle, que la critique new-yorkaise est la plus sévère au monde."

Retour à Québec?

Françoise, Odile et Denise, les trois jeunes soeurs de Lise, ont reçu comme elle la première médaille de solfège du Conservatoire de la province, et étudient présentement le violon et le violoncelle à New York avant de donner des concerts comme leur aînée. Toutes quatre ont déjà présenté des récitals ensemble, et aiment jouer Haendel, Vivaldi et Granjany.

Mais Lise songe à revenir au Canada. "Je crois que lorsqu'un élève a fini d'apprendre avec un maître, il doit s'éloigner, s'en dégager pour trouver sa vraie personnalité."



Lise Nadeau

Succès d'une industrie de poupées rattaché à la psychologie de l'enfance

Par Robert Taylor de la Presse Canadienne

Toronto, (PC) — Un intérêt dans la psychologie appliquée est important dans le succès de l'industrie de la fabrication des poupées, soutient le manufacturier de jouets Emanuel Grossman.

Grossman et Arthur Cone sont associés dans une entreprise qui fabrique près de 250 poupées différentes.

Fabriquer une nouvelle poupée est toujours un risque et avant de commencer la production, ils veulent savoir quelle sera la réaction d'un enfant.

Travaillant en coopération avec des psychologues et des cliniciens de bien-être pour enfants, ils croient avoir trouvé pourquoi les fillettes — et les garçons — aiment les poupées.

"Une fillette qui berce une poupée joue son rôle dans le groupe familial", dit M. Grossman. "L'enfant pose des questions à ses parents, puis réagit en conséquence à l'endroit de ses poupées."

L'atmosphère familiale

Les psychiatres peuvent reconnaître, par l'observation au jeu, l'enfant troublé mentalement.

La friction et la querelle entre les enfants reflètent fréquemment le désaccord entre le père et la mère de l'enfant.

Et, dit M. Grossman, un enfant troublé au point de vue émotif, révèle parfois un conflit intérieur, en ne s'amusant pas comme il faudrait avec ses poupées. La fillette pourra même lancer la poupée contre un mur ou la piétiner.

Par expérience, on a constaté que des poupées molles en peluche attirent les enfants dont l'âge varie de un an à deux ans et demi. Les fillettes de trois ans aiment des poupées que l'on peut habiller et laver. Et à quatre ans, à mesure que leur expérience s'élargit, les fillettes préfèrent le jeu plus compliqué de tenir une maison de poupée.

La faculté qu'ont les enfants de voir leur image dans leurs poupées ont incité l'entreprise à fabriquer une poupée qui peut passer à travers les diverses phases de la maladie. On peut appliquer des points pour simuler la rougeole ou la varicelle. Et les jambes et les bras dans la plâtre, des béquilles, du diachylon et du coton à bandage peuvent être fournis pour permettre aux poupées de se remettre d'accidents.

COSETTE



vos horoscope

MERCREDI, 1er MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) Du court déplacement vous ferait le plus grand bien, car votre esprit a besoin de détente. Pour ce qui est de votre travail, faites en sorte de mener à bien le plus tôt possible les améliorations que vous souhaitez.

21 avril au 20 mai (Taureau) Vous pouvez vous attendre à des obstacles si vous avez fait des projets de sortie pour ce soir. Vous avez tendance à être d'humeur capricieuse dans vos affections et vos amours, aujourd'hui. Cette attitude pourrait vous attirer des ennuis.

21 mai au 20 juin (Gémeaux) Votre amabilité sera bientôt payée de retour. Ne vous laissez pas abattre par des inquiétudes plus ou moins justifiées, et réservez-vous quelques moments de distraction au cours de la soirée.

21 juin au 20 juillet (Cancer) Recherchez la compagnie d'amis qui sauront vous divertir. Si vous avez des affaires importantes à régler, faites-le tôt afin de vous détendre à votre aise en fin d'après-midi ou en soirée.

21 juillet au 20 août (Lion) La marche des événements vous incite à vous replier sur vous-même, non pour broyer

du noir mais pour mieux vous concentrer et prendre des décisions sans influence extérieure. Votre attitude est la bonne.

21 août au 20 septembre (Vierge) Journée favorable aux relations avec des amis de fraîche date. Une personne un peu plus âgée que vous s'intéresse fortement à vos activités et vos déplacements.

21 septembre au 20 octobre (Balance) Des événements soudains et imprévus vous déroutent momentanément, et vous devez conserver tout votre sang-froid pour éviter des complications.

21 octobre au 20 novembre (Scorpion) Méfiez-vous des nouvelles connaissances que vous ferez aujourd'hui. Une d'entre elles n'est pas aussi sincère qu'elle le semble. Ne résistez pas au désir de prendre du repos.

21 novembre au 20 décembre (Sagittaire) Ne révélez vos projets qu'à des amis en qui vous avez entière confiance, car certaines personnes de votre entourage n'attendent qu'une parole imprudente de votre part pour vous faire des ennemis.

21 décembre au 20 janvier (Capricorne) Faites cesser cette froideur apparente à l'égard des êtres que vous ai-

mée. Ils en souffrent et ne comprennent rien à votre attitude. Une franche explication, sera préférable et apportera de bons résultats.

21 janvier au 20 février (Verseau) Vous commencez à entrevoir l'avenir plus clairement, et vous recevez une marque d'amitié qui vous touche. Vous effectuez un achat qui vous tente depuis longtemps. Joye sentimentale dans la soirée.

21 février au 20 mars (Poissons) Le repos, la solitude et les distractions paisibles sont à recommander pour vous ce soir. Hâtez-vous de mettre de l'ordre dans vos affaires, de façon à mieux profiter des chances qui se présenteront bientôt à vous.

L'enfant ne aujourd'hui aura le goût du risque et de l'aventure. Il aimera les voyages, les excursions en montagne et les rencontres imprévues. Sans cesse à l'affût de la nouveauté, il ne craindra jamais l'originalité, au risque d'étonner parfois les siens. Il se passera pas un goût très prononcé pour l'étude, car malgré un talent réel, son imagination l'entraînera souvent au-delà de ses manuels. Ce sera un être indépendant qui aura beaucoup de succès auprès de ses relations.

Yvette Bureau INC.
Corsetière
171 ST-VALLIER O.
LA 5-5033

Hellmann's

"Supérieure en tout point"

Salade pour accompagner le souper

- 1 tasse chou haché
- 1 tasse carotte râpée
- 1 tasse céleri en dés
- 1 pomme moyenne
- 1/2 tasse sauce à salade HELLMANN'S
- Sel et poivre

PRÉPARER les légumes; bien refroidir. TRANCHER en lamelles la pomme non pelée. MÉLANGER aux légumes. AJOUTER la sauce à salade HELLMANN'S; bien mélanger. ASSAISONNER au goût. REFROIDIR tout à fait; servir sur de croustillants légumes verts feuillus. GARNIR de fines herbes et de céleri.

RENDEMENT: 6 portions.

TOUTES LES MESURES SONT RASES

Le monde féminin

Club de Curling Jacques-Cartier

Le thé hebdomadaire du Club de Curling Jacques-Cartier est servi aujourd'hui par madame Roger Lacroix et madame Pierre Leboeuf.

POUR LES 2 DERNIÈRES SEMAINES!
la nouvelle GAINÉ LIVING*
Playtex
est garantie vous avantager plus que toute autre gainé!

Portez-la pendant 30 jours. Si elle ne vous donne pas entière satisfaction, nous vous en rembourserons intégralement le prix!

Fraicheur et confort nouveaux!
Le latex merveilleusement lisse est maintenant doublé de coton frais et doux. La gainé, parfaitement absorbante, s'enfile et s'enlève aisément; la bande de la taille ne roule pas; les jarretelles sont ajustables. Elle garde sa forme beaucoup plus longtemps. Toutes les tailles, en blanc.

Seule la Playtex garantit un tel remboursement!
Portez votre nouvelle gainé Playtex "Living" pendant 30 jours. Si elle ne vous donne pas entière satisfaction, renvoyez-la à Playtex avec votre facture. Nous vous en rembourserons intégralement le prix!

Achetez la vôtre aujourd'hui même! Cette offre d'essai de 30 jours n'est valable que pour les gainés achetées entre le 15 février et le 15 mars. Les gainés ne doivent pas être renvoyées après le 15 avril.

\$7.95

taille 24" hanches 36" taille 23" hanches 35"

avec une gainé ordinaire avec une nouvelle Playtex

Playtex

PLAYTEX LTD. • PLAYTEX PARK • ARNPRIOR (ONT.)
*Marques déposées

REMBOURRAGE

Pour Pâques Mesdames, faites

Renover Rembourrer Remodeler Transformer vos Meubles!

Confiez-les nous dès aujourd'hui

- ✓ Choix de tissus
- ✓ Styles et couleurs variés.
- ✓ GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
- ✓ TERMES SI DESIRE
- ✓ ESTIME GRATUIT A DOMICILE
- ✓ TRAVAIL EXECUTE PAR DES EXPERTS
- ✓ SATISFACTION GARANTIE

VILLE-MARIE

REMBOURRAGE

736, RUE STE-MADELINE
Tél.: 623-1589

ici Paris

Paris raffole... du nouveau vert velodun qui se trouve partout : dans les soies, les co-

tons, les laines, les accessoires, les pailles et même les flacons de parfum.

La Science rapporte qu'une Tablette Spéciale Soulage les "Bouffées de Chaleur" et l'Irritabilité dues au Retour d'Age chez la plupart des Femmes!

Coburg, Ontario. (Spécial) — La science offre de nouvelles preuves que les femmes peuvent être efficacement soulagées de la plupart des maux dus au retour d'âge! Oui... soulagées sensiblement des "bouffées de chaleur", de la tension nerveuse et autres maux d'origine fonctionnelle... grâce à une remarquable tablette mise au point spécialement pour remédier à ces maux. Des résultats satisfaisants furent obtenus lors de traitements suivis à la maison!

L'irritabilité fut calmée. Les étourdissements cessèrent. Les "bouffées de chaleur" suffoquantes disparurent. L'une après l'autre, les femmes traitées éprouvèrent une sensation de "bien-être". La plupart des femmes soumises aux essais remarquèrent un soulagement frappant!

Cette formule est une combinaison unique de médicaments apaisants... elle s'attaque directement à la cause des troubles. Agissant par l'intermédiaire du système nerveux sympathique de la femme, elle soulage la tension nerveuse et les maux physiques qui ont rendu tant de femmes malheureuses. Nos essais cliniques démontrent qu'elle a vraiment un effet médical.

Cette merveilleuse formule se vend dans les pharmacies sous le nom de "Tablettes Lydia E. Pinkham". Ces tablettes mises au point par le plus grand fabricant au monde de produits destinés exclusivement à soulager les souffrances des femmes, sont faciles à prendre et contiennent du fer qui fortifie le sang.

Pourquoi laisser le retour d'âge gâter toutes vos joies? Commencez dès aujourd'hui à prendre les tablettes Pinkham chez vous. Vous que très vite vous sentirez aussi heureuses qu'avant!

PRÉFÉREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Les pharmaciens l'ont aussi... Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

Déjeuner-dîner pour vos invités

Le déjeuner-dîner constitue un repas auquel il est facile de recevoir des invités. Pour la mère de famille très occupée, le déjeuner-dîner en semaine ne gêne pas les plans des autres membres de la famille pour la soirée ou la fin de semaine. Et pour celles qui travaillent, le samedi matin ou le dimanche, après la messe, constitue un moment propice pour recevoir des amis.

Le déjeuner-dîner est aussi un petit repas, facile à organiser, composé d'un ou deux plats principaux et d'une bonne quantité de café. Au menu, il y a habituellement les mêmes sortes de viande qu'au déjeuner : saucisses, jambon ou bacon. Les oeufs, les petits pains chauds et les fruits conviennent très bien aussi pour un déjeuner-dîner.

Très faciles à préparer, les saucisses brown 'n serve sont idéales pour un bon déjeuner-dîner. On les achète sous forme de boulettes ou de saucisses proprement dites. Comme elles sont toutes cuites, il suffit de les faire dorer à la dernière minute, et elles ne laissent que très peu de graisse. Cela permet de réaliser des recettes intéressantes, comme des petits pains chauds et des saucisses, le tout cuit ensemble au four. On fait cuire au four, dans une saucisse épaisse, des muffins anglais achetés dans une boulangerie et des boulettes brown 'n serve. L'effet est sensationnel lorsqu'on les sert.

Et voici un autre plat à grand succès : des boulettes brown 'n serve et des oeufs cuits dans des moules à coquetier individuels. Essayez l'un ou l'autre de ces plats la prochaine fois que vous recevrez avant midi. Ils sont faciles à préparer, tout en sortant de l'ordinaire.

Coupe de fruits frais
Saucisses et muffins au four
Compote aux pommes
Café
Bouillons à la menthe

SAUCISSES ET MUFFINS AU FOUR

Fait : 4 portions

- 1 paquet de 1/2 livre de boulettes de saucisses brown 'n serve
- 4 petits muffins anglais
- 4 oeufs
- 1 tasse de lait
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé de marjolaine
- 1/4 c. à thé de romarin
- 1 boîte de 15 onces de compote de pommes
- Colorant alimentaire rouge

Couper les muffins en deux et les faire griller. Battre les oeufs avec le lait. Ajouter le sel, le poivre, e romarin et la



marjolaine. Verser le mélange d'oeufs dans un plat allant au four de 12 x 7 1/2 x 2" légèrement graissé. Mettre une boulette de saucisse sur chaque muffin. Faire cuire environ 20 minutes à four modéré (350° F.).

Couper les muffins anglais en deux et les faire griller.

Battre les oeufs avec le lait. Ajouter le sel, le poivre, le romarin et la marjolaine. Verser le mélange d'oeufs dans un plat allant au four de 12 x 7 1/2 x 2" légèrement graissé. Mettre une boulette de saucisse sur chaque muffin. Faire cuire environ 20 minutes à four modéré (350° F.).

SAUCISSES AUX OEUFS AU FOUR

Fait : 8 portions

- 1 paquet de 1/2 livre de boulettes de saucisses brown 'n serve
- 8 oeufs
- 2 cuillerées à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé de marjolaine
- 2 c. à soupe de beurre

Graisser légèrement les côtés de 8 moules à coquetier. Placer une boulette de saucisse au fond de chaque moule et casser un oeuf par-dessus. Mélanger le sel, le poivre et la marjolaine. En assaisonner un peu chaque oeuf. Ajouter une pointe de beurre. Faire cuire à four modéré (350° F.) environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les oeufs soient fermes.

RESTAURANT BASTOGNE

Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
300 Boul. St-Amand - MO 3-7481



UN SIMPLE RANG DE PERLES en forme de poire forme ce collier conçu spécialement pour les encolures dégagées de la nouvelle ligne printanière. Très chic avec les toilettes d'après-midi, le collier s'accompagne d'un bracelet et de boucles d'oreilles assorties.

Reprenez quotidiennement contact avec le monde extérieur en consultant L'Événement-Journal.

Nominations à SSJB féminine

Le Comité féminin diocésain de la Société St-Jean-Baptiste tenait récemment une assemblée régulière pendant laquelle on a procédé à deux nominations: Mlle Agnès Bechard, ex-présidente des sections juvéniles, Madeleine de Verchères, de Bienville, a été nommée secrétaire-correspondante du comité féminin diocésain et Mme Jacques Courville, au comité provincial d'immigration.

Mlle Alice Turcotte et Mme Bona Arsenault ont été nommées responsables du concours de langue parlée.



Présentation plus commode de votre poisson favori congelé

Les produits High Liner vous offrent maintenant un choix plus vaste et plus de commodité. Leurs fruits de mer en paquets congelés épargnent du temps tout en restant très économiques!

Filets High Liner... nouveaux produits pré-cuits: poisson avec frites, bâtonnets de poisson et pétoncles High Liner. Tous en vente aux comptoirs des produits congelés. Essayez le poisson avec frites High Liner dans cette recette:

POISSON ET FRITES À LA NAPOLITAINE

(Se prépare en 4 minutes!)

- 1 paquet de poisson avec frites High Liner
- Parmesan râpé ou autre fromage fort
- Thym ou marjolaine en poudre
- Sel au goût

Faire chauffer et brunir le poisson et les frites comme l'indique le mode d'emploi sur le paquet. Saupoudrer les frites de fromage, de thym ou de marjolaine et de sel. Mélanger avec une fourchette. Remettre au four jusqu'à ce que le fromage fonde. Donne 3 portions.

POISSON AVEC FRITES



Fraîcheur: La pâte est légère et dorée, les frites croustillantes et délicieuses.

Faites réchauffer... et servez le tout prêt-cuit d'avance pour vous par des chets compétents.

Poisson de qualité fantaisie De beaux gros morceaux très tendres.

Savoir fraîche de l'océan garantie

RECETTES GRATUITES: Une attractive brochure de savoureuses recettes de poisson vous sera envoyée sur demande. Écrivez à High Liner Sea Foods, 8480, boul. St-Laurent, Montréal. Demandez la vôtre aujourd'hui même!



L'hôtesse du Welcome Wagon Service

Drappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville. À l'occasion de la naissance d'un bébé fiançailles et aux nouveaux résidents.

- Les hôtesse sont:
- Mme M. Lepine Tél.: LA 7-5487
 - Mme Noëlla Tremblay Tél.: MU 1-1505
 - Mme Lucille Tremblay Tél.: LA 4-1867
 - Mme B. Doherty Tél.: OL 3-2902
 - Mme Roland Nadeau Tél.: LA 7-1581
 - Mme Roland Cloutier Tél.: MO 1-5955
 - Mme Denise Demers Lévis - TE 3-9578



"THE POUR DEUX", une gentille toque de paille vert saule a un effet drapé et est soignée en avant par une grappe de fruits, soulagés retenus par un noeud de velours noir.

UNITED MAGASINS

SUPER-VALEURS À PRIX SPÉCIAL!

BLOUSES

A un prix d'ouboine que vous ne voudrez pas manquer. Beau choix de modèles, dont 2 seulement sont illustrés. Genre tailleur ou de toilette, etc., dans le lot. — Choix de couleurs.

88¢

Tailles: 12-20 et 32-38



NYLONS

SANS COUTURE
Première qualité

3 paires pour **1.88**

Quantité imposante. Bas uni, sans couture, tous de première qualité. — Beau choix de nuances. Pointures: 8 1/2 à 11.

VAL. REG. 67¢ PR.



CHANDAILS-T POUR HOMMES
88¢

Cotonnade lavable à motif poivre et sel. Boutons laqués à l'avant. Belle variété dans les grandeurs: P.M.G.

PULLOVERS POUR GARÇONS
88¢

Boutons laqués à l'avant, rayures verticales et manches courtes. Couleurs variées. — Grandeurs: 8-14.

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES
88¢

Tricot de coton côtelé à coutures renforcées. Camisoles et caleçons, tels qu'illustrés. Grs.: P.M.G.

SALOPETTES
88¢

Coton uni ou à rayures multicolores, lavable, et à glissière tout de long devant. Grandeurs: 2-6x.

CULOTTES PLASTIQUES
88¢

4 pour **88¢**

Plastique résistant, demi-transparent. Modèles variés. A prix d'ouboine.



GANTS de NYLON
88¢

REG. 1.00 le paire

Nylon lavable de couleurs et de modèles variés. Quelques modèles extensibles dans le groupe.

CULOTTES POUR DAMES
88¢

2 pour **88¢**

En cotonnade lavable. Choix de couleurs et de motifs. Grandeurs: P.M.G.

CHAUSSETTES POUR JEUNES
88¢

2 paires **88¢**

Couleurs et motifs variés. Nylon extensible lavable. Bon ajustement pour pointures 8 à 10 1/2.

CULOTTES POUR ENFANTS
88¢

5 pour **88¢**

Beau balbriggan de coton à rayures soie. Confortables et de couleurs variées. Grandeurs: 2, 4, 6.

SERVIETTES ABSORBANTES
88¢

5 pour **88¢**

Souple coton terry à rayures multicolores sur fond blanc. Grandeurs: 14 x 26 pouces



2 AU CHOIX

pour seul. **88¢**

REG. 59¢

Bols à servir en verre joliment taillé. L'idéal pour cadeaux, showers, etc. Articles très bien finis, tels qu'illustrés. 7" à 3 pieds; 7 1/4" de forme ronde; 9" de forme ovale ou godole. Belle ouboine.

À SOLDER! JOUETS

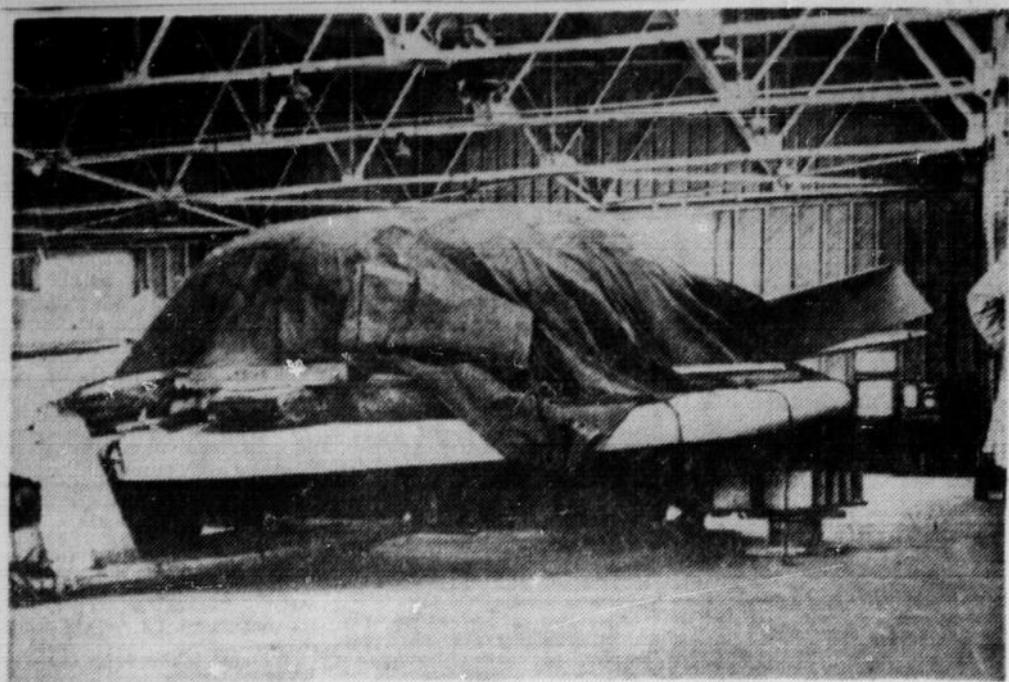
REG. jusqu'à 1.00

88¢ ch.

Motocyclettes en métal mous par friction, gros camions à bascule en poly, ensembles de baignoire et de poupée, téléphones-tirailleurs, jeux de pistolets, Sougez dès maintenant aux anniversaires, aux cadeaux.



QUEBEC: 240 Est RUE ST-JOSEPH - 763 Est RUE ST-JOSEPH
2446 Boul. SIR WILFRID LAURIER CENTRE D'ACHATS Ste-FOY 4310 1ère AVENUE CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG
JONQUIERE - CHICOUTIMI - RIMOUSKI



ÉTRANGE MACHINE — Entièrement recouverte et sous escorte de la police, cette soucoupe volante a été amenée au cours de la nuit dans un hangar de la RCAF, à Mount Hope. Aujourd'hui, on l'a camouflée. (Téléphoto PC)

De nouvelles élections pour régler la crise en Israël



BEN-GOURION
en appelle au peuple

Jérusalem (Reuter) M. Ben-Gourion, premier ministre sortant de charge, a accepté hier à contre-cœur de tenir de nouvelles élections en Israël parce qu'il y voit le seul moyen de mettre fin à la crise politique qui sévit dans ce pays depuis un mois.

L'homme d'État, âgé de 74 ans, qui a dirigé tous les gouvernements israéliens qui se sont succédés au pouvoir depuis 1948, sauf un seul, a donné à entendre qu'il songeait à se retirer de la scène politique.

À la suite d'une réunion du parti Mapai, il a informé le président Yitzhak Ben-Zvi qu'il avait été incapable de former un nouveau gouvernement.

Dans une brève déclaration, il a également avisé le président que le parti Mapai avait décidé de déposer un projet de loi relatif à la tenue de nouvelles élections en

suggérant la formation d'un nouveau gouvernement sous l'égide de M. Levi Eshkol, ministre des Finances et député du Mapai.

Ce gouvernement, a-t-il ajouté, devrait être conçu d'après le gouvernement sortant de charge soit la coalition de six partis.

Cependant, les leaders du Mapai, qui se sont réunis à la résidence de Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères, ont refusé leur appui à tout autre candidat que M. Ben-Gourion. Si ce dernier insiste pour prendre sa retraite, ont-ils dit, il y aura de nouvelles élections.

À titre de citoyen, M. Ben-Gourion a dit qu'il s'emploierait à réclamer la mise en valeur du désert de Négéb et à encourager l'immigration de jeunes pionniers en Israël.

D'après une enquête en Ontario

20,000 ELEVES FRANÇAIS AUX ECOLES ANGLAISES

Ottawa (PC) Environ 20,000 élèves d'expression française fréquentent les écoles séparées anglaises ou les écoles publiques en Ontario.

C'est ce que révèle une enquête que vient de conduire l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et dont elle publie le résultat dans son rapport annuel.

Le document dit que dans l'espoir de ramener ces élèves aux écoles de langue française, l'association a lancé une campagne de repêchage.

Le travail de repêchage a été confié aux sociétés St-Jean-Baptiste et à la Fédération des femmes canadiennes-françaises qui doivent établir un contact personnel avec chacune des familles en cause.

Les démarches sont déjà commencées dans la ville d'Ottawa afin de repêcher 2,500 enfants qui fréquentent les écoles anglaises.

A Welland

L'organisme, qui se dévoue aux intérêts de quelque 530,000 Franco-ontariens, continuera de réclamer un poste satellite dans la région de Welland afin de desservir la population d'expression française de Hamilton à Niagara Falls. Une requête semblable est faite en faveur de la région française dans les régions de Windsor et de Kent-Essex-Lambton, dans le sud de la province.

L'ambiance se prête à l'américanisation, souligne le rapport, et l'indifférence de plusieurs Canadiens français n'aide pas les écoles "qui luttent héroïquement".

L'ACFEO rappelle qu'elle a appuyé les démarches pour l'obtention d'un poste français de télévision à Sturgeon Falls et d'un poste satellite à Sudbury. Celui de Sturgeon Falls sera sur les ondes dans un avenir rapproché.

Entre MM. Kasavubu et Tschombé

Entente militaire pour faire face aux troupes lumumbistes

Léopoldville (PA) Les gouvernements Kasavubu et Tschombé ont fait front commun hier lors de la signature d'un pacte militaire englobant également le régime du Kasai-Sud.

Sur papier, du moins, cet accord représente une force unie de 13,000 militaires capable de se mesurer au régime lumumbiste de M. Antoine Gizenga, reconnu comme le gouvernement légal du Congo par maints pays communistes et neutres.

Cet accord a été signé au moment où les militaires de M. Gizenga, qui se dirigent vers Léopoldville, ont battu en retraite et que les leaders congolais ont fixé à la semaine prochaine la tenue d'une conférence de la table ronde afin d'apporter une solution à la crise politique du Congo.

MM. Joseph Iléo, premier ministre du Congo et représentant du président Joseph Kasavubu; Moïse Tschombé, président du régime sécessionniste du Katanga et Albert Kalonji, leader de l'État minier du Sud-Kasai ont apposé leurs signatures à ce pacte à Elisabethville.

Il s'agit d'un accord strictement militaire. Il souligne en effet que le gouvernement Kasavubu ne reconnaît pas l'indépendance du Katanga et du Kasai-Sud tandis que ces derniers ne reconnaissent pas le gouvernement de Léopoldville.

Tyrannie communiste

Dans un communiqué, les leaders ont affirmé:

"Cette entente a été conclue afin de former un front commun contre le danger provenant de la tyrannie communiste et de la guerre civile... Elle ne s'adresse pas aux gouvernements des provinces Orientales et Kivu mais dénonce toutefois le danger de la tyrannie communiste qui menace le Congo tout entier".

A notant que cette conférence

de la table ronde serait tenue la semaine prochaine sur l'île de Madagascar, MM. Iléo, Tschombé et Kalonji ont déclaré qu'une "atmosphère africaine" prévaudra à cette rencontre qui devait avoir lieu à Genève.

MM. Gizenga, successeur de feu M. Patrice Lumumba et Anicet Kashamura, de la province de Kivu, y ont été invités. Toutefois, certains rapports veulent que M. Kashamura ait été écroué à Stanleyville.



KASAVUBU veut faire échec aux lumumbistes

Il est plus facile de passer!

Berlin (Reuter) Les restrictions de l'Allemagne de l'Est sur le passage des Allemands de la République Fédérale à Berlin-Est ne sont plus qu'une simple formalité. Le Dr Kurt Leopold, plenipotentiaire de l'Allemagne de l'Ouest pour le commerce inter-zone, a déclaré, lors d'un déjeuner des correspondants étrangers, que le relâchement des restrictions est dû à certaines ententes survenues durant la conférence sur le commerce entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, en décembre dernier.

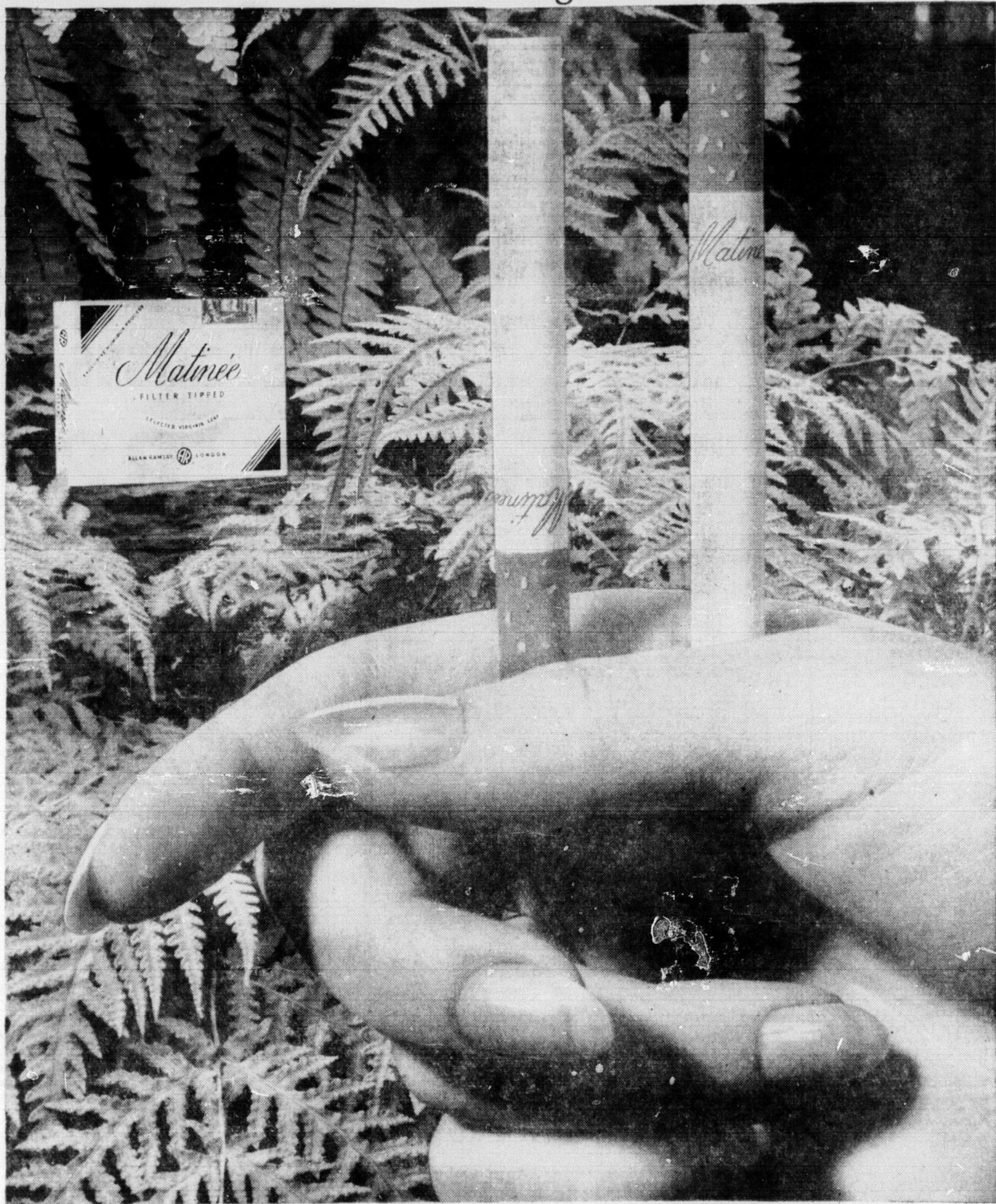
Gros dégâts dans les érablières

Montréal (PC) - Environ la moitié des érables dans les érablières commerciales autour de Montréal ont été endommagés par la tempête de glace de la fin de semaine, mais on ne croit pas que cela nuise à la production de sirop d'érable.

Un porte-parole du Morgan Arboretum, au collège Macdonald, près de Montréal, où plusieurs milliers d'arbres sont entaillés chaque année, a déclaré que les dommages aux branches d'arbres sont très considérables, mais les troncs et les racines n'ont pas été touchés.

Cela signifie, a dit le porte-parole, que la sève ne sera pas diminuée et qu'on pourra la retirer au niveau normal au-dessus du sol.

Le porte-parole a dit que la saison du sirop d'érable sera peut-être plus hâtive cette année puisque la température a été douce depuis assez longtemps.



1 L'exclusif "Procédé Humidor" rend à chaque feuille de tabac son humidité naturelle

2 Une substance naturelle filtre chaque bouffée

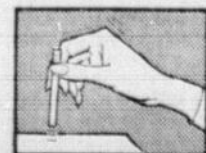
De par sa nature, le tabac a besoin d'humidité. Un tabac sec ne fait pas de bonnes cigarettes.

Les fabricants de Matinée le savent si bien qu'ils emploient un nouveau procédé breveté exclusif, le "Procédé Humidor", pour humidifier doucement, mais complètement, chaque feuille de tabac. C'est pourquoi chaque Matinée est ferme, uniforme et fraîche au goût.

Le filtre de la Matinée est, lui aussi, naturel. Fait de cellulose soyeuse et pure, il donne à chaque bouffée une douceur veloutée. Vous savourez pleinement l'arôme naturel du tabac.

Essayez une Matinée... vous verrez!

En 30 secondes, la Matinée vous convaincra!



Tapez-la!
Ouvrez un paquet, tapez le bout d'une Matinée: pas de tabac qui tombe!



Pincez-la!
Pas de vides, pas de zones molles! Chaque Matinée est ferme, uniforme!



Allumez-la!
L'extrémité de la Matinée ne s'effiloche pas, s'allume parfaitement!



Goutez-la!
Le filtre vous laisse savourer tout l'arôme du tabac frais de la Matinée.

Agréable à tout instant: MATINÉE...naturellement!



SABOURINADES SPORTIVES

par Roland SABOURIN

LES ELIMINATOIRES CHEZ LES JUNIORS

Les éliminatoires de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale sont en marche...

A Québec, on aurait aimé un classement quelque peu différent afin d'éviter une rencontre en semi-finale entre les deux clubs locaux...

Selon les arrangements actuels, ce sont les As, champions de la saison régulière, qui sont enregistrés pour les séries Memorial...

Cependant, les deux clubs ne sont aucunement intéressés dans le moment à discuter de leurs préparatifs pour la coupe Memorial...

LES CITADELLES ONT SU FAIRE DU PROGRES

Au tout début de la saison, il n'y avait aucune comparaison possible entre les deux équipes locales...

Les ne s'objectent nullement à leur rôle de "parents pauvres". Cela ne les empêche même pas de prédire que leur club serait de force égale à celui des As Juniors...

En toute sincérité, les Citadelles se sont améliorés sensiblement pendant que les As Juniors faisaient peu de progrès...

Sur papier, Conrad Parent a les meilleurs joueurs, mais ils devront changer d'attitude et jouer du vrai hockey s'ils ne veulent pas être humiliés par le groupe bien déterminé de Dumont, Corriveau et compagnie.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT...

Un officier de ski nous rapportait hier que la division de Québec de la C.A.S.A., non le grand exécutif, est à blâmer pour l'absence des meilleurs compétiteurs du Québec lors du combiné alpin provincial en fin de semaine dernière...

Nos juniors Jean-Pierre Hardy et Robert Dubeau, retardés d'une journée à cause de la tempête, n'ont pas été choisis dans les championnats canadiens de badminton à Calgary...

Gerard Marier nous téléphonait hier pour nous faire part d'une lettre qu'il avait reçue du capitaine Edoard Tiernish...

Trois clubs de la Ligue Américaine ont tenu leur entraînement sur la même patinoire hier matin...

Et il y a aussi cette partie Canadiens-Toronto, dans la Ville-Reine... Inutile d'ajouter qu'elle attire l'attention de nombreux amateurs de hockey...



LE SKIP RENE GIGUERE du Quebec Curling Club, à gauche, et ses coéquipiers Gerry Bergeron et Mme G. Bergeron surveillent de près l'une de leurs pierres au cours du match qu'ils ont disputé hier après-midi contre l'équipe d'Est Malartic...

d'Est Malartic en première ronde du bonspiel pour le championnat mixte de la province au Quebec Winter Club...

Trois équipes avec un record de 2-0 dans le bonspiel mixte provincial

Par Léonce JACQUES. Trois équipes affichent un record de 2-0 des deux premières rondes du tournoi mixte de curling pour le championnat provincial et le trophée "O'Keefe Golden Bowl" qui a débuté hier à Québec...

Les équipes encore invincibles avant les troisième et quatrième rondes à l'affiche pour aujourd'hui sont celles de René Giguère du Quebec Curling Club...

Les Red Wings de Détroit gagnent 3-1 sur les Hawks

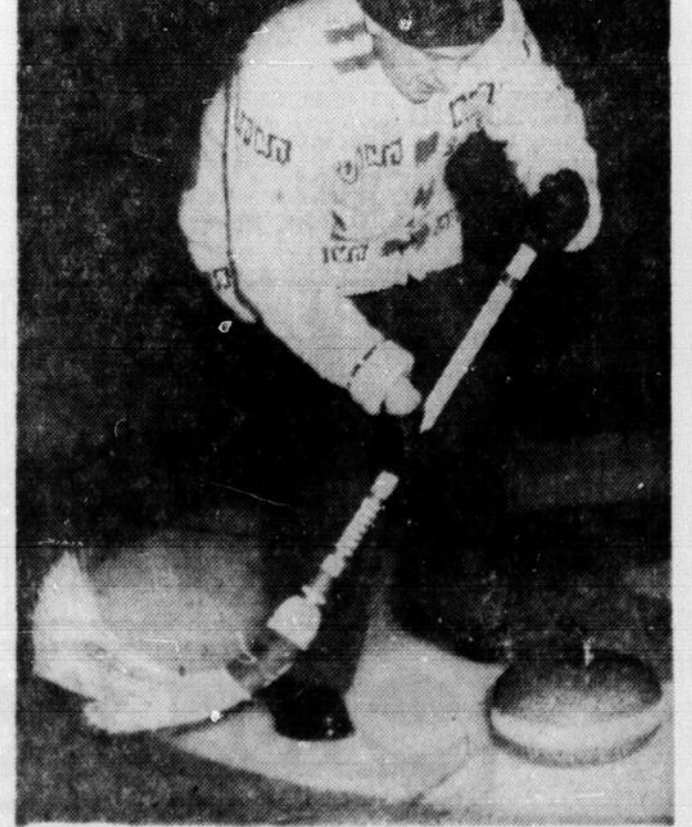
Détroit, 28. (PA) — Vic Stasiuk a marqué deux buts dans les neuf premières minutes de jeu, alors que les Red Wings de Détroit ont battu les Black Hawks de Chicago au compte de 3-1 dans une joute de la ligue Nationale jouée devant quelque 10,000 personnes...

Howie Glover a scellé l'issue de la joute en faveur des Red Wings avec un but à 17:07, son 19e de la saison, alors que les Hawks avaient deux de leurs joueurs au banc des punitions...

Ken Wharren a enregistré l'unique but de Chicago sur un jeu de puissance à la deuxième période. Stasiuk a marqué son premier but à 1:51, sur une passe d'Alex Delvecchio...

L'arbitre Frank Udvari a imposé 18 punitions. Reg Fleming, de Chicago, en a écoupé de 22 minutes à lui seul, grâce à une mineure, deux majeures et une punition de mauvaise conduite...

Et il y a aussi cette partie Canadiens-Toronto, dans la Ville-Reine... Inutile d'ajouter qu'elle attire l'attention de nombreux amateurs de hockey...



KEN MACKENZIE, skip de l'équipe de Sept-Îles, tente de sortir du rond une pierre de l'adversaire au cours de la partie que les représentants du Bas du Fleuve ont jouée hier après-midi au Winter Club contre une équipe de Sherbrooke en première ronde du tournoi de curling pour le championnat mixte de la province...

Sévérité des arbitres ordonnée à Genève pour les joueurs durs

Genève 1 (PA) — La Fédération internationale de hockey sur glace a convoqué hier 22 arbitres pour les avisier, à la veille du tournoi pour le championnat mondial, d'être sévères à l'endroit des joueurs qui jouent dur...

Cette mesure a de nouveau attiré l'attention sur les Canadiens, traditionnellement reconnus comme les mauvais garnements de ces tournois internationaux, même si un personnage en autorité a tenu à souligner la différence existant entre les règlements du hockey au Canada et ceux qui sont en vigueur en Europe...

Le Canada sera représenté cette année par les Smoke Eaters de Trail, C.B., qui ont complété hier une tournée de joutes hors concours dans divers pays d'Europe...

La réunion des arbitres aura lieu au cours de la journée d'aujourd'hui. A déclaré Bunny Ahearne, secrétaire de la Fédération internationale :

"J'ordonnerai aux arbitres d'être sévères, très sévères". On interprète les paroles d'Ahearne comme voulant dire que les joueurs coupables de rudesse ou de toute autre infraction aux règlements seront sujets à se faire expulser des matches du tournoi...

Il convient toutefois de souligner que seules les huit équipes choisies pour faire partie du principal groupe de concurrents ont la chance de remporter le championnat...

Ce groupe principal est formé de cinq "grandes équipes", soit celles du Canada, de la Russie, des Etats-Unis, de la Suède et de la Tchécoslovaquie...

La saison régulière de la ligue de basketball de la Cité s'est terminée la semaine dernière et deux équipes partagent la deuxième position. Il s'agit des équipes de St-Fidèle, pour lequel laquelle ira à St-Jean pour le tournoi de cette année...

Les étudiants, ayant fini en première position, avaient droit de représenter la ligue au tournoi organisé par la P.Q.A.B.A. pour le championnat Senior "B" provincial...

Le programme comprend des épreuves de hockey, natation, ski, patinage, quilles et ballon-balai. On s'attend à ce que pas moins de 100 représentants des deux institutions participent à cette journée sportive...

Il y aura des manifestations durant toute la journée, sans aucune interruption, à compter de 9 heures. Il aura un bref répit à l'heure du dîner...

La clou de cette journée se déroulera à l'Arena, OTJ en soirée, alors qu'il y aura, en plus, des manifestations de deux autres institutions. Le tout sera suivi de la remise des trophées...

D'ailleurs, voici le programme complet de la journée: 9.00 a.m. — Ski dans la côte Sababerry. 9.15 a.m. — Ballon-balai Juvénile au séminaire...

La deuxième période, les Pee-Wee du Ferland marqueront à 4 reprises contre les deux buts du St-Mathieu. Au troisième vingt, Ferland comptait à trois reprises contre un seul but des adversaires...

Domain soir, trois autres parties sont à l'affiche. A 6 heures, dans la section Pee-Wee, Barty visitera Sillery. Vers les 7.30 heures, dans la catégorie Midget, Beauport recevra le St-Pie X. Finalement à 8.30 heures, la première partie de la finale 3 de 5 de la Juvénile C.O.P. sera au programme...

LES COMPTABLES. G. Villeneuve, Cit., 21 23 39. G. Dufour, Cit., 21 12 34. M. Madelin, Cit., 18 10 24. J.-M. L'Heureux, Belv., 14 10 24. G. Cardinal, Cit., 14 10 24. J.-M. L'Heureux, Belv., 14 10 24. S. Turmel, Cit., 10 13 23. D. Harrington, St-Sacré., 9 12 21. J. Fortin, Cit., 9 12 21. S. Garnier, Charly., 12 8 20. M. Chouinard, Belv., 12 8 20.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

On interprète les paroles d'Ahearne comme voulant dire que les joueurs coupables de rudesse ou de toute autre infraction aux règlements seront sujets à se faire expulser des matches du tournoi...

Il convient toutefois de souligner que seules les huit équipes choisies pour faire partie du principal groupe de concurrents ont la chance de remporter le championnat...

Ce groupe principal est formé de cinq "grandes équipes", soit celles du Canada, de la Russie, des Etats-Unis, de la Suède et de la Tchécoslovaquie...

La saison régulière de la ligue de basketball de la Cité s'est terminée la semaine dernière et deux équipes partagent la deuxième position. Il s'agit des équipes de St-Fidèle, pour lequel laquelle ira à St-Jean pour le tournoi de cette année...

Les étudiants, ayant fini en première position, avaient droit de représenter la ligue au tournoi organisé par la P.Q.A.B.A. pour le championnat Senior "B" provincial...

Le programme comprend des épreuves de hockey, natation, ski, patinage, quilles et ballon-balai. On s'attend à ce que pas moins de 100 représentants des deux institutions participent à cette journée sportive...

Il y aura des manifestations durant toute la journée, sans aucune interruption, à compter de 9 heures. Il aura un bref répit à l'heure du dîner...

La clou de cette journée se déroulera à l'Arena, OTJ en soirée, alors qu'il y aura, en plus, des manifestations de deux autres institutions. Le tout sera suivi de la remise des trophées...

D'ailleurs, voici le programme complet de la journée: 9.00 a.m. — Ski dans la côte Sababerry. 9.15 a.m. — Ballon-balai Juvénile au séminaire...

La deuxième période, les Pee-Wee du Ferland marqueront à 4 reprises contre les deux buts du St-Mathieu. Au troisième vingt, Ferland comptait à trois reprises contre un seul but des adversaires...

Domain soir, trois autres parties sont à l'affiche. A 6 heures, dans la section Pee-Wee, Barty visitera Sillery. Vers les 7.30 heures, dans la catégorie Midget, Beauport recevra le St-Pie X. Finalement à 8.30 heures, la première partie de la finale 3 de 5 de la Juvénile C.O.P. sera au programme...

LES COMPTABLES. G. Villeneuve, Cit., 21 23 39. G. Dufour, Cit., 21 12 34. M. Madelin, Cit., 18 10 24. J.-M. L'Heureux, Belv., 14 10 24. G. Cardinal, Cit., 14 10 24. J.-M. L'Heureux, Belv., 14 10 24. S. Turmel, Cit., 10 13 23. D. Harrington, St-Sacré., 9 12 21. J. Fortin, Cit., 9 12 21. S. Garnier, Charly., 12 8 20. M. Chouinard, Belv., 12 8 20.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

LES GARDIENS DE BUTS. E. Ruel, Cit., 111 56 1 278. J.-P. Bédouin, Charly, 66 68 6 485. S. St-Mathieu, Belv., 62 70 1 259. TOTAL: Charly, 62 70 6 486. M. Latulippe, Belv., 69 82 9 512. J.-M. Brassard, St-Sacré, 83 90 1 529.

Sweeney n'a qu'une avance de 2 points sur Maloney

New York — (UPI) — L'emprise que détient Bill Sweeney depuis deux mois et demi en tête des compteurs de la ligue Américaine de hockey, est aussi tremblante actuellement qu'un gardien de buts qui voit venir une rondelle droit dans son œil...

L'étoile de Springfield a vu son avance diminuée à deux points alors que Phil Maloney du Buffalo a eu le meilleur sur lui par 6 points contre 2 la semaine dernière. Le total de Sweeney s'établit maintenant à 85 tandis que Maloney a 83 points.

La lutte pour la troisième position se fait entre Larry Wilson du Buffalo qui a 75 points, et le trio du Springfield formé de Bruce Cilne avec 73 points, Brian Kilrea et Bill McCrory avec 71. Un autre joueur des Indiens, Jimmy Anderson, est le meilleur compteur de buts de la ligue avec 36.

Springfield se classe premier d'un autre côté alors que Marcel Pallé domine chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.82. Rochester figure pour sa part dans les honneurs douzième étant donné que Roger Côté détient la tête du circuit dans le domaine des punitions avec 198 minutes.

Mon ami, votre santé est en cause... faites de l'exercice, il y a de votre vie, Valentino en est le meilleur remède. LA 3-2400. Académie de Danse Valentino!

Calendrier sportif

BASKETBALL. Ligue de la Cité: Y.M.C.A. vs St-Fidèle 8 heures, Manoir Charles de Foucauld.

CURLING. Tournoi provincial mixte: Trois-Îles et quatrième ronde, aux clubs Jacques-Cartier et Candor, 10.45 et 7.45 p.m.

HOCKEY. Ligue Junior Provinciale: Première joute de la série "A": Citadelles vs As Jr, 8h15 p.m. au Colisée.

Arena O.T.J.: Trois parties de éliminatoires C.O.P. à 8 heures p.m. Lieve Juvénile "A.H.A." à 8.30 p.m. au Colisée. Belvédère-Charly, première joute semi-finale "B".

TIR AU FISTOLET. Ligue Club: Séance régulière de mercredi soir, 7.30 p.m.

LA BILE CONTRIBUE À LA DISSOLUTION DES GRAISSES DANS L'APPAREIL DIGESTIF

Les essais en laboratoire ont prouvé que la bile émulsionne les graisses, c'est-à-dire qu'elle les divise littéralement. Il est reconnu que lorsqu'on verse de la bile sur des solides gras, il se forme un liquide onctueux.

Dans le système digestif, la bile a le même effet. Les aliments arrivent soulevés dans le système digestif sous forme de solides gras. La bile sécrétée par le foie active alors leur dissolution pour rendre la digestion plus complète.

Les Petites Piliules Carter pour le Foie, formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.

Quand vous souffrez de lourdeurs, de maux de tête ou de nervosité et qu'il vous faut un laxatif, prenez les Petites Piliules Carter pour le Foie. En plus de soulager la constipation, les Petites Piliules Carter pour le Foie améliorent le débit de la bile. Achetez-en aujourd'hui même!

LES PETITES PILULES CARTER POUR LE FOIE. Formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.



VOICI LES PHOTOS OFFICIELLES des deux équipes de Québec dans la ligue de hockey junior "A" Provinciale, les As (en haut) et les Citadelles (en bas). Sur l'équipe des As juniors, assis, de gauche à droite : Simon Grenier, Louis Borne, André Grenier, M. Noël Demers, Jean-Guy Mercier, Conrad Parent instructeur, André Robidoux. Rangée du centre, même ordre : Claude Paquet, Clément Labrecque, Gaston Noël, Jacques Mercier, André Sarrasin, Vincent Cadorette, Robert Régis, Jacques Ruelland, Gérard Beauchemin. A l'arrière : Vincent Lefebvre, Gilles Parent, Régent Richer, Michel Deblois, Roland Roy et Simon Nolet. Chez les Citadelles, assis, de gauche à droite : Laurier Frédette, Paul Dumont, Eddy Ruel, Pat Timmons, Yvan Plourde, Len Corrivéau, instructeur et Jacques Dubé. La deuxième rangée : Roger Ferland, René Drolet, Yvon Juneau, Jean-Claude Lepage; Jacques Beaulieu, Serge Renaud, Robert Doddridge, Magella Dubois et Raymond Gagnon. Troisième rangée : Gilbert Laforette, Gérard Fremont, Pierre Gendron, Pierre-Paul Bilodeau, Jacques Ménard, Denis Larose et Jacques Blais.

Première rencontre de la série semi-finale "A" Citadelles-As

(Par Jacques ARTEAU) Le premier duel de la série semi-finale 4 de 7 entre les As juniors et les Citadelles a lieu ce soir à 8 h 15 heures au Colisée. Évidemment, dans un camp comme dans l'autre, on a fait ses prédictions sur la série et il va sans dire que cette série en sera une mouvementée. Les deux clans sont

Nouvelles de Baseball

Phoenix, Ariz. 1. (UPI) — Tous les joueurs des Giants de San Francisco avaient signé leur contrat hier. Le dernier greviste, le lanceur Juan Marchal, a accepté \$12,500 avant-hier, c'est-à-dire une augmentation de \$5,000 sur le salaire qu'il avait reçu l'an dernier.

Como les Giants continuent leur entraînement sous le soleil, ici, trois joueurs manquaient encore à l'appel. Les lanceurs Jack Sanford et Georges Maranda sont attendus incessamment tandis que l'on ne savait pas où se trouvait la recrue de champ intérieur, Gil Carrido.

Vero Beach, Fla. 1er (UPI) — Le lanceur de relève des Dodgers, Ed Roebuck, inactif depuis trois jours par suite d'un mal de bras, a recommencé à pratiquer hier, et l'on dit que son état s'était amélioré considérablement. Roebuck a déclaré que son mal peut avoir été causé parce qu'il a lancé contre de forts vents durant les premiers jours du camp. Don Drysdale, handicapé par un léger mal de coude, est aussi retourné à l'action et a lancé la pratique au bâton durant 20 minutes.

Scottsdale, Ariz. 1er (UPI) — Le successeur de Ted Williams est arrivé au camp des Red Sox de Boston hier et a tellement travaillé du jour qu'il avait de ampoules aux deux mains. Carl Yastrzemski, un frappeur de 339 à Minneapolis l'an dernier, perdit peu de temps lorsqu'il est allé dans l'enclos des frappeurs, à démontrer la force qui lui avait valu un bonus de \$100,000. Il y a deux ans comme étudiant de Notre-Dame.

Palm Springs, 1er (UPI) — Le lanceur El Grba, premier joueur repêché par les Angels de Los Angeles lors du repêchage de la Ligue Américaine, a souffert d'une légère blessure au genou en lançant la pratique au bâton. Hier le drotier de 290 livres s'est forcé le genou gauche lorsqu'il a perdu pied sur la monticule et il a dû laisser le champ pour recevoir des traitements de l'entraîneur Freddy Frederico.

Miami, 1er (UPI) — Chuck Estrada, le meilleur lanceur avec Jim Perry, du Cleveland dans la Ligue Américaine l'an dernier avec 15 victoires, s'est rapporté hier huit jours en retard et s'est immédiatement trouvé au milieu du plus éprouvant exercice que le gérant des Orioles Paul Richards ait tenu. Accompagné Estrada, le receveur Frank House et le lanceur à bonus Dave McNally ont aussi fait leur apparition.

Bradenton, Fla. 1er (UPI) — Johnny Logan et Roy McMillan, les deux vétérans qui se disputent le poste d'arrêt-court avec les Braves de Milwaukee cette saison ont frappé chacun un coup de circuit hier dans la première partie ininterrompue.

Logan a frappé un lancer de Warren Spahn, le meilleur lanceur encore actif dans les ligues majeures et McMillan a expédié un lancer de la recrue Larry Maxie. Le lanceur Lew Burdette a également frappé un coup de circuit réussissant l'exploit contre Don McMahon.

Clearwater, Fla. 1er (UPI) — Trois autres joueurs des Phillies ont accepté les conditions du club, hier, laissant seulement trois grevistas sur la liste des récolitrants comme le club se prépare à commencer ses exercices réguliers, aujourd'hui.

Le lanceur Ruben Gomez, l'arrêt-court Ruben Amaro et le voltigeur Tony Curry étaient les trois Phillies satisfaits. Ils laissent seulement les cubains Frank Herrera, Tony Taylor et Marcelino Lopez, un lanceur recrue, comme grevistas.

Lakeland, Fla. 1er (UPI) — Le vétéran voltigeur, Charley Maxwell, a signé son contrat avec les Tigers de Detroit hier, seulement une heure avant que le club ne commence officiellement son programme d'entraînement du printemps sous les ordres du nouveau gérant Bob Scheffing. Maxwell, qui recevra le même salaire de \$26,000, qu'il avait l'an dernier, a déclaré qu'il n'a pas signé plus tôt parce qu'il était quelque peu méfiant avec les termes du contrat. Le vétéran receveur, Lew Berberet a avisé les Tigers qu'il quitte le baseball pour se lancer en affaires en Californie.

Sarasota, Fla. 1er (UPI) — Louis Aparicio, le meilleur arrêt-court défensif du baseball, a mis fin à sa courte grève hier, lorsqu'il a signé son contrat pour 1961 pour un salaire évalué à \$44,000. Aparicio a accepté les conditions après une courte conférence avec le vice-président Hank Greenberg pendant que ses compagnons des White Sox avaient déjà commercé leur deuxième tournée d'entraînement.

West Palm Beach, Fla. 1er (UPI) — Le lanceur Ray Herbert, a finalement signé son contrat pour 1961 avec les Athletics de Kansas City hier après un bref entretien avec le gérant général

en grande forme et les deux instructeurs aussi. Comme dirait Jean Rafa "c'est pas fini les amis..."

"Toute l'affaire va se décider sur la glace", admet-on dans les deux camps après avoir fait les prévisions coutumières précédant une telle série. Bien qu'ils aient remporté le championnat de la saison régulière, les As juniors n'ont toutefois pas réussi à cloûter leur saison régulière contre les Citadelles avec plus de victoires que de défaites. Et c'est là que commencent les discussions à savoir lequel des deux clubs est supérieur à l'autre. Les Citadelles ont gagné cinq joutes et subi trois défaites contre les As en huit parties au cours de la saison régulière.

Aucun changement n'a été prévu sur l'alignement des Citadelles pour ce soir. Par contre, Conrad Parent a causé une certaine surprise hier lorsqu'il a répondu: "Oui, j'aurai des changements. J'ai changé mes lignes d'attaque". Les trois tristes des As seront les suivants: Richer-Dufour-Ruelland, Sarrasin-Noël-Labrecque et Roy-Noël-Régis. Jacques Mercier et Michel Deblois sont utilisés comme joueurs d'urgence. Le clan défensif sera le même. Lorsqu'on lui a demandé si son club aurait une pratique aujourd'hui, Parent a répondu: "Oui, contre les Citadelles ce soir". Corrivéau a sans doute son mot à dire...

Voici en résumé ce que l'on prévoit chez les As et les Citadelles sur cette série tant attendue: Conrad Parent dit: "Nous gagnerons cette série-là, si ce n'est pas en quatre parties, nous leur donnerons une seule victoire, c'est assez". Et de son côté, le gérant général des Citadelles, Paul Du-

Hockey des Parcs O.T.J.

Au cours de la saison qui s'achève, les jeunes de Québec ont fréquenté les patinoires de l'O.T.J. en plus grand nombre que jamais et un record nous aux inscriptions et au nombre de ligues a été établi.

En effet, pas moins de 1,300 jeunes ont évolué dans 24 ligues et ont pu ainsi bénéficier des avantages que leur procure une organisation aussi à point que celle de l'O.T.J. de Québec.

Toutes ces ligues sont affiliées au Service hockey de la C.O.P. et les champions participent actuellement aux éliminatoires de la fédération du diocèse de Québec.

Au cours de la dernière saison, un total de 732 parties ont été présentées sur les patinoires de cinq parcs.

Pour l'information des lecteurs, nous vous donnons ci-après des statistiques plus complètes sur chacun des parcs.

Le parc Victoria, dont le moniteur est M. Louis-Philippe Arcand, comptait 32 clubs, pour un total de 400 joueurs. Ces équipes étaient réparties ainsi, 8 de la catégorie Mosquito, 10 Pee Wee, 10 Bantam et 4 Midget. Ces équipes ont joué un total de 176 parties.

Au parc St-Mathieu, sous la direction de M. Jean-Paul Massicotte, 9 équipes ont été formées, pour un total de 120 joueurs. Il y avait 3 équipes dans la catégorie Pee Wee, trois chez les Bantam et 3 Midget. Un total de 72 joutes ont été présentées.

Le parc Dollard, dont le moniteur est M. Michel Rusk, groupait 12 équipes, dans les catégories Mosquito, Pee Wee, Bantam et Juvenile. Ces équipes ont participé à 85 joutes durant l'hiver.

Pour ce qui est du parc Bardy, section St-Pie X, dont le moniteur est M. Jacques Poirier, vingt équipes ont été formées dans les catégories Mosquito, Pee Wee, Bantam, Midget. Un total de 210 joueurs s'enregistrèrent et 177 parties furent présentées.

Le parc Ferland, sous la direction de M. Roger Huot, groupait 24 équipes dans les catégories Mosquito, Pee Wee, Bantam et Midget. Environ 240 joueurs participèrent à 161 parties.

Le parc Bardy, section St-Pascal, groupait 15 équipes dans les catégories Mosquito, Pee Wee et Bantam. Environ 140 joueurs formaient ces équipes, qui jouèrent un total de 61 parties.

Johansson doit \$598,000 au gouvernement américain pour des arrérages de taxes

Washington, 1 (UPI) — Le gouvernement a fait savoir hier que l'ancien champion mondial poids lourd Ingemar Johansson, de Suède, doit aux États-Unis la somme de \$598,000 en arrérages de taxes. En conséquence le gouvernement américain a l'intention de "geler" les recettes du prochain combat de championnat que livrera le Suédois contre Floyd Patterson à Miami, le 13 mars.

Le Département de la Justice a annoncé que le gouvernement a demandé hier aux Cours de District fédérales de Miami et de New York de saisir les fonds payables à Johansson pour son prochain combat revanche avec le champion Patterson.

L'action a été prise après que les agents du Service de Revenu Interne ont fait la demande à Johansson de payer ses taxes, à son camp d'entraînement de West Palm Beach, Floride.

Le SRI a été engagé dans une dispute il y a quelque temps avec Johansson au sujet de cette question de taxes. Le Service de Revenu affirme que le Suédois doit au gouvernement fédéral \$598,181 pour ses combats de 1959 et 1960 avec Patterson et pour des appartements à la télévision aux États-Unis.

Johansson, d'autre part, déclare qu'il est techniquement parlant, un résident de Suisse et n'a aucune obligation de payer des taxes aux États-Unis.

Selon un affidavit qui explique les demandes du gouvernement hier, plus de \$300,000 a été déposé dans une banque de Suisse plusieurs jours avant son combat du 26 juin, 1960, contre Patterson.

Cet argent a été déposé par une corporation suisse, Scanart, qui agit comme agent d'affaires de Johansson.

Scanart a été nommé comme défendeur dans cette affaire de même que Feature Sports Inc., agence de promotion américaine pour les combats Johansson-Patterson, et Telemprompter Corp., qui a des droits sur la télévision des batailles.

Trois officiers de Feature Sports, y compris Roy Cohn, ancien conseiller du comité d'enquête McCarthy, ont aussi été désignés comme défendeurs.

Le gouvernement a déclaré que le boxeur suédois avait quitté les États-Unis à sept reprises depuis 1957 sans régler les paiements de ses arrérages de taxes.

Les Cours de Miami et de New York ont reçu la demande d'émettre un ordre temporaire de restriction pour empêcher Johansson de recevoir l'argent de son prochain combat, de Scanart, de Feature Sports ou de Telemprompter Inc., jusqu'à ce que toutes ses taxes soient payées.

Le Service du Revenu Interne a accordé à Johansson une limite de temps pour payer ses taxes de 1959 mais il a souligné le 17 février, que toutes ses taxes étaient passées dues à partir de cette date.

L'agent du SRI Clarence N. Knippa a déclaré dans un affidavit que Johanson et Scanart avaient reçu des paiements à l'avance pour apparaître au programme télévisé de Dinah Shore l'année dernière et ces sommes avaient alors été déposées en Suisse.

Knippa a déclaré qu'aucune retenue de taxe n'avait été déduite "sur les représentations que Scanart était une corporation étrangère non engagée dans des affaires ou marchés aux États-Unis n'était pas sujet aux taxes américaines" suivant la convention des taxes entre la Suisse et les États-Unis.

Plusieurs jours précédant le combat du 26 juin dernier, le gouvernement a déclaré: "les \$300,000 qui "représentent les paiements à l'avance de la part de Johansson sur la bour-

se du combat et ses droits auxiliaires, ont été déposés dans une banque de Suisse..."

"Le Service du Revenu Interne ne tient pas compte de cette avance", de dire Knippa. Il a ajouté que par la suite des arrangements ont été faits pour placer le reste de la bourse en garantie dans une banque de Long Island.

Thomas A. Bolan, un ancien assistant du procureur du gouvernement à New York, avait bécé des arrangements avec Feature Sports, de dire Knippa. Le nom de Bolan a été inscrit dans l'affidavit.

L'autre officier de Feature Sports qui a été nommé est Humbert Fugazy. L'officiel de Telemprompter est Irving B. Kahn.

Accord de Fugazy

New York, 1 (UPI) — Le promoteur Bill Fugazy de Feature Sports Inc. a déclaré hier que "son organisation serait heureuse" de convenir à tout ordre du gouvernement pour retirer la bourse d'Ingemar Johansson sur son prochain combat de championnat, le 13 mars, avec Floyd Patterson.

Fugazy a ajouté que Feature Sports déclinait actuellement par un engagement légal écrit environ \$250,000 appartenant à Johansson et pouvant servir au règlement final de ses taxes.

"Si le gouvernement veut que nous retenions plus d'argent de Johansson, nous serons heureux d'accéder à sa demande", de dire Fugazy.

Autre joueur pour les Alouettes

Montréal 1er (PC) — Les Alouettes de Montréal ont fait l'acquisition d'un ancien joueur de la ligue des Bears de Chicago, de la ligue Nationale de football. Il s'agit de Ed Nickla qui a décidé de retourner au jeu, après avoir agi comme instructeur durant une saison.

Nickla était avec les Bears en 1959 et auparavant, il a joué pour les clubs des universités du Tennessee et du Maryland, dans les rangs intercollegiaux aux États-Unis. On sait que les Bears jouent une partie hors concours à Montréal, contre les Alouettes, le 5 août.

BEAUMONT

Commençant le 1er mars

26^{ème} ANNIVERSAIRE

PALETOT COURT (CAR COAT) en nylon réversible avec entre double "Bondicell" idéal pour les températures SOUS-ZÉRO. Régulier 24.00 pour... \$14.95	COMPLETS à deux pantalons tissés vénitien viscosé et acetate. Résistant aux faux plis. Nuances nouvelles. Spécial. \$29.95	COUPE-VENT en nylon réversible. Un côté beige et l'autre brun, bleu ou gris ou à carreaux de couleurs. Pour hommes Régulier 19.95 pour Pour garçons Régulier 11.95 pour \$6.95 \$3.95
CHEMISES SPORT pour hommes, grande variété de nuances et de dessins. Valeur de 4.00 à 5.00 pour... \$2.95	COMBINAISONS sans bouton, avec élastique au cou et au siège, légères imperfections, qualité. Rég. de 4.00 pr \$2.49	CHAPEAUX pour hommes. Soides de lignes valant de 6.95 à 12.95 à liquider \$3.95

- JUPES en coton imprimé pour dames. Régulier 3.95 pour... **\$1.95**
- BAS DE NYLON en MICRO-MESH, 400 aiguilles. Rég. 1.00 pe **.69**
- COSTUMES (2 pièces) en coton satiné, imprimé pour dames. Régulier 7.95 pour... **\$4.95**
- BLOUSES pour dames, choix de styles et couleurs. Val. jusqu'à 4.95 pour **\$1.95**
- PANTALONS FUSEAUX (Slacks) en lainage uni ou à carreaux, velours cordé, etc. Régulier 4.95 pour... **\$2.95**
- ROBES EN CREPE imprimé. Tailles 14 à 24". Valeur de 8.95 pour... **\$4.95**
- COUVERTES en flanellette, à carreaux de couleur sur fond blanc, 70" x 84". Régulier 3.50 pour... **\$2.09**
- DRAPS DE LIT en coton blanc, mais imparfaits. SPECIAL **\$1.95** et **\$2.49**
- VETEMENTS DE SPORT. JUPES, BERMUDA, SLACKS, BLOUSES, ETC. **1/2 PRIX**
- BAS POUR HOMMES UN lot d'échantillons. Valant de 1.00 à 1.50 pour... **.69**
- VESTES EN LAINE pour hommes, couleurs charcoal, rouge vin. SPECIAL **\$2.95**
- CALEÇONS en coton peigné, à jambes longues et ceinture élastique. Régulier 2.95 pour... **\$1.95**
- CAMISOLE ET CALEÇONS courts (short) marque "WATSON" strictement parfaits. Régulier 1.50 pour... **\$1.19**
- CHEMISES blanches pour hommes, collet à pointes courtes, poignets convertibles. Régulier 3.95 pour... **\$2.50**
- CHANDAILS 100% laine, tricot de fantaisie, encolure en V, manches longues. Régulier 8.50 pour... **\$4.95**
- PANTALONS POUR HOMMES Gabardine de qualité garantie. Teintes gris, brun, et bleu. Tailles 30 à 44. Val. de 5.95 pr **\$3.95**

Toutes ventes finales

Pas d'échange ni remboursement.

ENSEMBLE de Jupon et pantalon en tricot de NYLON, se vendant régulièrement 1.95 pour... \$1.00	BABY DOLL en Nylon avec chic garniture de dentelle, choix de couleurs. Valeur rég. de 4.95 pour... \$1.95	ROBE DE NUIT en tricot de nylon de couleurs assorties. Valeurs jusqu'à 4.95 pour... \$1.00	GILETS DE LIT EN CREPE garnis de dentelle couleurs: blanc, rose, bleu pâle et mais. Rég. 3.95 pour... \$1.00
--	---	--	--

BEAUMONT & CIE LIMITÉE

Nouveautés pour dames et messieurs

98, rue ST-VALLIER OUEST - TÉL.: LA 3-2737

CROYEZ-LE ou NON par RIPLEY



LES CHATS D'ARRÉE de Bakewell, Bengale, India vivent dans les arbres et se mangent que des fruits.

LES ARBRES JUMEAUX Un arbre de cette espèce poussant sur la même racine, Casterford, Angleterre.

STEPHANOS un garde au monastère de Rio-Catherine sur le mont biblique Ainal, demanda comme dernier vœu en l'an 540 d'avoir la permission de continuer son service — après sa mort Stephanos fut placé à la porte où son squelette en grande tenue garde encore l'entrée.

Aux mardis universitaires

Lutte du clergé canadien contre le jansénisme

Par Roland Brassard

Les ecclésiastiques canadiens n'ont pas seulement lutté contre le jansénisme au pays, nous avons au moins l'exemple de deux missionnaires qui sont passés en France combattre l'hérésie sur son propre terrain.

C'est en ces termes que s'exprimait, hier soir, le conférencier aux Mardis universitaires, M. Léopold Lamontagne, en parlant du jansénisme au Canada.

Il est donc raisonnablement établi, a continué M. Lamontagne, que, dans l'état actuel de nos recherches, la hiérarchie catholique, en Nouvelle-France, du haut au bas clergé, s'est gardée, dans l'ensemble, de toute pénétration sérieuse du jansénisme doctrinaire.

Le conférencier a expliqué que notre peuple était beaucoup plus près de la nature extérieure que de l'intérieur. Bien sûr, a fait remarquer M. Lamontagne, les gens n'auraient manqué pour rien au monde le sermon sur l'enfer, centre théologique de nos missions paroissiales. Mais ils retournaient assez sereinement à leurs travaux suffisants à leur mériter le ciel, et aussi à leurs chansons, à leurs histoires gaillardes et, parfois même à quelques sauterelles.

Et pourtant, de souligner M. Lamontagne, si nous n'avons pas connu sur nos bords les omelettes à la janséniste, nos arrière-grands-mères ont porté des jupes jansénistes, et des manches jansénistes, allongées de poignets pour plus de modestie. Nous avons même assez curieusement adopté des pratiques imposées aux jansénistes, comme les billets de confession qu'on exigeait encore naguère dans certains de nos pensionnats.

M. Lamontagne a précisé que nous avons vécu dans un État strictement confessionnel et rural, tel que l'auraient voulu les jansénistes. Puis il a rapporté qu'il y a dix ans à peine, à Montréal, l'Ordinaire intentait de célébrer le centenaire de Balzac et l'archevêque d'Ottawa défendait aux Compagnons de St-Laurent de jouer une pièce d'Anouilh. Rien d'étonnant alors que la littérature

Selon Gilles Grégoire

Victoire du Crédit Social aux élections fédérales?

Par J.-Claude Rivard

Tous les comités de la province seront représentés lors des prochaines élections fédérales qui s'annoncent une éclatante victoire pour le Crédit Social. C'est ce qu'a déclaré hier M. Gilles Grégoire organisateur en chef du parti créditiste dans la province. Il l'a fait au cours d'un dîner-causette tenu en notre ville et auquel assistaient entre autres M. Guy Jean, agent de liaison du ralliement créditiste et M. J.-Louis Hudon, président de la Jeunesse créditiste.

Ainsi qu'il le déclarait, le Crédit Social connaîtra une victoire lors des prochaines élections fédérales; l'appui des provinces de l'ouest, le fructueux travail effectué par une équipe bénévole dans l'Ontario, des auspices favorables dans le Québec et les Maritimes, lui permettent en effet de le croire.

Ce parti politique, ainsi qu'il l'affirmait, ne prêche que deux règles, liberté et sécurité, qu'il veut substituer à une multitude de lois négatives qui sont entre elles un véritable chaos.

Le parti veut d'abord la liberté de l'individu en faisant respecter sa dignité. Il souhaite, par exemple, que les versements d'as-

surance hospitalisation soient versés par l'État directement à l'individu qui pourra alors les utiliser en toute liberté, dans la compagnie d'assurance-hospitalisation qu'il voudra bien choisir.

Pour restaurer la sécurité du citoyen, en un temps où le dollar régit toute chose, le parti propose une réforme de menu totale du système monétaire actuel. Cette réforme ne sera possible que si le gouvernement contrôle la fabrication et la circulation des éléments monétaires, et que s'il s'établit un équilibre entre l'argent en circulation et le volume de la production, de sorte que l'augmentation de ces deux éléments se fasse au même rythme.

C'est ainsi, a conclu M. Grégoire, qu'il sera possible de résoudre le problème du chômage et non pas d'essayer de résoudre celui du chômage, tel qu'on essaie de le faire présentement. Le seul moyen de le résoudre est de poursuivre une réforme monétaire en adaptant l'économie aux inventivités de notre temps.

C'est ainsi, a conclu M. Grégoire, qu'il sera possible de développer au même rythme que les richesses de son pays, sur le plan physique, moral et spirituel.



M. J.-B. Hurens réélu

M. Jean-Baptiste Hurens a été réélu, pour la onzième année consécutive, président du Conseil du Travail de Québec et du district (CTC). M. Hurens est également l'un des directeurs de l'Exposition provinciale et il a été nommé tout récemment juge de paix par le gouvernement du Québec.

Les autres dirigeants du Conseil du Travail réélus ou élus hier soir sont: MM. Harry Bell, 1er Vice-président; Norbert Cantin, 2e vice-président; Magella Perron, trésorier; Paul Sirois, assistant trésorier; Arthur Thibault, secrétaire archiviste (onzième terme); Paul-Albert Parent, secrétaire correspondant; Roméo Blodéau, statisticien; Harry Bélanger, sergent d'armes. Les directeurs sont: MM. R. Trudel, B. L'Hébreux, A. Lapointe, G. Trépanier et Mlle Jeanne Galarneau.

Ces élections annuelles ont été présidées par M. Paul-Henri Paquet, représentant du Congrès du Travail du Canada pour le district de Québec.

Unanimité

Création d'un comité pour lutter contre l'alcoolisme

Par Henri Dutil

L'Assemblée Législative a voté unanimement, hier après-midi, le bill 12 qui autorise le gouvernement à créer un comité qui luttera contre l'alcoolisme. Mais, auparavant, la Chambre basse avait refusé par un vote de 42 à 23 d'amender la loi du gouvernement pour permettre de confier l'application de la loi au ministère de la Santé au lieu du ministère de la Famille et du Bien-Être social.

Au moment où les députés ont abordé l'étude de cette question il restait à faire l'étude des articles du projet de loi en comité plénier de la Chambre basse sous la présidence de Me Richard Hyde, député de Westmount, vice-président de l'Assemblée Législative.

Le premier ministre a accepté un amendement par lequel la loi oblige le ministre de la Famille du Bien Être social de présenter un rapport chaque année à la Législature. M. Talbot, chef de l'opposition, s'est dit satisfait de cet amendement.

A l'article 7, qui confie l'administration de la loi au ministère de la Famille et du Bien-Être social, le député de Charlevoix, le Dr Arthur Leclerc, revient sur l'opinion qu'il a déjà formulée, à de ce comité d'étude, dans les quotidiens et les hebdomadaires, les postes de radio et de télévision.

M. Talbot déclare, au moment de la troisième lecture, que l'opposition a tenté d'améliorer la loi mais que le gouvernement n'a pas voulu. Qu'il en porte la responsabilité. Le bill 12 fut alors adopté définitivement et unanimement.

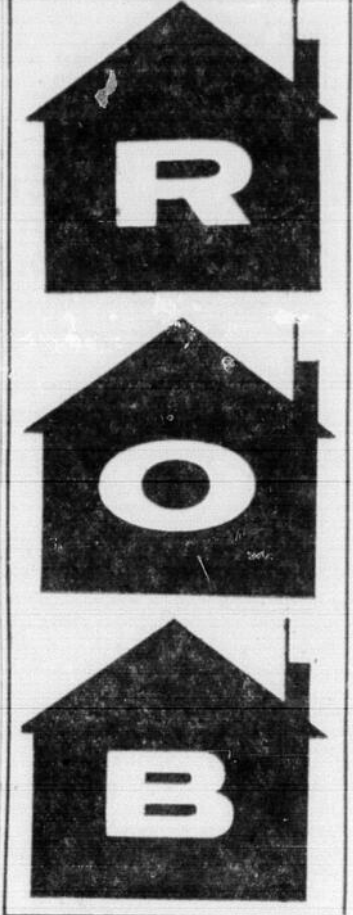
Le Dr Leclerc cite l'opinion d'un expert qui déclare que 92 pc des médecins considèrent l'alcoolisme comme une maladie.

Il invoque, aussi, des décisions prises par divers gouvernements, soit au Canada, soit aux États-Unis, qui ont été dans le monde, qui sont toutes, dit-il, à l'effet que l'alcoolisme doit être traité comme une maladie. Et surtout dans le monde, note le Dr Leclerc, on a cru bon de confier la lutte contre l'alcoolisme à un ministère de la Santé.

Le député de Charlevoix se demande pourquoi il n'en serait pas de même dans la province de Québec. D'ailleurs, conclut-il, si les recherches sur l'alcoolisme ne sont pas aussi avancées que celles concernant la polio, par exemple, c'est qu'on n'a pas toujours considéré l'alcoolisme comme une maladie. Il demande que le ministre prenne ces arguments en considération.

En comité plénier sur la résolution, M. LaFrance répond au député de Champlain que son ministère se propose de faire une publicité intense, sur le travail

CONCOURS



Visite des cambrioleurs

Un édifice à bureaux, situé au 640 rue St-Jean, a été visité par des cambrioleurs. Il y a eu vol dans huit bureaux différents. Divers objets, dont un radio, un réveille-matin, de la boisson, une lunette d'approche, ont disparu. Les voleurs ont également fait main basse sur une petite somme d'argent et ils ont de plus tenté d'ouvrir un coffre-fort. Cest fois ont été constatés, hier matin.

Deux autres bureaux dans un immeuble situé au 1950 chemin de la Canardière ont de plus été cambriolés, hier. De l'argent a été emporté, ainsi que divers objets dont deux perceuses électriques et une montre.

Les voleurs ont aussi pénétré dans l'établissement Juneau et Frère Inc., sur la 3e avenue. Ce n'est pas la première fois que ce commerce reçoit leur visite. Hier, rien ne semble avoir été volé, mais les instrus ont causé des dommages en répandant de la peinture.

La police municipale a de plus été informée d'une effraction dans un magasin situé au 1195, 1ère avenue. Il n'y a pas eu vol. Les voleurs se sont repris au restaurant Citadelle, sur la rue St-Paul. La boîte à musique a été brisée et quatre caisses de bière ont été volées.

Madame, avant d'entreprendre votre magasinage, consultez à bonne heure les annonces publiées dans L'Événement-Journal.

VAINE OPPOSITION DE L'ECHEVIN H. GAGNON

Le comité administratif a maintenu hier par un vote de 4 à 3, sa décision du 9 février relativement à la suspension d'un employé et contre laquelle en appelait l'échevin Henri Gagnon.

M. Gagnon a proposé en amendement au rapport du comité administratif qu'il soit abrogé et que l'employé congédié par ce rapport soit réembauché par la cité.

Cet employé avait été suspendu le 4 octobre à la suite d'un incident survenu sur les chantiers municipaux en septembre. On l'avait alors autorisé à prendre ses congés de maladie en attendant la décision du comité administratif.

Le comité de discipline a passé son rapport au comité administratif le 9 février et la suspension est devenue un renvoi.

M. Gagnon a dit qu'on avait provoqué cet homme, qu'il n'est pas malade, qu'il a 23 années de service à la cité, et qu'il exécuté très bien son travail. Si on le laisse travailler en paix, il n'aura pas de ses sautes d'humeur qu'on lui reproche.

L'incident qui avait fait déborder la coupe n'a pas coûté cher à la cité, mais l'employé, avait poursuivi un autre employé, qui était son oncle, et aurait tenté de l'attraper avec un 2 par 4. Il a frappé un camion.

L'échevin Matte a défendu la recommandation du comité de discipline.

Les échevins ont discuté ensuite sur les hésitations des supérieurs immédiats de cet homme mais finalement les échevins Matte, Burns, Morancy et Robichaud ont voté contre la motion qui fut supportée par MM. Gagnon, Boisjolin et Blais.

Le rapport reviendra cependant au conseil jeudi. Il semble bien que l'échevin Gagnon reviendra à la charge.

Collision: 3 BLESSES

La route 9 a été le théâtre d'une collision, vers 11 h. 15 hier soir, à Villeroy. Les premiers rapports mentionnent que trois personnes ont été blessées gravement.

L'accident a eu lieu en face du garage Fontaine. Il appert que ce sont un camion et une auto qui se sont heurtés de face. Les deux véhicules circulaient en sens inverse.

A 1 h. la nuit dernière, le central de la radio-police provinciale ne possédait aucun autre détail supplémentaire. Deux voitures de patrouille étaient sur les lieux.

COMPTABLE DEMANDE

Pour prendre contrôle d'un bureau industriel et commercial. Devra avoir au moins 5 ans d'expérience, et être bilingue.

Nos employés sont au courant.

IMPORTANT: Faire application par écrit, et ne pas téléphoner.

Devra fournir références et degré d'instruction.

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX & ASSOCIES
Case Postale 217, Station B, Québec

Votre patron, Madame

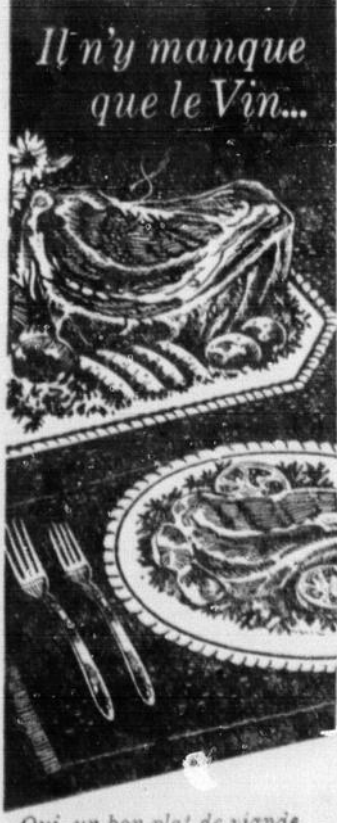
par Anne Adams

4792

Pour le travail ou la maison, nous avons cette robe-chemisier que vous ferez avec ou sans manches. La jupe est large et l'encolure est en V. Hâtez-vous si vous voulez avoir ce patron bientôt.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 14", 16", 18", 20", 22" et 24". La grandeur 16" requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces.

4792
14 1/2-24 1/2



Il n'y manque que le Vin...

Oui, un bon plat de viande n'est pas complet sans une bouteille de Chianti Melini... le roi des chiantis.

Rouge rubis, chaud, d'un bouquet subtil, le Chianti Melini ne coûte que quelques cents de plus et les vaut bien!

Pour les fruits de mer, le poisson, et les pâtes alimentaires, un Orvieto Melini bien entendu!

MARTINI & ROSSI
CHIANTI
MELINI

OFFICE GENERAL DES PATRONS

Envoyez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
QUÉBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAÏS à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal, ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

40% DE RÉDUCTION À CHAQUE PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

- Pour deux personnes ou plus, aller-retour
- N'importe quel jour de la semaine
- Partout au Canada
- Première classe, classe touriste ou voiture ordinaire quand la valeur régulière du billet aller-retour est de \$7.50 ou plus

PLUS VOTRE GROUPE EST NOMBREUX, PLUS C'EST AVANTAGEUX!

Si votre aller-retour coûte \$ 10, chaque personne additionnelle ne paie que \$ 6

Si votre aller-retour coûte \$ 50, chaque personne additionnelle ne paie que \$30

Si votre aller-retour coûte \$100, chaque personne additionnelle ne paie que \$60

Plusieurs de ces billets réduits vous donnent droit à la formule "tout compris": billet, lit, repas et même pourboires

Appelez votre bureau des billets afin de bénéficier de cette IMPORTANTE RÉDUCTION lors de votre prochain voyage

CANADIEN NATIONAL LA 4-5161



CANADIEN PACIFIQUE LA 2-3841

LA CROIX-ROUGE AURA SON IMMEUBLE

Par E.-A. GRENIER

La construction de l'immeuble de la Croix-Rouge au coin des rues Dorchester, de la Couronne et du pont Drouin commencera vers le 1er avril, et quand elle sera terminée, en septembre prochain, elle reliera les deux chaînons des services de transfusion de sang qui jalonnent le territoire canadien depuis la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve.

Invité au dîner mensuel des assureurs-vie, hier soir, le lieutenant-colonel Alexandre Gagnon a exécuté le plan de cet édifice, qu'il avait affiché à la vue des convives.

Tout un secteur de la ville prendra un magnifique aspect, dit-il, quand l'immeuble de la Croix-Rouge s'élèvera, en ligne avec l'édifice fédéral projeté à l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Charles, en face d'une promenade qui longera la rivière Saint-Charles.

Cette construction, qui occupera un terrain cédé à titre gratuit par la cité de Québec, coûtera \$250,000 et sera payée avec les fonds de la Croix-Rouge et une subvention du gouvernement provincial au montant de \$100,000.

Le lieutenant-colonel Gagnon précise que la souscription nationale de \$1,300,000 sollicitée de la population canadienne au cours du mois de mars servira à couvrir les frais ordinaires encourus par la Croix-Rouge.

Directeur régional de cet organisme et président du comité des désastres et du secours aux sinistrés, le lieutenant-colonel Gagnon a fait l'historique de cette société de bienfaisance et esquissé la structure et le fonctionnement de ses principaux services.

Services gratuits

Il a révélé, entre autres choses, que les 770,000 chopines de sang distribuées gratuitement au Canada depuis 1949 avaient une valeur commerciale de \$19,250,000. Les 130,000 chopines fournies par les donateurs de sang de la province de Québec durant la même période valaient \$3,150,000. La Croix-Rouge a payé 70% des dépenses de clinique, le reste étant couvert par des subventions provinciales.

M. Gagnon a insisté sur le caractère de gratuité dont est restée marquée la Croix-Rouge internationale depuis sa fondation à Genève en 1859. Le comité de cinq membres est encore, comme à ses débuts, composé de citoyens suisses qui se dévouent bénévolement à la cause des blessés et des prisonniers, en temps de guerre, et à la cause des affligés, durant les périodes de paix.

Ce comité, dit-il, est le médiateur attitré entre les belligérants; il reste aussi le gardien autorisé des conventions de Genève et des emblèmes de la Croix-Rouge. Il est le cœur de la Ligue des 80 sociétés nationales de cet organisme, dont il coordonne les activités dans les diverses parties du monde, à l'occasion des

guerres, des exodes et des cataclysmes.

La société canadienne, fondée en 1909, a été reconnue officiellement en 1921; son siège social est à Toronto. La division provinciale québécoise, composée de 157 sections, a son centre administratif à Montréal.

En énumérant les divers services de la Croix-Rouge en notre province, le conférencier mentionna que les secours administrés aux seuls sinistrés de Rimouski et de Cabano ont coûté à la Croix-Rouge la somme de \$128,000.

Tous les services actuellement sur pied, dit-il, sont indispensables, et l'on ne peut en retrancher aucun. Les fonds

Autre réseau de TV

La Haye, (PA) Parce que la télévision commerciale se répand considérablement en Europe occidentale, les Pays-Bas ne peuvent demeurer dans leur "splendide isolement", a déclaré le gouvernement. Dans une note au parlement, le gouvernement recommande qu'un second réseau soit mis sur pied pour entrer en compétition avec la Fondation de Télévision Néerlandaise. Le gouvernement s'oppose, toutefois, aux émissions commanditées.

souscrits par le public défrayeront l'administration régulière, en permettant de rémunérer légèrement le travail du 10% du perso. et.

En effet, 90% des membres actifs de la Croix-Rouge travaillent bénévolement, payant de leur poche des voyages qu'ils doivent faire assez régulièrement, par exemple, de Québec à Montréal et même à Toronto.

En terminant, le lieutenant-colonel Gagnon demanda à l'Association des assureurs-vie de Québec de créer leur propre clinique de donneurs de sang,

assure que cet exemple serait bientôt suivi par d'autres organismes locaux.

Le conférencier, présenté par M. Hervé Côté, fut remercié par M. Adélaïde Lachance.

Le dîner était sous la présidence de M. Marc Lehoucq, c.l.u.

A l'issue du repas fut tournée une splendide pellicule en couleurs commanditée par une compagnie d'assurances et montrant à l'oeuvre le service de transfusion de sang de la Croix-Rouge, section de Toronto.



CONSTIPATION?

La constipation, même occasionnelle, abourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir—effet demain matin.

Robol

BAS PRIX D'ACHAT

La Comet se vend quelque \$600 de moins que certaines autres compactes. Et, à modèle correspondant, la Meteor est parmi les moins chères des grosses voitures. Deux championnes d'économie—construites au Canada!

6-CYL. ÉCONOMIQUES, ESSENCE ORDINAIRE

Le 6-cyl. Meteor Econ-O-Fuel (135 CV) et le 6-cyl. Comet Thrift Power (85 CV) vous donnent le maximum de millage avec le minimum de consommation. Leur robustesse constitue une autre source d'économies.

30,000 MILLES SANS GRAISSAGE*

Le châssis de la Meteor se lubrifie de lui-même pendant 30,000 milles. Aucun autre fabricant n'offre cet avantage exclusif, renouvelable au coût de \$4 à \$6 seulement. *Dans la Meteor seulement.

4,000 MILLES SANS CHANGER L'HUILE

Autre économie: vous pouvez faire jusqu'à 4,000 milles entre les changements d'huile. Ce qui réduit de moitié le nombre de ceux-ci. Un nouveau filtre à débit intégral garde l'huile du moteur plus longtemps propre.

FREINS À AUTO-RÉGLAGE*

Les freins de la Meteor s'ajustent d'eux-mêmes quand vous freinez en marche arrière. Aucun réglage à faire pendant toute la durée des garnitures. Et vous êtes toujours sûr de vos freins. *Dans la Meteor seulement.

9 SOURCES D'ÉCONOMIES pendant les JOURS D'ÉPARGNE DE MARS

PAS DE CIRE

L'aspect soigné de votre Meteor ou de votre Comet vous fera partout honneur. Un simple lavage, et leur nouveau fini Diamond-Lustre, en émail cuit au tour, retrouve son éclat de neuf. Plus jamais besoin de cire!

SILENCIEUX À TRIPLE DURÉE

Le nouveau silencieux de la Meteor et de la Comet est à double paroi et aluminisé pour durer trois fois plus longtemps qu'un silencieux ordinaire. Vous économiserez donc trois fois le coût de remplacement!

DESSOUS ANTI-ROUILLE

Toutes les pièces maîtresses du dessous de la carrosserie des nouvelles Meteor et Comet sont zinguées ou galvanisées pour résister à la corrosion par la boue, l'eau et le sel. Économie sur les frais d'entretien!

NOUVELLE GARANTIE: 12,000 MILLES

La Meteor et la Comet sont maintenant garanties pour 12,000 milles ou un an, selon la première éventualité. Cette garantie plus longue, introduite par Ford-Canada, est à elle seule une preuve de qualité.

Ce sont donc bien neuf sources d'économies que vous vous assurez en choisissant la Comet ou la Meteor 6-cyl. Rendez-vous donc sans tarder chez le vendeur Meteor-Comet et voyez les cartes blanches qu'il expose à prix spécial pendant les jours d'épargne de mars.

METEOR COMET



Le sedan 2-portes Meteor Rideau 1961; le sedan 2-portes Comet 1961—deux des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

PROFITEZ DES JOURS D'ÉPARGNE DE MARS CHEZ LE VENDEUR METEOR-COMET



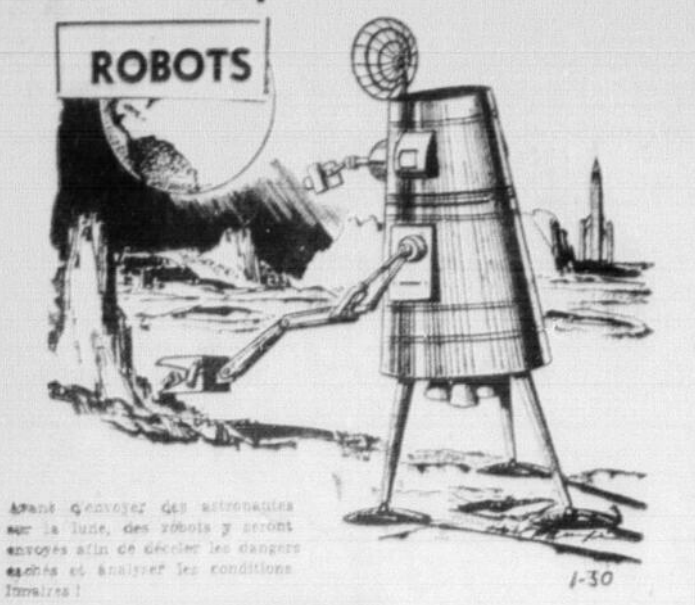
Montcalm Automobiles inc.
"Votre garage de confiance"
901, 1ère AVENUE — QUEBEC — LA 9-2131



Arthur Blais
AUTOMOBILES INC.
Anglia — Préfect — Consul — Zephir
Zodiac — Camions Thames

34, rue St-Henri
Lévis, P.Q.
Tél.: TE 7-5729
TE 7-5109

L'Ere de l'Espace par Otto O. Binder



Après quelques des semaines sur la lune, des robots y seront envoyés afin de décoller les rochers et analyser les conditions climatiques.

Dans quelques semaines, les robots accompliront bien des tâches spéciales, comme par exemple la construction de stations orbitales... les robots seront créés de la terre!

La Lever...

(Suite de la page 3)

Lever Brothers, qui a com-

PERSPECTIVES D'EXPANSION

Cire Succès Limitée, qui manufacture, entre autres produits, une grande variété de cires et de poils pour meubles et planchers, gardera son siège à Québec, qui continuera d'être son centre de fabrication et de distribution.

Lever Brothers, qui a com-

Comment faire disparaître cet air "vieilli" prématuré

On est-ce qui vieillit prématurément le visage d'une femme—qui lui donne pattes d'oie, petites rides, épiderme rugueux? La déshydratation de la peau causée par les rigueurs de l'hiver, les appartements surchauffés, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Si c'est la votre cas, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème repousse à l'arrière-plan les signes de l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoiné dégage les pores obstrués par les cellules desquées et permet à l'action de la lanoline riche en hydrate, contenue dans la crème POND'S, d'agir en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme apparaît plus doux, plus velouté, plus jeune. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

Bientôt...

Notre magasin, alors considérablement agrandi et modernisé, sera en mesure de vous présenter, comme il se doit, les NOUVELLES MODES PRINTANIERES



Une nouveauté irlandaise MELANGES DE PAIN DE SOUDE IRLANDAIS GOODBODY. Vous aimerez la saveur réconfortante, soutenante et à goût de biscuit de ces favoris traditionnels des Irlandais... qui vous sont offerts sous forme de mélange pratique et rapide. Il suffit d'ajouter de l'eau. Le mélange s'opère en quelques minutes... cuitson parfaite chaque fois avec l'un de nos mélanges. Mélanges de Pain de Soude Irlandais Goodbody. On peut servir chaud ou froid. Délicieux avec beurre ou votre autre garniture préférée. Essayez-les bientôt!

BASE DE CHURCHILL: FEU DE \$2,000,000

Churchill, Manitoba. (PC) — L'Armée canadienne a fixé à 82 millions l'étendue des dommages causés par une explosion et un incendie survenus hier par un froid de 35 degrés sous zéro à la base expérimentale canado-américaine pour le lancement de fusées.

Tous les sapeurs de cette région située à 610 milles au nord de Winnipeg ont combattu les flammes. On ne signale aucun blessé.

L'armée a déclaré que l'explosion était survenue dans une chambre brûlant une génératrice. Les flammes ont ravagé des immeubles et du matériel appartenant principalement aux Etats-Unis.

Selon des rapports non officiels, l'incendie s'est déclaré dans l'immeuble de l'administration et a été maîtrisé dans un tunnel conduisant à la tour de lancement d'une hauteur de 120 pieds. Cette dernière est abritée par une structure de métal.

Dix réservoirs à essence et des garages ont été détruits par les flammes.

Les pompiers ont réussi à circonscire l'incendie vers 5 heures du matin.

Campagne...

(Suite de la page 3) sance à Québec il y a quelques années, pourrait essentiellement une œuvre d'éducation auprès des jeunes travailleurs, et plus précisément auprès de cette classe de jeunes moins favorisés qu'on appelle communément: "vestes de cuir". L'aumônier a expliqué que cet organisme s'efforce de promouvoir une prise de conscience chez ces jeunes, de 14 à 17 ans, qui ne trouvent plus de travail, et qui sont souvent favorisés qu'on appelle communément: "vestes de cuir". L'aumônier a expliqué que cet organisme s'efforce de promouvoir une prise de conscience chez ces jeunes, de 14 à 17 ans, qui ne trouvent plus de travail, et qui sont souvent favorisés qu'on appelle communément: "vestes de cuir".

M. Talbot: "Est-ce que vos deux propositions sont des alternatives?"

M. Lesage: "Non, elles s'additionnent!"

M. Talbot: "Elles ont pour but de dégrèver les corporations?"

M. Lesage: "Oui!"

Des suggestions

M. Lesage ajoute qu'en juillet et octobre, il avait suggéré au gouvernement fédéral, pour obtenir plus d'uniformité dans la taxation, que les agences fédérales et provinciales soient sujettes aux taxes fédérales et provinciales, afin d'éviter des difficultés administratives.

M. Talbot: "Par quoi cela se traduirait-il?"

M. Lesage: "Par un revenu additionnel de quelques millions pour la province de Québec."

Continuant son exposé de la

Mémoire...

(Suite de la page 3) Ottawa, Sherbrooke et Moncton devraient se montrer solidaires avec celui de Laval et répudier eux aussi le mémoire inconstitutionnel de la PNEUC.

Déterminer les champs

Quant à la seconde résolution, elle pose un grand principe, à savoir que "l'éducation est du ressort exclusif des provinces" en vertu de l'"A.A.N." et que l'article 91, pour sa part, "confère au gouvernement fédéral des pouvoirs généraux de législation en vue de la "bonne administration du Canada" seulement sur une matière ne rentrant pas dans les catégories des champs de compétence. Acte attribué exclusivement aux législateurs des provinces."

Enfin, la proposition énoncée est à l'effet "que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux se déterminent des champs de taxation respectifs en vue de permettre aux provinces de subvenir à leurs besoins éducatifs par leurs propres moyens."

Puis de mémoire à Ottawa

Dans le bul d'être logique à eux-mêmes, les membres du Grand conseil, sur division toutefois, ont voté une troisième et dernière résolution.

Celle-ci s'adresse à la Fédération nationale des étudiants canadiens (PNEUC) pour lui recommander de ne plus présenter de mémoire touchant l'éducation au gouvernement fédéral, étant donné que ce domaine ne lui appartient pas.

Le Grand Conseil voudrait que la PNEUC centre plutôt ses énergies et ses pressions sur les gouvernements des provinces, les seuls que la constitution rend habiles à légitimer en matière d'éducation, notamment pour l'école de بورس aux étudiants.

M. Gilles Blais, qui est vice-président de la PNEUC s'est dit d'avoir cependant que cette dernière prise de position de l'AGEE pourrait avoir plus de repercussions qu'on le croit. Il estime que l'action future de la PNEUC pourrait être paralysée dès qu'il sera question d'éducation.

Reprise des tentatives de renflouement

Montréal. (PC) — Les tentatives de renflouement du pétrolier canadien Andros Fortune reprendront aujourd'hui au large de la côte d'Espagne, a-t-on appris hier soir par un message radiophonique transmis du remorqueur Atlantik.

Le message de l'Atlantik a dit que le remorqueur, trainant dans son sillage l'Andros Fortune, se dirige vers Corcubian, un petit port espagnol.

Cinq hommes ont perdu la vie lorsque le navire canadien est entré en collision avec le pétrolier libérien Point Lacre lundi soir, au large de l'Espagne. Les victimes ont été identifiées comme étant de nouveaux immigrants grecs au Canada.

Dix membres d'équipage de l'Andros Fortune, y compris le capitaine Uriel Eyzon, sont demeurés à bord de l'Atlantik pour aider aux opérations de renflouement. Une dépêche antérieure disant que le capitaine et quelques hommes d'équipage avaient quitté l'Andros Fortune et avait laissé entendre que le navire avait sombré.

Lesage confirme...

(Suite de la dernière page)

ment fédéral de reconsidérer sa décision de ne pas élargir le champ réservé aux provinces dans l'impôt sur les corporations.

M. Lesage a dit que MM. Diefenbaker et Fleming ont promis d'étudier ses propositions, surtout, dit-il, quand leur ait fait sentir l'injustice qu'il y avait dans le fait que la province de Québec ne pourrait pas profiter de l'augmentation dans l'impôt sur les corporations.

M. Talbot: "Est-ce que vos deux propositions sont des alternatives?"

M. Lesage: "Non, elles s'additionnent!"

M. Talbot: "Elles ont pour but de dégrèver les corporations?"

M. Lesage: "Oui!"

Des suggestions

M. Lesage ajoute qu'en juillet et octobre, il avait suggéré au gouvernement fédéral, pour obtenir plus d'uniformité dans la taxation, que les agences fédérales et provinciales soient sujettes aux taxes fédérales et provinciales, afin d'éviter des difficultés administratives.

M. Talbot: "Par quoi cela se traduirait-il?"

M. Lesage: "Par un revenu additionnel de quelques millions pour la province de Québec."

Continuant son exposé de la

NIAGARA TV

GARANTIE 1 AN

Service rapide à domicile. 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.

Québec et banlieue LA 9-7653

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à: SEPT-ILES EXPRESS INC.

Montréal — 1705, rue Moreau LA 7-1528

Québec — 1250, rue Borne MU 3-4937

Sept-Îles — Casier postal 98, WI 2-3865

Gagnon — Gagnon, Québec 290

A LA TELEVISION

OFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11:00 Miro

11:30 Miro et musique

12:00 Miro et musique

1:00 Horaire commetté

1:30 Vie de l'église

1:45 Les nouvelles

2:00 Les nouvelles

2:15 Les nouvelles

2:30 Les nouvelles

2:45 Les nouvelles

3:00 Les nouvelles

3:15 Les nouvelles

3:30 Les nouvelles

3:45 Les nouvelles

4:00 Les nouvelles

4:15 Les nouvelles

4:30 Les nouvelles

4:45 Les nouvelles

5:00 Les nouvelles

5:15 Les nouvelles

5:30 Les nouvelles

5:45 Les nouvelles

6:00 Les nouvelles

6:15 Les nouvelles

6:30 Les nouvelles

6:45 Les nouvelles

7:00 Les nouvelles

7:15 Les nouvelles

7:30 Les nouvelles

Le rôle d'évaluation

LES ECHEVINS AURAIENT VOULU PLUS DE CELERITE

Les employés, qui sont chargés de la transcription finale du rôle d'évaluation de la cité recevront un montant allant jusqu'à \$700, pour le travail supplémentaire qu'ils devront faire pour finir le travail en temps.

C'est cependant à son corps défendant que le comité administratif a autorisé ce temps supplémentaire en faisant promettre au directeur des services de revoir la procédure, plusieurs échelons trouvant injuste ce temps supplémentaire.

"On aurait pu prévoir et faire exécuter ce travail plus tôt afin de finir en temps", ont repris à tour de rôle plusieurs échelons.

Le directeur des services a dit que le rôle devait être complété au cours de la nuit par les cotisseurs afin qu'on puisse le transcrire pour qu'il soit ouvert au public le 2 mars.

L'échevin Robichaud a protesté contre cette demande de temps supplémentaire.

M. Fontaine a expliqué que les cotisseurs avaient déjà dit leur besoin de personnel supplémentaire.

On rappelle alors que les cotisseurs eux-mêmes sont venus avec un compte de \$12,000 pour la confection du rôle.

On se retrouve chaque année devant la même erreur, a dit l'échevin Moisan. Si le travail était ordonné comme on le fait dans l'industrie privée, on finirait l'ouvrage en temps sans être obligé à du temps supplémentaire.

M. Moisan affirme que l'an dernier un camion acheté pour le déneigement n'a fait que 4 voyages durant toute la saison parce qu'il est arrivé trop tard.

M. Fontaine remarque que si le conseil refuse ce temps supplémentaire, à cette date-ci, le rôle ne sera pas prêt.

Finalement, on se fait pour laisser passer le rapport du temps supplémentaire.

Les cow-boys du Québec

Les "drapeaux" du Québec accomplissent des exploits aussi sensationnels que ceux des cow-boys des rodeos! C'est à des billes de bois qu'ils s'attaquent, mais elles peuvent être plus rétives que des moutons.

SÉLECTION du Reader's Digest de mars décrit la vie périlleuse, les prouesses de force, d'adresse et de courage de ces hommes... et leurs repas gargantuesques! Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dadd's pour les reins. Les Dadd's aident à stimuler les reins pour ramener à cet état d'esprit serein et sans douleur.

Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dadd's pour les reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dadd's.

Un communiqué important de SEPT-ILES EXPRESS INC.

Sept-Îles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Îles, Port-Cartier et Gagnon.

Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Îles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continu et d'offrir un service rapide. Entreprises à Montréal, Québec et Sept-Îles.

Montréal — 1705, rue Moreau LA 7-1528

Québec — 1250, rue Borne MU 3-4937

Sept-Îles — Casier postal 98, WI 2-3865

Gagnon — Gagnon, Québec 290

CFCM-TV, canal 4 - Québec

CKMI-TV, canal 5 - Québec

CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

OFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11:00 Miro

11:30 Miro et musique

12:00 Miro et musique

1:00 Horaire commetté

1:30 Vie de l'église

1:45 Les nouvelles

2:00 Les nouvelles

2:15 Les nouvelles

2:30 Les nouvelles

2:45 Les nouvelles

3:00 Les nouvelles

3:15 Les nouvelles

3:30 Les nouvelles

3:45 Les nouvelles

4:00 Les nouvelles

4:15 Les nouvelles

4:30 Les nouvelles

4:45 Les nouvelles

5:00 Les nouvelles

5:15 Les nouvelles

5:30 Les nouvelles

Le rôle d'évaluation

LES ECHEVINS AURAIENT VOULU PLUS DE CELERITE

Les employés, qui sont chargés de la transcription finale du rôle d'évaluation de la cité recevront un montant allant jusqu'à \$700, pour le travail supplémentaire qu'ils devront faire pour finir le travail en temps.

C'est cependant à son corps défendant que le comité administratif a autorisé ce temps supplémentaire en faisant promettre au directeur des services de revoir la procédure, plusieurs échelons trouvant injuste ce temps supplémentaire.

"On aurait pu prévoir et faire exécuter ce travail plus tôt afin de finir en temps", ont repris à tour de rôle plusieurs échelons.

Le directeur des services a dit que le rôle devait être complété au cours de la nuit par les cotisseurs afin qu'on puisse le transcrire pour qu'il soit ouvert au public le 2 mars.

L'échevin Robichaud a protesté contre cette demande de temps supplémentaire.

M. Fontaine a expliqué que les cotisseurs avaient déjà dit leur besoin de personnel supplémentaire.

On rappelle alors que les cotisseurs eux-mêmes sont venus avec un compte de \$12,000 pour la confection du rôle.

On se retrouve chaque année devant la même erreur, a dit l'échevin Moisan. Si le travail était ordonné comme on le fait dans l'industrie privée, on finirait l'ouvrage en temps sans être obligé à du temps supplémentaire.

M. Moisan affirme que l'an dernier un camion acheté pour le déneigement n'a fait que 4 voyages durant toute la saison parce qu'il est arrivé trop tard.

M. Fontaine remarque que si le conseil refuse ce temps supplémentaire, à cette date-ci, le rôle ne sera pas prêt.

Finalement, on se fait pour laisser passer le rapport du temps supplémentaire.

Les cow-boys du Québec

Les "drapeaux" du Québec accomplissent des exploits aussi sensationnels que ceux des cow-boys des rodeos! C'est à des billes de bois qu'ils s'attaquent, mais elles peuvent être plus rétives que des moutons.

SÉLECTION du Reader's Digest de mars décrit la vie périlleuse, les prouesses de force, d'adresse et de courage de ces hommes... et leurs repas gargantuesques! Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dadd's pour les reins. Les Dadd's aident à stimuler les reins pour ramener à cet état d'esprit serein et sans douleur.

Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dadd's pour les reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dadd's.

Un communiqué important de SEPT-ILES EXPRESS INC.

Sept-Îles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Îles, Port-Cartier et Gagnon.

Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Îles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continu et d'offrir un service rapide. Entreprises à Montréal, Québec et Sept-Îles.

Montréal — 1705, rue Moreau LA 7-1528

Québec — 1250, rue Borne MU 3-4937

Sept-Îles — Casier postal 98, WI 2-3865

Gagnon — Gagnon, Québec 290

CFCM-TV, canal 4 - Québec

CKMI-TV, canal 5 - Québec

CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

OFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11:00 Miro

11:30 Miro et musique

12:00 Miro et musique

1:00 Horaire commetté

1:30 Vie de l'église

1:45 Les nouvelles

2:00 Les nouvelles

2:15 Les nouvelles

2:30 Les nouvelles

2:45 Les nouvelles

3:00 Les nouvelles

3:15 Les nouvelles

3:30 Les nouvelles

3:45 Les nouvelles

4:00 Les nouvelles

4:15 Les nouvelles

4:30 Les nouvelles

4:45 Les nouvelles

5:00 Les nouvelles

5:15 Les nouvelles

5:30 Les nouvelles

Advertisement for Borden cheese. Features a large image of a Borden Cheddar slice and text: "...un vrai petit goût de Cheddar". Below the image is the Borden logo and the slogan "Borden... SAVEUR HORS PAIR".

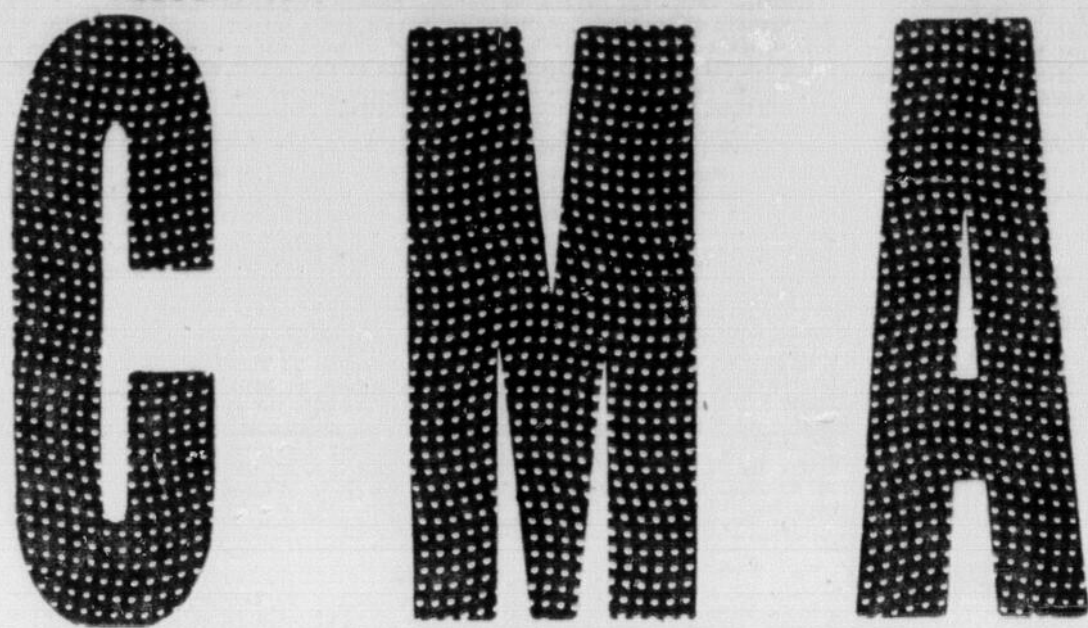
Le fromage en tranches de Borden doit à un savant mélange de cheddars doux, moyen et fort, son incomparable saveur. Ce fromage résulte d'un procédé exclusif à Borden. Il fond comme un charme. Essayez-en dès ce soir. Nature et au piment.

Borden... SAVEUR HORS PAIR



ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

BIENVENUE au PRESIDENT de la



CANADIAN MANUFACTURERS ASSOCIATION



M. T. R. McLAGAN

Président national de l'Association des Manufacturiers Canadiens. (Président de Davie Shipbuilding Ltd., et de Canadian Shipbuilding & Engineering Ltd.)

Assurons du travail aux nôtres

M. T. R. McLAGAN

LANCERA PARMIS NOUS LE
PROGRAMME DE LA C M A
ACHETONS DES PRODUITS
CANADIENS.

L'Association des manufacturiers groupe quelque 6,500 SOCIÉTÉS MEMBRES à travers le Canada. Elle encourage le développement de l'industrie canadienne — l'emploi du plus grand nombre possible de Canadiens — l'usage maximum des produits canadiens tant naturels qu'ouvrés. Les autorités, tous les groupements, les maisons d'affaires, le public en général sont invités à participer à la réalisation de ce projet destiné à renforcer l'économie canadienne.



PROGRAMME INTENSIF de la section de la "C M A" :

Achetons des produits canadiens.

Du 2 mars au 7 avril 1961

- 1- Lancement du programme par le président national de la "CMA" le 2 mars 1961 lors d'un déjeuner au Château Frontenac.
- 2- Messages et conférences par des membres de la "CMA" aux groupements et au public du grand Québec.
- 3- Un concours public "Achetons des Produits Canadiens" aura lieu pendant la Semaine des Produits Canadiens. Prix en argent.
- 4- Visites industrielles.
- 5- "La Semaine des Produits Canadiens" du 20 au 25 mars 1961.



M. E. PARENT

Membre du Comité "Achetons des produits canadiens"



M. L. BLOUIN

Membre du Comité "Achetons des produits canadiens"



M. B. FORTIER

Président du Comité des Relations Extérieures



M. M. DROLET

Président du Comité "Achetons des produits canadiens"



M. B. I. BURGESS

Président, Section de la Cité de Québec "C M A"



M. A. DERY

Vice-Président, Section de la Cité de Québec "C M A"



M. R. CANTIN

Membre du Comité "Achetons des produits canadiens"



M. M. LUSSIER

Membre du Comité "Achetons des produits canadiens"

**ACHETONS
DES PRODUITS CANADIENS**

**GEO. T. DAVIE & SONS LTD.
& RIVERSIDE STEEL WORKS LTD.**
Lauzon
Tél.: 837-4741 ou 837-8888

B. HOUDE & GROTHE LTEE
100 rue d'Youville - Suite 820
Tél.: 525-8171

**OVAL WOOD DISH
COMPANY OF CANADA LTD.**
Centre industriel No 5 - Québec.
Tél.: 683-4431

**ACHETONS
DES PRODUITS CANADIENS**

THE BORDEN COMPANY LTD.
Division Laiterie Brookside
2701 Chemin St-Louis
Tél.: 527-2551

**DAVIE SHIPBUILDING
LTD.**
Lauzon
Tél.: 837-5841

INTERNATIONAL FERTILIZERS LTD
Engrais "Albatros",
Québec, P. Q.
St-Jean, Nouveau-Brunswick.

PIK MILLS LIMITED
Manufacturier de Tissus de laine
peignée (Worsted) de haute qualité.
275 avenue St-Sacrement - Québec
Tél.: 527-3438

**THE ROYAL PAPER
BOX COMPANY**
495 boulevard Langelier, Québec
Tél.: 522-8173

**CANADIAN GENERAL ELECTRIC
COMPANY LTD.**
Usine des Wattheure-mètre
et instruments
Centre industriel No 5 - Québec.
Tél.: 683-3431

DOMINION CORSET COMPANY LTD.
450 rue Dorchester
Tél.: 525-5151

LES ACCESSOIRES DE CUISINE LTEE
Distributeur exclusif de Leo-T. Julien Inc.
1175 rue Gouin,
Centre Industriel No 5.
Tél.: 683-3618

**QUEBEC POWER
COMPANY**
Québec Tél.: 525-5141

J.-E. SAMSON INC.
Chaussures athlétiques "Samson"
281 rue St-Vallier Est
Tél.: 524-4676

CANADIAN IMPORT COMPANY
83 rue Dalhousie - Québec
Tél.: 522-1221

**La Compagnie Dominion
Textile Limitée**
Montmorency, P.Q.

LAITERIE LAVAL ENRG.
875 - 4ième Avenue
Tél.: 524-3551

**THE JOHN RITCHIE
COMPANY LIMITED**
Chaussures pour hommes
Québec

**LES CIMENTS
DU ST-LAURENT**
Villeneuve - Québec.
Tél.: 663-7831

H. CANTIN LIMITEE
3369 Boulevard Ste-Anne
Tél.: 663-3523

LA GANTERIE CANADIENNE LTEE
Manufacturier de gants de travail
1385 rue St-Jacques, Anc.-Lorette
Tél.: 872-2814

L'HOIR INC.
Case postale 190 - Lévis
Tél.: 837-4771

**LES FABRICANTS DE
CRAVEN "A"**

**ST. LAWRENCE PAPER BAG
CO. LIMITED**
875 rue des Prairies - Québec.
Tél.: 524-3575

EDGAR CLEMENT LTEE
35 rue Arago Est - Québec
Tél.: 523-0370

LA GLACE FRONTENAC LTEE
45 avenue Renaud
Tél.: 522-6841

**MYRIAD DETERGENTS
INC.**
Détergent "MIR"
44 rue Dorchester
Tél.: 524-2960

HENRY ROSS LTD
Pantoufles - raquettes - canots - avirons
32 rue Racine - Loretteville
Tél.: 842-2946

VITRERIE HOBBS
Division de Canadian Pittsburgh Industries Ltd
1285 St-Vallier Ouest - Québec
Tél.: 683-4976

Lesage confirme en Chambre :

AUCUN REVENU ADDITIONNEL SI OTTAWA N'ACCEPTE PAS LES CONTRE PROPOSITIONS

Par HENRI DUTIL



INONDATION — West Point n'a pu échapper à la crue des eaux après que des pluies diluviennes sont venues grossir le lit de la rivière Chaffahochee qui a atteint un niveau de 27 pieds et 7

pouces, soit deux pieds de plus que la normale. Nombre de maisons ont été évacuées par suite de cette inondation, l'une des pires dans l'histoire de cette ville. Plusieurs ponts enjambant les ruisseaux ont été emportés.

Sans faire de commentaires, le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage, a présenté à l'Assemblée Législative, hier après-midi, un compte-rendu circonstancié des délibérations fiscales qui ont eu lieu à Ottawa les 23 et 24 février, entre le gouvernement fédéral et les premiers ministres des dix provinces du Canada. La conclusion présentée par M. Lesage aux députés a été que la conférence n'apporte pas de revenus additionnels au Québec, sauf dans le cas où le gouvernement fédéral accepterait les contre-propositions qui lui ont été faites par le premier ministre de la province de Québec. Dans ce cas, en 1967, Québec aura retiré des revenus additionnels d'environ \$28,000,000, plus quelques millions provenant de l'augmentation du revenu national.

L'hon. Jean Lesage

«Aux conférences précédentes de juillet et d'octobre, la délégation du Québec avait demandé aux autorités fédérales d'évacuer dans la plus grande mesure possible les champs d'imposition suivants: l'impôt sur le revenu personnel, l'impôt sur les corporations, droits de succession. J'ai proposé qu'on laisse à la province 25% du produit de l'impôt sur le revenu personnel, 13% du produit de l'impôt sur les corporations et la totalité des droits successoraux. Car les successions touchent au domaine du droit civil qui relève exclusivement de la province. C'est là les demandes que nous avions faites.

«Nous avions suggéré également que le calcul de la péréquation soit basé sur le rendement des trois impôts mentionnés dans la province ou leur produit est le plus élevé. Jusqu'à présent, le calcul est basé sur le rendement des trois impôts dans les deux provinces où le rendement est le plus élevé.

«Voici maintenant la réponse à nos propositions ainsi que le premier ministre du Canada l'a annoncé le 23 février. Le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il n'était pas disposé à changer l'état de chose actuel en ce qui a trait à l'impôt sur les successions et à l'impôt sur les corporations.

«Pour ce qui regarde l'impôt sur le revenu personnel, Ottawa accordera à partir du premier avril 1962, pour l'exercice 1962-1963, un élargissement, soit 21% additionnel, et ne gardera donc plus que 84% du produit de cet impôt. Chaque année, au cours des années qui suivront, Ottawa cédera 1% additionnel jusqu'à ce qu'en 1967, il ne garde plus que 80% du produit de l'impôt sur le revenu personnel. La Province pourra donc, sans double taxation, taxer jusqu'à 16% en 1962-1963 et jusqu'à 20% en 1967.

«J'avais demandé 25% en juillet et octobre. La décision d'Ottawa, c'était donc, pour ce qui est de l'impôt sur le revenu personnel, une reconnaissance partielle

de nos besoins. Et ça nous permet d'affirmer que, d'ici une couple d'années, l'effet de la double taxation — (résultant de l'augmentation de l'impôt en décembre) — aura disparu d'ici deux ou trois ans.

«Cependant en ce qui regarde la péréquation, je considère que la proposition Diefenbaker la fait disparaître à toute fin pratique. Péréquation c'est l'égalisation. On égalise en se basant sur les provinces les mieux partagées. Or d'après les offres nouvelles du gouvernement fédéral, on se basera maintenant, pour le calcul de la péréquation, sur le rendement moyen, à travers le Canada, des trois impôts, plus un autre facteur, le revenu des ressources naturelles. En réalité, il ne s'agit plus de péréquation, car il n'y a plus d'égalisation. Toutes les provinces ayant plus que la moyenne du revenu national auront un avantage sur celles qui sont en-dessous.

Point de vue pratique

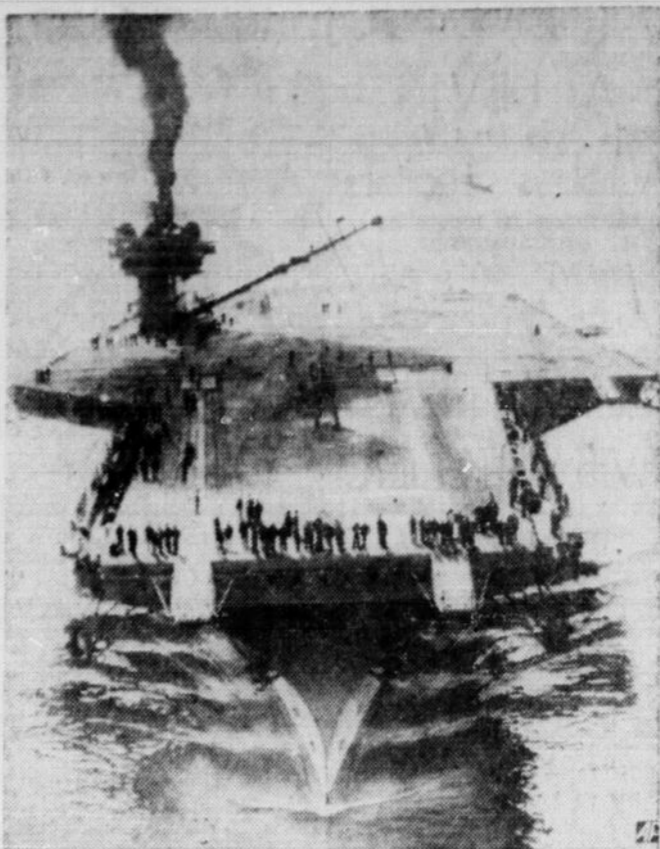
«Au point de vue pratique, en 1962-1963, la province de Québec, en vertu du système actuel, aurait reçu \$80,500,000 de paiement de péréquation. Après les propositions de M. Diefenbaker, elle ne recevra que \$52,000,000. Ce qui signifie une perte de \$28,000,000!

«La conséquence est sensiblement la même pour toutes les provinces du Canada sauf l'Ontario et la Colombie-Britannique qui, elles, profiteront de l'élargissement dans le champ de l'impôt sur le revenu personnel.

«Pour les autres provinces, les offres d'Ottawa comprennent une garantie: aucune province ayant droit à la péréquation en vertu de la formule de la "moyenne nationale" ne doit être en plus mauvaise posture qu'avant le système actuel si l'on tient compte du produit des trois impôts avec le paiement d'appoint.

«C'est ainsi qu'on augmente de \$30,000,000 à \$35,000,000 l'allocation d'appoint spécial pour la province de l'Atlantique. Mais pour la province de Québec, voilà ce que la formule de garantie signifie:

«Avec le système actuel, en 1962-1963, la province de Québec aurait perçu \$159,000,000 pour l'impôt sur le revenu personnel — (13.9%) — pour l'impôt sur les corporations (9%) — et pour les droits successoraux — (50%) — et en plus un paiement de péréquation de \$80,000,000, ce qui aurait fait au total \$239,000,000. C'est ça qui fait l'objet de la garantie. Or en 1962-1963, avec le pourcentage de 16% au lieu de 13.9% selon la proposition fédérale, les revenus que nous percevrons avec les trois impôts seront de \$167,000,000 et le paiement sol-disant de péréquation se montera à seulement \$52,000,000. Cela veut dire qu'au total il entre-



LE KITTY HAWK, un porte-avion géant, retourne à son port d'attache, à Camden au New Jersey, après un voyage d'essai en haute mer de quatre jours. L'équipe des constructeurs qui a participé à ce voyage, apparaît sur le pont du navire. (Téléphoto PA)

Me G. CARON PROTESTE !

(Par Joseph VOISARD)

M. Germain Caron, député de Maskinongé, a violemment protesté hier après-midi, à l'Assemblée Législative, contre deux articles publiés en vedette dans "La Presse" les 24 et 25 février au sujet d'un incident qu'il a qualifié d'"insignifiant". Le journal de Montréal disait que "trois policiers étaient depuis trois jours les allées et venues du député de Maskinongé" en vue de lui signifier un acte d'accusation lui reprochant d'avoir voté illégalement à l'Assemblée Législative, le 20 décembre 1960, alors qu'il était propriétaire d'un immeuble loué au gouvernement de la province. On sait que M. Caron a fait enregistrer hier un plaidoyer de non culpabilité par l'intermédiaire de son avocat, Me Réal Legris.

M. Caron a mis en demeure le procureur général, M. Georges Lapalme, hier après-midi, au cours de ses remarques en Chambre, "de retirer sa police d'un immeuble à Louvain où elle se trouve illégalement depuis quelque temps".

Référant aux articles dont il se plaint, M. Caron a qualifié le journal de Montréal de quotidien de langue française le plus épais de l'Amérique du Nord. Il a dénoncé son attitude comme "une coullonerie et une vacherie de la part du journal le plus mal informé et le plus mal intentionné de la province". Le président de la Chambre invita toutefois le député à retirer ces paroles jugées peu parlementaires. Ce que fit d'ailleurs M. Caron de bonne grâce.

Le député de Maskinongé a déclaré que s'il était vrai que des po-

L'enseignement

Unanimité pour la loi sur une commission d'enquête

(Par JOSEPH VOISARD)

L'Assemblée Législative a adopté à l'unanimité hier la loi instituant une commission royale d'enquête sur l'enseignement. Deux députés de l'opposition, MM. Maurice Bellemar et Daniel Johnson, respectivement député de Champlain et de Bagot, ont parlé sur la troisième lecture du bill. Le ministre de la Jeunesse, Me Paul Gérin-Lajoie, leur a ensuite donné la réplique.

Le député de Champlain a dit qu'il se félicite de cette loi "pour recommander aux enquêteurs qui seront chargés de l'enquête sur l'enseignement "de se souvenir de ces paroles qu'aurait prononcé le premier ministre au Club de Réforme: Nous ne voulons pas créer par une sollicitude écrasante, une race de mineurs et d'éternels dépendants".

La province de Québec, dit M. Bellemar, "occupe présentement le premier rang dans le domaine de l'enseignement technique et nous voulons la lui conserver. Ce sera le plus sûr moyen de garder la province dans la voie de nouveaux sommets".

"Tout en déclarant qu'il se prononcera en faveur du projet de loi, M. Daniel Johnson a déclaré qu'il manque dans le préambule de la loi quelques paragraphes qui seraient de nature à rassurer la population. Puis le député de Bagot a vu alors un contraste entre une loi de 1953 instituant une commission royale d'enquête et celle que considérait hier la Chambre.

Le député de Bagot dit qu'il aurait aimé que le premier minis-

tre de la Jeunesse ont-ils peur de mettre dans la loi ce qu'ils proclament dans des discours? C'est peut-être une manière de satisfaire tout le monde?

Le député de Bagot a terminé en disant qu'il espère que le premier ministre a encore assez de contrôle "pour assurer que les commissaires qui seront nommés travailleront dans l'esprit des directives qu'il connaît et qu'il approuve".

Se prévalant de son droit de réplique, le ministre de la Jeunesse a dit que "les membres de la Chambre ont bien reconnu le député de Bagot qui ne veut pas soulever de tempête, mais qui aime soulever des épouvantails".

Un texte de loi, dit M. Gérin-Lajoie, doit édicter ce qui doit se faire. Si on juge à propos d'incorporer un préambule, celui-ci doit être aussi succinct que possible. Il ne doit pas être mis là pour distraire l'attention des problèmes qui sont à l'étude. Il doit énoncer les problèmes d'ordre pratique dans le but de mettre une éducation saine à la portée des

jeunes.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
Salle 480, Edifice Grand-Allée
880 Est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: LA 3-1471

Noël, Alleen & Rioux
CAMILLE NOEL, C.R.
JACQUES ALLEEN
CLAUDE RIOUX
accords
Tél.: LA 9-4941
59 D'Auteuil — Québec

REPRESENTANT DEMANDE
Compagnie stable et reconnue, requiert les services d'un vendeur expérimenté, dans la vente de machinerie de construction ou de produits semblables, aux contracteurs, municipalités et industries. Remunération à base de salaire plus commission. Automobile fournie et dépenses payées. Bon territoire disponible. Avantages sociaux et avenir assuré pour l'homme qualifié. Doit être bilingue et avoir 15 ans. S. v. p. écrire vos qualifications en anglais à :
DEPT 1095, LE SOLEIL

ACHETEZ DIRECTEMENT DES IMPORTATEURS EN DIAMANTS
BAGUES-DIAMANTS MODELES EXCLUSIFS
LANDRY JACOT LTÉE
764 rue St-Joseph-Est — 2e étage
SERVICE D'ASCE 4SEUR
GROS MONTRES - HORLOGES - BIJOUTERIE - COUTELLERIE
ARGENTERIE - VERRI - TAILLE
DETAIL ASSURANCE GRATUITE

m-m-palpez la douceur!

WHITE SWAN

Oui... vous pouvez palper la luxueuse douceur du papier de toilette White Swan dans son emballage jumelé "Soft-Wrap". Vous aimerez la gamme des tons pastels du papier de toilette White Swan et son exclusive perforation "feathering touch" qui met fin au déchirage et au gaspillage de papier.

Pour plus de commodité, tous les magasins vous offrent également le papier de toilette White Swan en rouleaux simples ou en emballages de quatre rouleaux... sans oublier les essuie-mains et les serviettes de table, deux autres excellents produits White Swan.

THE E. B. EDDY COMPANY